Mido
PRESTIGE ET QUALITÉ CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
171 Principale Granby

1220-21
Bureau du Depot Legal
Departement des périodiques,
Bibliothèque nationale du Québec
1700 St-Denis,
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
10 FÉV 1969
PÉRIODIQUES

La Voix de l'Est

La Météo
NUAGEUX
neige int.
Minimum : 25
Maximum: 30

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

33e ANNEE - No 46 GRANBY, LUNDI LE 3 FEVRIER 1969 DIX CENTS

MM. Forest, Rondeau, Hamel, Proulx et Brown

Cinq députés se prononcent en faveur du choix de Farnham comme site de l'aéroport



"UN CEGEP A DRUMMONDVILLE!" - Les jeunes de Drummondville ont de la suite dans les idées. Comme ils désirent un CEGEP dans leur localité, ils se sont dit "Si on allait rencontrer M. Cardinal". Le fait qu'ils étaient 1,500 à partager la même idée ne les a pas effrayés et ils sont tous venus rencontrer le ministre, défilant par centaines dans les rues d'Acton Vale, hier après-midi. (Photo J.P. Matton)

Par Réal BOUVIER

FARNHAM - Cinq députés de la région des Cantons de l'Est et du Haut-Richelieu se sont prononcés, hier après-midi, en faveur de la région de Farnham pour aménager le futur aéroport international que projette de construire le gouvernement fédéral.

Les députés fédéraux Yves Forest, de Missisquoi, et Gilbert Rondeau de Shefford, ainsi que MM. Jérôme Proulx, député de St-Jean; Yvon Hamel de Rouville et Glen Brown, de Brome, représentants à l'Assemblée nationale du Québec, ont clairement défini leur position devant plus de 200 maires, échevins et représentants de corps intermédiaires de la région du Haut-Richelieu et des Cantons de l'Est.

La plupart des maires et échevins des 63 municipalités qui ont donné leur appui à la campagne pour que la région de Farnham soit désignée, étaient présents à cette rencontre qui se tenait à l'hôtel de ville de Farnham.

Les cinq députés secondés par les participants à cette assemblée extraordinaire ont résolu de demander formellement aux autorités gouvernementales et spécialement au ministre des Transports, M. Paul Hellyer, de localiser dans la région de Farnham, au sud-est de Montréal, le nouvel aéroport international, à la lumière des mémoires soumis.

Le texte de la résolution adoptée à l'unanimité affirme l'intention de faire tout le nécessaire pour accommoder le nouvel aéroport.

Cette résolution a été endossée par tous les participants. La pétition parviendra dans le plus bref délai au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau, au premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, ainsi qu'à tous les membres tant du cabinet fédéral que provincial.

Ne pouvant assister à l'assemblée, M. Bertrand a fait parvenir un télégramme au maire Arthur Audette, de Farnham, qui est également président du comité intermunicipal, M. Bertrand s'excuse d'être contraint de ne pouvoir assister et il ajoute que le ministre des Affaires municipales, le Dr Jean-Paul Lussier, aura d'ici quelques jours d'autres pourparlers avec le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, au sujet de l'emplacement du futur aéroport.

On sait que le gouvernement du Québec s'est prononcé ouvertement en faveur d'un emplacement qui serait situé au sud ou au sud-est de Montréal.

De même, la ville de Montréal par la voix du président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, s'est prononcée en faveur d'un site au sud de Montréal.

Les députés se sont engagés devant leur auditoire à continuer de mettre en évidence auprès des autorités compétentes les grands avantages et les pressants besoins de la région de Farnham.

Les parlementaires ont de plus fait valoir que le choix d'un emplacement pour l'aéroport, ailleurs que dans la région de Farnham, tout particulièrement près des frontières de l'Ontario, pourrait avoir des conséquences politiques et économiques néfastes à la population québécoise.

Selon eux, Farnham a été le premier choix. Avant que ce projet ne soit rendu public, de sérieux travaux de recherche ont été effectués et seul Farnham avait retenu l'attention des experts.

MM. Forest, Rondeau, Proulx Hamel et Brown ont par le fait même entériné tous les avantages que présente la région de Farnham. Les principaux avantages que les députés ont fait ressortir sont les suivants: Ce projet dans la région de Farnham favoriserait le développement d'une région qui comprend le Haut-Richelieu, les Cantons de l'Est, les régions de Rouville, Shefford, Lac Champlain et de toute la Rive Sud du fleuve St-Laurent.

Le district de Farnham est situé à moins de 25 milles de Montréal, les réseaux de communications existants, autoroute, Canadien Pacifique, auxquels s'ajouteront la route Farnham-St-Jean par l'ancien C.N., soit 10 milles entre les deux villes et dont les plans ont été préparés par le ministère de la Voirie, et un transport rapide qui pourrait être le prolongement du Métro ou un Monorail, permettraient un dégagement rapide que nulle autre région au Québec ne peut offrir. Les usagers de Montréal, qui sont estimés à 70% de la future clientèle, pourraient s'y rendre en moins de 30 minutes.

Farnham est entouré de trois aéroports d'alimentation, St-Hubert, St-Jean et Bromont qui sont une nécessité pour le transbordement. Ce qu'aucun autre site ne peut offrir.

Le Lac Champlain situé à quelques milles de Farnham est d'une utilité primordiale pour le trafic aérien. Les grands aéroports profitant de la mer lorsque cela est possible. Le Lac Champlain est une mer intérieure, dont seul le district de Farnham peut profiter.

Soixante-trois municipalités se sont officiellement prononcées en faveur de Farnham comme choix de l'aéroport projeté et nul doute que beaucoup d'autres en retireraient des avantages économiques. Le choix de Farnham serait conforme en tous points aux recommandations faites par la Chambre de Commerce de Montréal et de la Ville de Montréal.

De toutes les régions autour de Montréal, c'est sans doute celle des Cantons de l'Est qui a le plus besoin d'une action économique gouvernementale, comme en fait foi le mémoire du Comité intermunicipal soumis aux gouvernements d'Ottawa et de Québec.

Seul Farnham accède directement au Centre-Ville de Montréal, les autres endroits proposés devant traverser toute l'île de Montréal dans sa largeur ou sa longueur avant d'atteindre le Centre-Ville.

Un aéroport international à Farnham incommoderait peu de population car il n'y a pas de concentration urbaine importante entre cette ville et Montréal.

Pour ces raisons et pour que le Québec profite presque exclusivement de l'apport économique de l'aéroport international, pour que la région de Montréal soit le mieux desservie possible, il n'existe pas de site plus logique que Farnham pour la construction de l'aéroport international.

On veut un CEGEP à Drummondville

1,500 étudiants manifestent dans les rues d'Acton Vale

ACTON VALE - Les rues d'Acton Vale ont été envahies hier après-midi par 1,500 étudiants venus de la région de Drummondville pour réclamer la création d'un CEGEP dans cette localité. Les jeunes ont profité de la visite du ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, qui a inauguré la polyvalente locale, pour faire valoir de façon bruyante leur point de vue.

Scandant le mot d'ordre "Un CEGEP à Drummondville" les étudiants, pour la plupart du secteur secondaire, accompagnés de professeurs, ont défilé en ordre mais avec beaucoup de bruit dans les principales artères avoisinant la Polyvalente, qui constituait évidemment leur centre d'intérêt.

Vers 2 heures trente, les adolescents se sont dirigés vers la Polyvalente où M. Cardinal ainsi que plusieurs dignitaires se trouvaient pour l'inauguration de l'institution. Ils ont envahi la cour devant le portique principal en criant "On veut Cardinal". Ils sont demeurés ainsi durant deux heures avant d'obtenir que le ministre vienne leur parler.

PROBLEME AIGU

Un porte - parole des manifestants nous a affirmé que Drummondville a un besoin urgent d'un CEGEP. Selon lui la localité dépend de toutes les autres régions possédant déjà un Collège d'enseignement général et professionnel. Les jeunes de Drummondville doivent aller étudier au petit bonheur un peu partout dans les CEGEP de l'extérieur. Environ 700 étudiants de la ville en question doivent sortir à l'extérieur pour jouir des facilités des autres CEGEP.

Un groupe de parents s'est formé, à Drummondville, pour créer un collège correspondant indépendant. Mais la mesure est très onéreuse et plusieurs étudiants, professeurs et même parents sont fort mécontents de la situation.

Les jeunes manifestants bénéficiaient visiblement d'un certain appui venant de leurs aînés. Notons qu'ils sont venus à Acton Vale, dans des autobus jaunes comme en emploient les Régionales pour le transport de leurs étudiants...

Selon les dirigeants de la manifestation, les jeunes qui ont défilé dans les rues provenaient de Drummondville et de la région et même d'Acton Vale.

Aucun incident fâcheux n'est survenu durant la manifestation. Un fort cordon d'agents de la Sûreté provinciale et d'agents municipaux sous la conduite du chef Gérard Clément, d'Acton Vale, a protégé les abords de la Polyvalente.



EN FAVEUR DE FARNHAM - Plusieurs personnalités du monde politique ont appuyé de leur autorité le choix de Farnham comme site du futur aéroport international. On reconnaît sur la photo, dans l'ordre, MM. Arthur Audette, maire de Farnham, et Roland Désourdy, maire de Cowansville, co-présidents du comité mis sur pied pour mousser la candidature de Farnham; M. Yves Forest, député fédéral de Missisquoi; M. Yvon Hamel, député provincial de Rouville; et M. Glen Brown, député provincial de Brome.

La région métropolitaine perdrait $100 millions

MONTREAL (PC)—Un membre du comité exécutif de la ville de Montréal a déclaré que la fermeture de Terre des Hommes signifiait une perte de l'ordre de $100 millions pour l'économie de la région métropolitaine.

M. Jean Labelle a déclaré vendredi soir au cours d'une interview: "La disparition de Terre des Hommes causera plus de tort que de bien à l'économie montréalaise. Ce sera encore pire pour l'économie de la province".

"Cette mesure provoquera une baisse de l'activité économique d'environ $100 millions et aura des répercussions dans différents secteurs comme celui des bénéfices commerciaux, des taxes, de l'augmentation du chômage et celui des allocations d'assistance sociale".

Le comité exécutif a voté, mercredi soir, en faveur de la fermeture de TDH pour 1969 à cause d'un déficit de $5 millions accumulé en 1968 et d'un déficit prévu de $4 millions pour 1969.

A la suite de cette décision, le maire Jean Drapeau a déclaré qu'il songeait à démissionner de son poste à cause du climat d'austérité financière dans lequel le conseil municipal devra probablement travailler durant plusieurs années à venir.

M. Saulnier

D'autre part, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a déclaré qu'il croyait que M. Drapeau demeurerait à son poste comme maire de la métropole.

M. Saulnier a dit dans une interview radiophonique, hier, que le maire avait encore un rôle important à jouer dans les affaires municipales.

"Il y va de l'intérêt de nos concitoyens que M. Drapeau demeure à la mairie", a dit M. Saulnier. "Le connaissant bien, je suis certain que les marques d'appréciation que lui a témoignées le public sauront le faire fléchir".

Au sujet de Terre des Hommes, M. Saulnier a ajouté que la ville avait décidé "après une étude réaliste de la situation" qu'il serait plus économique d'en cesser l'exploitation que de continuer.

Montréal ne pouvait assumer seule le risque financier d'administrer l'exposition dans les circonstances présentes, et il n'existait apparemment "aucun espoir d'arrangement financier soit avec le gouvernement provincial, soit avec le gouvernement fédéral".

Le président du comité exécutif a également demandé aux Montréalais "de se montrer patients" quant à l'extension des lignes du métro.

"Nous nous sommes engagés à étendre les lignes du métro après que le gouvernement de l'Union nationale nous eut promis un octroi de $100 millions à cette fin", a-t-il dit.

"Maintenant que le gouvernement provincial a lui-même des problèmes financiers, il serait irréaliste à ce moment-ci de penser aux projets d'expansion du métro".



LE DEPUTE PROVINCIAL du comté de St-Jean, M. Jérôme Proulx, a tenu à présenter ses félicitations à M. l'abbé Lucien Lemieux qui a été choisi personnalité de l'année 1968, à St-Jean. (Voir textes et photos en page 7)

Régionalisation et réforme du sénat

Le général de Gaulle annonce un référendum pour le printemps

PARIS (AFP)—Au terme d'un voyage de trois jours en Bretagne-qui a été son premier déplacement en province depuis les événements de mai-le général de Gaulle a annoncé que le référendum-projet, sur une nouvelle organisation des provinces françaises et une transformation du Sénat, aura lieu au printemps prochain.

Le chef de l'Etat n'en a pas fixé la date exacte. Mais il apparaît que cette consultation populaire aurait lieu de préférence après les vacances de Pâques, c'est-à-dire dans la seconde partie du mois d'avril, pour éviter une session extraordinaire de l'Assemblée nationale.

Ce voyage, qui a été suivi par plus de 150 journalistes français et étrangers, a été marqué par les séquelles de la crise de mai: pour la première fois, le général de Gaulle a été chahuté par des étudiants.

A Rennes et à Brest, des groupes de jeunes contestataires, qui n'ont jamais dépassé la centaine, et qui étaient, assure-t-on, menés par des "activistes" venus de Paris, ont semé la perturbation sur le passage du président de la République.

Ces manifestations se sont traduites seulement par les slogans habituels et quelques bousculades, à l'exception de celle de Rennes, vendredi, tard dans la soirée, où des vitrines furent brisées et où l'on vit resurgir les drapeaux rouges et noirs du printemps dernier. Quant au mouvement Breton, dit "autonomiste", il ne s'est manifesté à aucun moment, contrairement à certaines prévisions.

Séjour d'étude

Le général de Gaulle reçut à Rennes, à Brest, et à Quimper un accueil sympathique. Mais cette visite bretonne ne rassembla à aucun moment des foules importantes. Il est vrai que ce déplacement ne se prêtait-à l'exception du discours de Quimper, où la population était nombreuse et à aucune manifestation populaire importante. Le séjour du général de Gaulle en Bretagne a essentiellement revêtu un caractère d'étude: séance de la Commission de développement économique régional vendredi à Rennes, au cours de laquelle a été examinée la situation économique de la Bretagne, visite des installations militaires et pétrolières du port de Brest, entretiens avec toutes les personnalités du monde économique breton.

Le président de la République a tiré les conclusions de son voyage en Bretagne dans son discours prononcé hier à Quimper, qui n'a été troublé par aucune manifestation d'étudiants, suivi avec une grande attention par la foule bretonne. Celle - ci a entendu le général de Gaulle annoncer, pour la Bretagne, "touchée par le génie du renouveau", la fin de son isolement et de sa mise à l'écart des courants modernes.

Les Bretons, jaloux de leur langue, ont été sensibles à la citation faite par le chef de l'Etat en langue bretonne et ont voulu y voir l'importance qu'il attache au maintien du particularisme qu'ils souhaitent conserver. Le drapeau breton, tout au long de ce voyage, a d'ailleurs flotté au côté du drapeau tricolore.

Les observateurs estiment que ce voyage a rempli son but, aussi pensent-ils que le général de Gaulle, dans les prochaines semaines, pourrait effectuer un nouveau déplacement en province. Ce serait la Lorraine cette fois-avec ses capitales: Metz et Nancy-qui accueillerait le général de Gaulle.

Rencontre CADRES à St-Césaire mercredi

SAINT-CESAIRE (AP)-- CADRES, comité d'animation pour le développement régional économico-social, organise pour mercredi, le 5 février, une rencontre qui se tiendra sous le thème suivant: l'inventaire des centres de décision.

M. Romuald Gravel, de Marieville, nous informe que la réunion débutera à 8 heures, à l'hôtel de ville de Saint-Césaire.

Toute la population de la région est cordialement invitée à participer à cette rencontre.

Mme Ovila Fontaine est décédée à 70 ans

VALCOURT - Mme Ovila Fontaine, née Blanche Nadeau, domiciliée à Racine, est décédée samedi, le 1er février, à l'âge de 70 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Mme Charles-Auguste Chagnon (Rita), de Richmond; Mme Fernand Gendron (Olive) de Cowansville; Raymond, Denis et Gérard Fontaine, de Cowansville; Yvon de Racine; Rosaire, de Sherbrooke; ainsi que plusieurs petits-enfants, frères et soeurs.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire J.-H. Fleury Inc., à Valcourt.

Le convoi funèbre quittera le salon funéraire à 9.30 h. mardi matin, le 4 février, pour se rendre à l'église paroissiale de Racine, où les funérailles seront chantées.

L'inhumation se fera au cimetière du même endroit.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG



MESSE EN PLEIN AIR -- Plus de 1,200 personnes se sont rendues à messe en ski-doo, à Valcourt, hier matin, dans le cadre du carnaval d'hiver local. M. le curé Lavallée de Valcourt a célébré la messe en plein air devant les paroissiens, assis sur 700 autos-neige.

Une jeune fille de 13 ans perd la vie dans un accident à Farnham

FARNHAM - La province de Québec a toujours été la province à avoir le plus de victimes de la routes dans les fins de semaine et c'est reconnu. La région n'a pas été épargnée cette fois-ci, puisqu'on a enregistré une perte de vie dans la région, soit plus précisément à Farnham.

Tard, hier soir, une forte brume s'est répandue sur une grande partie de la rive sud du St-Laurent, ce qui obligeait les automobilistes à être très prudents, vu la mauvaise visibilitée.

Ce qui devait arriver, arriva.. En effet, une jeune fille de 13 ans, Suzanne Labrecque, traversait la rue alors qu'elle fut happée par un automobiliste qui, semble-t-il, avait la vue quelque peu obstruée par la brume.

Les agents de la Sûreté provinciale, qui ont été appelés sur les lieux, n'ont pu que constater le décès de la jeune fille, enfant de M. Albert Labrecque de Farnham.

Auc dernières nouvelles, les agents de Cowansville ne connaissaient pas l'identité ni la marque de voiture du chauffeur celui-ci n'étant pas demeuré sur les lieux.

Il appert toutefois, que l'automobiliste se soit rapporté de quelque façon au poste de police, disant qu'il se rendait à Drummondville et qu'il arrêterait aux bureaux de la Sûreté de l'endroit.

La soirée Lacordaire: un franc succès

ST-CESAIRE (AP) --- Plus de deux cents personnes ont assisté à la soirée Lacordaire mensuelle, à St-Césaire. A cette occasion, quatre nouveaux membres ont été initiés.

Mme Lucien Viens, secrétaire de cet organisme, remercie tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à faire de cette soirée un véritable succès.

Valcourt a couronné sa reine en la personne de Hélène Corriveau

VALCOURT - Le carnaval de Valcourt est maintenant chose du passé. En effet, il s'est terminé hier soir, alors que plus de 1110 personnes ont acclamé la nouvelle reine, Mlle Hélène Corriveau.

La nouvelle reine a été couronnée par la reine 1968, qui était en occurrence Mlle Madeleine Proulx.

Pour se mériter le titre, les duchesses avaient plusieurs ventes à faire et la nouvelle élue est celle qui en a fait le plus. Le total des ventes de Mlle Hélène 1ère et des autres duchesses se monte à $13,120, ce que les organisateurs n'osaient pas espérer.

Plusieurs personnalités ont assisté à cette soirée maintenant mémorable. Il suffit de nommer MM. Armand Russell député provincial de Shefford, et ministre des Travaux publics, Raynald Boudreau, député du district; Camille Rouillard, maire; Philippe Bourques, représentant provincial de la journée colombienne; Marcellin Bouthiller, grand chevalier; Laurent Beaudoin, président de la compagnie Bombardier Ltée.

Au cours de la soirée, on a aussi procédé à la remise des différents trophées en ce qui a trait au concours du palais de glace. Les lauréats furent: MM. Germain St-Pierre, 1er prix; Germain Bernier, deuxième prix; M. Laurent Beauregard, troisième prix et enfin, M. Marc Comtois, s'est mérité le quatrième.

La journée-clôture du carnaval en a été une très chargée. En effet, elle a débuté par une messe en plein air, précédée de la bénédiction des autos-neige. Plus de 1,200 personnes s'étaient rendues avec 700 autos-neige pour assister à cette cérémonie.

Les amateurs d'autos-neige ont également eu l'occasion de participer à un dîner communautaire à la cafétéria de la Compagnie Bombardier après la messe, avant d'assister aux bouffonneries sportives dans les rues de la ville en après-midi.

Deux bambins auraient été trouvés morts à Cowansville

COWANSVILLE - Le mystère plane à Cowansville depuis quelques heures et on semble ignorer quand le tout sera éclairci. En effet, deux bébés auraient été trouvés morts et ce, dans des circonstances assez bizarres.

Jusqu'ici, la Sûreté provinciale de Cowansville se refuse à tout commentaire, et il semble qu'il faudra attendre à plus tard avant d'obtenir des renseignements plus précis.

Actuellement, tout ce que l'on sait, c'est le fait que ces deux bébés auraient été trouvés à des endroits différents et qu'ils étaient morts à leur découverte.

M. H.E. Beauregard est décédé à 74 ans

ST-DAMASE (DNC) - - M. Hector-Eugène Beauregard, époux de Yvonne Malo, est décédé à l'âge de 74 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil: ses enfants et leur conjoint: M. et Mme Laurent Beauregard, de St-Damase; M. et Mme Denis Beauregard, de St-Césaire; M. et Mme Gérard Darsigny (Julienne), de St-Damase; M. et Mme Fernand Beauregard (Thérèse), de St-Pie; M. et Mme Réal Jarry (Edith), de Laval des Rapides; ses soeurs et leur conjoint: M. et Mme Georges Malo (Léonide), M. et Mme Albani Ménard (Adrienne), M. et Mme Alfred St-Pierre (Angélina), et M. et Mme Charles Laurent Tétreault (Yvonne).

Le service funèbre fut chanté à l'église paroissiale de St-Damase.

Mme P. Villeneuve meurt à Montréal à l'âge de 77 ans

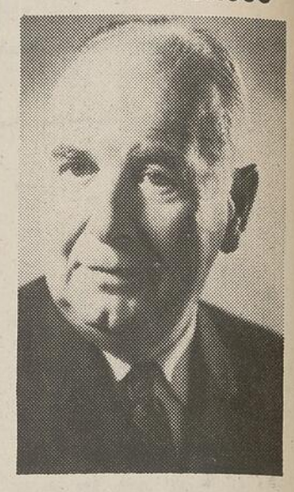
STE-ANNE DE LA ROCHELLE (DNC) - - Mme P. Villeneuve, née Emilia Auclair, est décédée à Montréal à l'âge de 77 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Ste-Anne de la Rochelle.

Le cortège funèbre était composé de son époux, M. Villeneuve, et ses enfants, de même que de ses nombreux petits-enfants, dont plusieurs religieuses.

C'est le curé de la paroisse qui a chanté l'office funèbre et prononcé l'homélie de circonstance.

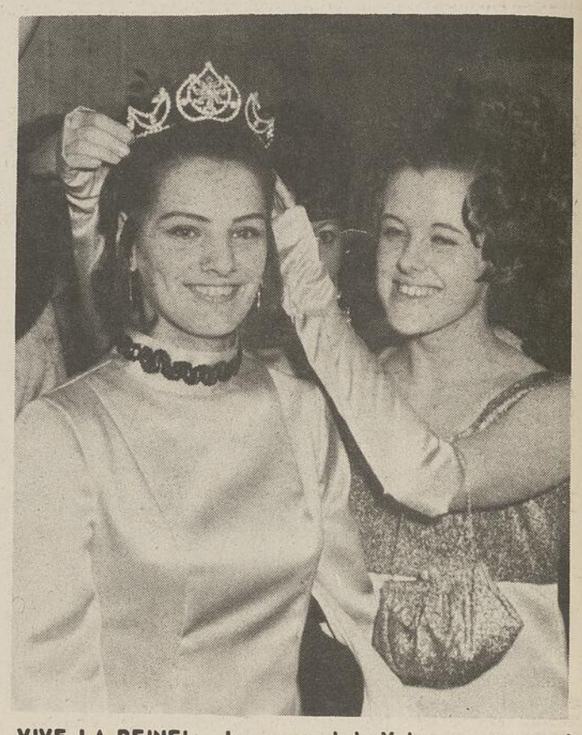
Outre sa famille, elle laisse dans le deuil sa soeur, Mme Georges Davies, de Montréal, et ses frères, M. Joseph Auclair de Ste-Anne de la Rochelle et M. Josaphat Auclair de Granby.

NOMINATION IMPERIAL TOBACCO



M. N.J. Flynn

M. John M. Keith, président de l'Imperial Tobacco du Canada Limitée, annonce la nomination de M. Norman J. Flynn au poste de secrétaire de la compagnie.



VIVE LA REINE! -- Le carnaval de Valcourt a couronné hier soir sa reine 1969, en la personne de Mlle Hélène Corriveau. Nous la voyons à gauche, au moment où elle est couronnée par celle qui l'a précédée, la reine 1968 Mlle Madeleine Proulx.

M. Uldège Fortin, ancien maire de Farnham, est décédé à 79 ans

FARNHAM - Une personnalité bien connue à Farnham, M. Uldège Fortin, époux de feu Aldéa Monty, est décédé dimanche matin au foyer Sainte-Elisabeth de Farnham après une courte maladie.

Né le 29 septembre 1889 à L'Ange-Gardien, comté de Rouville, M. Fortin fut maire de Farnham pendant plus de 10 ans, de 1938 à 1949. Membre à vie des Chevaliers de Colomb et faisant partie du 4e degré, il fut aussi président de l'Union des municipalités et président du Montréal Board of Trade.

Il laisse dans le deuil 4 filles et 4 garçons: Marie (Mme Philippe L'Homme), de Montréal; Margot (Mme Léopold Rocheleau), de Holioke, Mass.; Madeleine, religieuse de la Présentation de Marie, de Drummondville; Marthe (Mme Ken Patrick), de Bedford; Gaston, de Montréal; le Dr Luc, de Ville de Laval ; Bernard, de Farnham; et Me Pierre, de Ville d'Anjou.

La dépouille mortelle est exposée au salon Désourdy, 411, rue Principale, à Farnham.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 février, à 11 heures, en l'église Saint-Romuald de Farnham.

L'inhumation se fera au cimetière de Farnham.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.



M. Uldège FORTIN

Mme G. Fournier est décédée à l'âge de 78 ans

MARIEVILLE - - Une citoyenne de Marieville, Mme Georges Fournier est décédée. Née Dorilla Mailloux, elle était âgée de 78 ans.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, sous la direction de la maison Delphis Monast et Fils, 600, rue Saint-Charles, à Marieville. Le service a été chanté à l'église paroissiale locale à 10 heures suivi de l'inhumation au cimetière du même endroit.

Mlle Francine Jodoin est décédée à 11 ans

BONSECOURS (DNC)-- M. et Mme Réal Jodoin ont eu la douleur de perdre leur fille, Francine, décédée subitement, à l'âge de 11 ans.

Le service funèbre a eu lieu en l'église paroissiale de Bonsecours et l'inhumation suivit au cimetière local.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR

EDUCATION PERMANENTE

Cours de formation scolaire

Des cours de formation scolaire seront dispensés par la Commission Scolaire Régionale Meilleur pour une deuxième session.

Ces cours seront offerts aux niveaux:

Formation scolaire

Secondaire I
Secondaire II
Secondaire III
Secondaire IV
Secondaire V

Formation commerciale

Secondaire III
Secondaire IV
Secondaire V

Conversation Française et Anglaise

Ces cours seront dispensés les lundi, mardi, mercredi ou jeudi. Le nombre de soirs et la journée dépendent de votre choix de cours.
Heures de cours: 7.00 heures à 10.00 heures p.m.
Date d'inscription: 3-4-5 Février et 10 Février 1969 pour les retardataires à 7.30 heures p.m.

Début des cours: 10 Février 1969

Lieu d'inscription: Ecole Secondaire Sacré-Coeur, 150, rue Lansdowne, Granby, Qué.

Frais d'inscription: $5.00

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez communiquer au bureau de l'Education Permanente, 261, rue Laurier, Granby. Téléphone 378-8491.

M. LEO BRETON
votre représentant



77, rue Principale
Sutton, Qué.
538-2220

PLACEMENTS

Sous les réserves d'usage il nous fait plaisir de vous suggérer les valeurs suivantes:

	TAUX	ECHEANCE
VILLE ST-HUBERT	8%	15-2-79
HOPITAL STE-JEANNE D'ARC	8%	1-2-79
CEGEP RIMOUSKI	8%	1-2-79

De plus, nous vous offrons d'autres valeurs de premier choix échéant de 1 à 5 ans et donnant des rendements de 7½% à 7 3/4%.

Nous vous suggérons également un groupe de Fonds Mutuels (Canadiens & Américains) de premier choix: American Growth Fund (A.G.F.) - Dreyfus Fund - Les Placements Collectifs, Inc. (A.B.C.) - Mutual Accumulating Fund (M.A.F. - M.B.F. - M. G. F.) Canadian Investment Fund (C.I.F.) - All Canadian Venture - Fidelity Trend.

Pour ceux qui veulent s'exempter de payer des impôts et en même temps bénéficier d'un rendement de 7% et plus, nous offrons des valeurs à escompte avec petits coupons variés de 3½% à 5½%.

Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le représentant plus haut mentionné.

PRIX ET PROSPECTUS SUR DEMANDE

CLICHE ET ASSOCIÉS LTÉE
Courtiers en valeurs de placements

QUÉBEC, Place Youville, Tél.: 529-1721
MONTRÉAL, Tour de la Bourse, Place Victoria, Tél.: 878-1951
TROIS-RIVIÈRES, Place Royale, Tél.: 378-4088

LA SEULE DE L'ANNEE ...

VENTE PAPIER - TENTURE
SUNWORTHY
ENCOLLE et LAVABLE
COMMENCANT SAMEDI, le 1er FEV.

Rouleau simple
REG.: 1.25, 1.40, 1.55, 1.70, 1.85, 1.95

SPECIAL 79¢

LATEX A PLAFOND "Super-White" $5.55 le gal.

SPECIAL PEINTURES
Couleurs non Renouvelées
Valeur jusqu'à $10.50 le gal.
SPECIAL $1.49 le gal.

LE CENTRE DE PEINTURE LTEE
GEO. H. DUMAS
317 A, rue Racine GRANBY
Glidden

GRANBY



SOUPER DU CARNAVAL - Les autorités municipales de Granby et celles du neuvième carnaval d'hiver de Granby se sont réunies hier soir au Centre d'achats Frontenac pour un grand souper. Sur la photo, nous reconnaissons, de gauche à droite: MM. Gilbert Rondeau, député fédéral de Shefford; Charles d'Amours, directeur général de La Voix de l'Est Ltée; Gill Langlois, maire-suppléant de Granby; le bonhomme Carnaval; Jean-Guy Latour; Sa Majesté Francine 1ère; M. Roméo Leblanc, président du Carnaval; Antonio Gagnon, président des marchands du centre d'achats; Paul Nadeau, président honoraire du carnaval; Bernard Beaudry, conseiller municipal; Jean-Paul Brisson; Georges-Emile Guillette, conseiller municipal; Raymond Forand, chef de police de Granby.

Les administrateurs municipaux doivent démontrer de l'audace-M.P.-O. Trépanier

GRANBY - Les administrateurs d'une ville doivent démontrer beaucoup d'audace et d'imagination, tout en demeurant prudents; s'ils se contentent de gérer les affaires publiques au jour le jour, de façon routinière, ils président aux destinées d'une ville en déclin. Voilà ce qu'a déclaré en substance M. Paul-O. Trépanier, maire de la ville de Granby, lors d'une causerie aux membres de la Jeune chambre de la ville, à l'occasion du troisième cours sur la politique municipale organisé par cet organisme.

A l'instar des autres paliers de gouvernement, a déclaré le maire, le gouvernement municipal existe afin d'assurer le bien-être du citoyen. C'est le premier palier de l'administration publique, celui qui est le plus accessible au citoyen.

C'est la commune qui fournit l'eau potable et l'eau servant à l'industrie. C'est la commune qui planifie l'environnement urbain, qui divise le territoire en lots à bâtir, qui construit et entretient les rues et les trottoirs. C'est la commune qui construit les égouts et dispose des eaux-vannes.

C'est la commune qui assure la protection du citoyen et de ses biens contre le vol et l'incendie. C'est la commune qui enlève les déchets. C'est la commune qui émet les permis à l'usage du citoyen, des commerces, de l'industrie. C'est la commune qui organise les loisirs du corps et de l'esprit.

C'est la commune qui contracte les emprunts et taxe le citoyen et la propriété pour atteindre les objectifs que représentent les différents domaines que j'ai mentionnés et qui constituent le champ de juridiction administratif.

La commune agit dans un cadre juridique, social et économique bien précis. C'est le conseil municipal, le maire et les conseillers qui exercent les pouvoirs que leur confère la Loi des Cités et Villes du Québec.

Le rôle premier du conseil municipal, qui est un corps législatif, a poursuivi M. Trépanier, est de planifier et coordonner l'administration de la ville. Le conseil élabore les politiques générales qu'il détermine à la suite d'enquêtes, de recherches, d'études. Le conseil doit s'assurer l'efficacité des services municipaux afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires pour établir les priorités de mise en valeur.

Un conseil trop pragmatique ne s'occupant que des tâches routinières ne peut préparer la ville à faire face à l'avenir en assurant le progrès qui doit être basé sur les transformations essentielles de l'administration, selon les changements de la conjoncture sociale, économique et politique.

Il est donc essentiel qu'il y ait communion de pensée entre le conseil et les divers départements de l'administration, ce, afin d'atteindre un objectif commun, le mieux - être du citoyen.

L'action des départements doit aussi être coordonnée afin d'empêcher la duplication du travail et même empêcher que des secteurs de l'administration ne travaillent en sens inverse d'autres secteurs.

Un climat sain exige du personnel une loyauté envers le conseil, de sorte que toute décision contraire au bien général de la communauté soit retournée au conseil une fois modifiée pour être étudiée de nouveau.

Le conseil municipal doit donc déléguer une partie de son autorité afin de permettre aux chefs de département de lui soumettre des plans de mise en valeur.

Au lieu d'improviser l'administration, de dire le maire, le conseil doit planifier selon un programme bien défini et réaliser selon un ordre de priorité basé sur les possibilités financières, à court et à long termes.

En plus d'être un catalyseur, le conseil est un animateur qui doit aiguillonner sans cesse les chefs de département et provoquer, par son dynamisme, l'enthousiasme au sein de la population.

C'est par cette inter-action tripartite, conseil-chefs de département - citoyens, que la commune progresse et devient un lieu où le citoyen peut s'épanouir.

C'est donc cela le rôle du maire et des conseillers. S'ils limitaient leurs activités à administrer bêtement, au jour le jour, selon une routine rigidement établie, ils ne pourraient que présider aux destinées d'une ville en déclin.

Il faut une administration efficace, saine, honnête, prudente, conclut-il; il faut toutefois beaucoup plus une administration audacieuse, originale, imaginative, "dans le vent"

C'est à ce prix seul que la municipalité progressera dans la société pluraliste de demain.

Le maire favorise la régionalisation des corps de police

GRANBY --- Le maire de la cité de Granby, M. Paul-O. Trépanier, favorise la régionalisation des corps de police ainsi que l'uniformisation des costumes portés par les policiers municipaux. Il s'élève de plus contre le port de l'arme à feu.

M. Trépanier a ainsi communiqué sa pensée sur ces deux questions alors qu'il s'adressait aux personnes réunies à la salle de l'école secondaire Sacré-Coeur pour assister au troisième de la série de cours sur la politique municipale et régionale dispensée sous l'égide de la Jeune chambre de Granby.

Le maire y a de plus fait remarquer que le policier doit être considéré comme un ami prêt à aider les jeunes et que c'est ainsi qu'il faut le faire connaître auprès du public.

M. Trépanier avait auparavant déclaré que le rôle du conseil est de légiférer et il a élaboré sur l'importance des fonctions du greffier, du trésorier, du directeur des services municipaux et des officiers responsables des divers départements.

Un incendie cause pour $2,500 de dommages sur la rue Centre

GRANBY - Un incendie a causé, peu avant 1 h. 30 hier après-midi, des dommages évalués à environ $2,500 à un établissement situé au 31 de la rue Centre à Granby. Les dommages ont été causés dans une certaine mesure par l'eau, la fumée et par le fait que les pompiers ont été dans l'obligation de défoncer des planchers pour circonscrire les flammes.

L'alerte a été donnée vers 1h. 25, hier après-midi, et une trentaine de pompiers de la municipalité de Granby, sous la conduite du directeur Raymond Forand et de l'assistant-directeur L.-P. Légaré, se sont rendus immédiatement sur les lieux du foyer d'incendie et ont réussi à maîtriser le brasier en moins d'une heure. Ils ont cependant utilisé deux jets.

L'établissement situé au 31 de la rue Centre, à Granby, comprend un salon de barbier, qui a été complètement épargné, un studio de culture physique qui a endossé la plus grande partie des dommages ainsi qu'une quinzaine d'appartements dont l'un a été sérieusement endommagé.

On ne sait pas encore de façon précise ce qui aurait été à l'origine des flammes. Cependant, des pompiers ont dit avoir vu entre un plafond et un plancher des fils électriques à découvert. Leur version est donc celle d'un court-circuit.

Ce sont les pompiers de la ville de Granby qui se sont rendus sur les lieux de l'incendie.

Trois hippies étonnent les paroissiens de Notre-Dame

GRANBY - Les fidèles de la paroisse Notre-Dame de Granby, qui ont assisté hier matin à la messe ont été quelque peu surpris de voir parmi l'assistance trois membres de la secte des hippies.

Cheveux longs, accoutrement des plus bizarres, colliers, pendatifs et "blue jeans" caractérisaient ces trois jeunes gens qui ne manquèrent pas d'attirer l'attention. Bien sûr, tout le monde se demandait ce qui les amenait là.

Avec l'assentiment du curé, M. l'abbé Hectorien Chapdelaine, un groupe d'étudiants en criminologie, de l'université de Montréal, se sont rendus à l'église de la paroisse Notre-Dame pour y mener une enquête sociologique. Il s'agissait d'étudier les réactions des gens en voyant trois hippies assister à la messe et en plus communier.

Ce travail avait été commandé par leur professeur. Les réactions furent des plus diverses. Les trois principaux acteurs ont joué leur rôle à perfection tandis que leurs compagnons prenaient des photographies pouvant illustrer des visages étonnés.

En même temps, une jolie jeune fille armée d'un magnétophone portatif interrogeait les paroissiens à la sortie de l'église pour recueillir leurs commentaires.

Après l'office religieux, le groupe a distribué dans les demeures un questionnaire auquel on demandait de répondre le plus honnêtement possible.

Selon les commentaires recueillis, le groupe est très satisfait et il est reparti en fin d'après-midi enchanté de la collaboration de la population de Granby.

Le comité régional des messes rythmées se réunira ce soir

GRANBY -- Le comité régional des messes rythmées tiendra une réunion ce soir, à 7.30 h., au sous-sol de l'église Saint-Joseph; la rencontre groupera des organisateurs de messes rythmées représentant les neuf paroisses de Granby.

Au cours de cette réunion, qui se tiendra sous la présidence de M. l'abbé Roger Brouillard, les délégués des paroisses, qui seuls sont les invités attitrés à cette occasion, échangeront leurs expériences sur ce qui se fait actuellement. On fera également rapport de ce qui s'est passé à la réunion du comité diocésain des messes rythmées, à Saint-Hyacinthe, le 18 janvier.

M. R. Sibot est élu président de son syndicat

GRANBY -- Le Syndicat des employés Hafner Fabrics de Granby s'est réuni afin d'élire un nouvel exécutif pour l'année 1969.

Au syndicat même, M. Roch Sibot a été élu président en remplacement de M. Roland Duhamel, sortant de charge. Les autres officiers sont les mêmes, soit M. Gilles Gazaille, vice-président, Mme Lise Béland, secrétaire, et M. Jean-Paul Fortin, trésorier.

Un nouveau comité de loisirs a aussi été formé et les officiers de cette section seront pour 1969: MM. Gilles Gazaille, président, Claude Lacroix, vice-président, et Raynald Mongeau, secrétaire-trésorier.

Les scouts feront la cueillette des journaux ce soir

GRANBY -- C'est ce soir que les scouts de la paroisse Saint-Joseph de Granby parcourront la ville afin de recueillir le plus de papier journal possible. Les gens désireux de contribuer à l'organisation des scouts pourront donc se débarrasser sans frais de leurs vieux journaux. Ils n'auront qu'à laisser la lumière de leur porte allumée à compter de six heures. Les scouts qui iront à travers les rues de Granby à partir de cette heure comprendont alors qu'ils doivent aller cogner à ces portes.

L'actif de la Caisse populaire de Granby a augmenté de $1 million

GRANBY -- L'actif de la Caisse populaire de Granby a augmenté de $1,005,793.25 au cours du dernier exercice financier, passant de $11,544,661.07 qu'il était à $12,560,454.32.

Les disponibilités en caisse atteignent les $3,491,230.76 alors qu'une somme de $131,620 est en dépôt bloqué à la Banque Provinciale du Canada. Le détail des placements est le suivant:
$685,707.59 en obligations diverses au porteur; $100,000 à l'Association coopérative Desjardins; $90,000 à la Société Générale de Financement; $20,000 à l'Union Régionale de St-Hyacinthe; $10,000 à l'Institut Coopératif Desjardins; $3,000 à l'assurance-Vie Desjardins et le même montant à la Société d'Assurance des Caisses populaires.

Les prêts consentis aux membres totalisent: $3,630,973.27 en reconnaissance de dettes (soit 2,910 emprunteurs); et $4,087,820.54 sur habitations diverses (soit 727 membres).

Enfin, le dernier item de l'actif est identifié par les immobilisations: sur terrain de stationnement et immeuble, $67,500; sur l'immeuble de la Caisse, $213,497.87; sur l'ameublement et équipement de bureau, $26,104.29.

Le passif se divise en deux sections, soit ce que la caisse doit à ses membres et ce qui appartient à la caisse.

La caisse doit à ses membres ceci: éligibilités: capital social des membres (15,300), $1,691,965.63; épargne véritable, $462,250.24; épargne ordinaire des membres, $9,312,093.45; dépôt à terme, $324,700.00; Caisse d'épargne scolaire, et comptoirs scolaires, $109,052.17.

A cela, ajoutons ce qui appartient à la caisse, soit les fonds de réserve, $314,591.95; les fonds de prévoyance, $151,273.60 et les trop perçus à partager, $194,527.28, pour un grand total du passif de $12,560,454.32.

Si on jette maintenant un coup d'oeil sur l'état comparatif des bénéfices et dépenses, on s'aperçoit que les bénéfices se chiffrent à $750,764.28 répartis comme suit: intérêts sur prêts aux membres, $526,003.12; intérêts sur placements et dépôt à l'Union régionale, $195,332.74 et les autres bénéfices se montent à $29,428.42.

Les dépenses se répartissent comme suit: intérêts versés aux déposants, $248,182.18; prime d'assurance-vie, capital social et épargne, $37,850.36; information des membres et promotion sociale, $12,703.64; contribution à l'union et Fédération, $26,669.84; coût de la propriété, $25,604.05; amortissement, ameublement et équipement de bureau, $20,000; administration générale, $185,226.93 pour un total de dépenses de $556,237, ce qui laisse un trop perçu de $194,527.28.

La Commission scolaire est en mauvaise posture à St-Alphonse

GRANBY -- La commission scolaire de Saint-Alphonse de Granby, à l'instar d'autres commissions scolaires, a de la difficulté à joindre les deux bouts.

L'augmentation des dépenses annuelles due au renouveau scolaire, des sources de revenus trop peu importantes pour boucler le budget, et des subventions d'équilibre budgétaires gouvernementales constamment en retard sur l'année en cours sont autant de facteurs concourant au déséquilibre du bilan annuel.

Au cours de la réunion régulière de jeudi le 6 février, seule l'étude du budget entreprise le 23 janvier dernier, sera à l'ordre du jour. Cependant, M. Omer Bédard, secrétaire-trésorier de cet organisme, ne croit pas devoir attendre la fin de l'étude du bilan annuel avant de savoir qu'il se soldera par un déficit de $22,-144.81.

Les dépenses totales de la commission scolaire ont atteint la somme de $65,817, tandis que les revenus proprement dits représentant les taxes payées par les 142 contribuables ne dépassent pas $20,000. A ce montant il faut ajouter les subventions d'équilibre budgétaire, lesquelles rembourseront le $22,144.81, et les remboursements des sommes admissibles ou plus précisément des sommes dispensées par le ministère de l'Education au niveau du voyagement, des salaires des professeurs, du per capita par élève et du matériel scolaire. Ces dernières ne sont pas encore déterminées.

Le ministère de l'Education devrait, d'après M. Bédard, environ $28,000 sur les subventions de '67-'68, plus le remboursement du déficit du bilan de $22,144.81, ainsi qu'un autre montant de $5,947.29, résidu de subventions non remboursées pour '66-'67.

La situation financière est toutefois moins alarmante qu'en septembre dernier, alors que M. Omer Bédard et le président de la commission scolaire M. Gérard Viau durent se rendre à Québec afin d'obtenir un remboursement de subventions de $11,800. "Impossible autrement, dit M. Bédard, de commencer les classes annuelles." La situation était du reste, ainsi envenimée depuis la fin juin.

Les institutrices au nombre de cinq durent partir en vacances sans avoir reçu leur salaire pour les mois de l'été, et leur attente s'est prolongée jusqu'à la mi-septembre.

Présentement la municipalité scolaire de Saint-Alphonse de Granby, doit $16,000 en répartition annuelle à la régionale Meilleur pour '67-'68. Elle ne sait pas quand elle pourra rencontrer ce paiement d'une extrême importance pour le bon fonctionnement de la Régionale.

De plus, M. Bédard déclare qu'il a fallu emprunter $10,500 à la banque en décembre et qu'il faudra faire un autre emprunt d'égale importance bientôt. Toutefois, il espère en la rentrée des taxes scolaires, dont la plupart des avis ont été facturés afin de rencontrer les dépenses les plus pressantes. Notamment les salaires des institutrices.

Le trouble des administrateurs de la commission scolaire de Saint-Alphonse de Granby ne semble pas toutefois résorbé. M. Omer Bédard ne cache pas que si les subventions d'équilibre budgétaire ne parviennent pas avant les vacances annuelles, il y aura peu de possibilité de payer les salaires des institutrices, à moins d'entreprendre un autre pèlerinage à Québec, au ministère de l'Education.

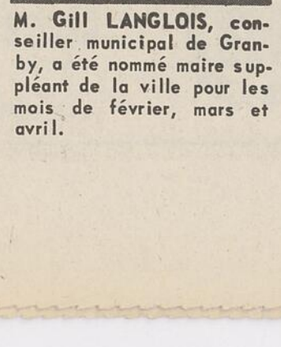
CINEMA "LE PLAZA"
2e semaine de succès
18 ans Jane Fonda
"Barbarella" couleurs
"30 Minutes de Sursis" Sidney Poitier
Une seule representation à 7 h. 30



Mme Laureen ANCTIL guérisseuse spirituelle et fille de M.Victor Anctil, bien connu dans la région, sera mercredi le 5 février à l'Hôtel Granby de 2 hres à 7.30 p.m. ainsi qu'à toutes les deux semaines.



Mgr Lucien METZINGER, évêque d'Ayaviri, au Pérou, sera le conférencier invité lors de la rencontre hebdomadaire du club des Francs, mardi, le 4 février, à 6.30h., au restaurant motel Nid Condor. Il y parlera du plan de développement qui porte son nom.



M. Gill LANGLOIS, conseiller municipal de Granby, a été nommé maire suppléant de la ville pour les mois de février, mars et avril.

Mme Rolland Sicotte est décédée à 61 ans

GRANBY - Mme Rolland Sicotte, née Louisa Charbonneau, domiciliée au 112, rue Saint-Charles sud, à Granby, est décédée dimanche à l'âge de 61 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et leurs conjoints: M. et Mme Normand Sicotte, d'Ottawa; M. et Mme Claude Sicotte, de Thetford-Mines; M. et Mme Paul Jubinville (Claudette) de Montréal; Mme Jacqueline Holowaty, de Montréal; MM. Jérôme et Gérard Sicotte, de Granby; M. et Mme Raymond Sicotte; et M. et Mme Gilles Sicotte, de Granby; lui survivent également ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Ernest Denis, de Montréal; M. et Mme Marcel Beauchamp de Montréal; M. et Mme Maurice Sicotte, M. et Mme Georges Dalpé, M. et Mme Armand Dalpé et Mme Alcide Cazeault, de Granby.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Girardot et Ménard Ltée, 223, rue Principale, à Granby.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 février, à 3 heures, en l'église Saint-Eugène de Granby.

Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

M.Alfred Bessette est décédé à 63 ans

GRANBY - M. Alfred Bessette, époux de Dora Guay, domicilié au 409, rue Saint-Jacques à Granby, est décédé samedi à l'âge de 63 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et leurs conjoints: M. et Mme Martial Bessette, de Montréal; M. et Mme Réal Ruel (Murielle), de Saint-Hyacinthe; et M. et Mme Jacques Ménard (Parise), de Granby; ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au salon J.-A. LeSieur Enrg., 411, rue Notre-Dame, à Granby.

Les funérailles auront lieu mardi, le 4 février, à 2 heures, en l'église Saint-Eugène de Granby.

Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

Une collision a fait deux blessés

GRANBY --- Deux personnes ont été légèrement blessées dans un accident survenu hier après-midi, à Granby, face au 295 de la rue Dufferin. Une automobile et une camionnette ont été impliquées dans l'accident.

La voiture de marque Chevrolet '67, conduite par Mme Jacqueline Bernard, âgée de 29 ans, domiciliée sur la route rurale numéro un, à Granby est entrée en collision avec un camion de marque GMC, qui était conduit par M. Réjean Delorme, âgé de vingt ans, demeurant sur la route rurale numéro trois, à Granby.

Les deux personnes qui furent légèrement blessées sont Mme Jacqueline Bernard, qui conduisait le premier véhicule, et M. Gérald Bernard, qui avait pris place dans ce même véhicule. Les dommages aux deux véhicules impliqués sont de l'ordre de $2,500.

M.A. Cliche parlera de la Bourse ce soir

GRANBY - M. André Cliche, de la maison Morgan, Ostiguy et Hudon, sera le conférencier invité lors du souper hebdomadaire du club Richelieu, qui aura lieu ce soir, à 6,30 h.; il parlera de la Bourse, sujet qui intéressera sans aucun doute les membres du club, qui sont invités à y participer sans faute.

M. Fernand Poiré traitera du financement des municipalités

GRANBY - M. Fernand Poiré, premier directeur des services pour la municipalité de Ville Jacques-Cartier, sera le prochain conférencier invité en marge des cours offerts par la Jeune chambre de Granby. Ce **prochain cours se donnera mardi, à huit heures, à l'école secondaire Sacré-Coeur, située sur la rue Landsdowne, à Granby.**



M. Fernand POIRE

M. Poiré traitera alors du financement des municipalités.

Avant d'occuper le poste qu'il détient présentement à Cité Jacques-Cartier, M. Poiré a rempli la charge de secrétaire-trésorier de la cité de Thetford Mines. En plus d'être titulaire d'un diplôme en Administration municipale de l'Université de Montréal et de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et d'un autre diplôme en administration, M. Poiré est un membre actif de la Société pour le progrès de la Rive-Sud, directeur de la Fédération et du Conseil de bien-être de la Rive-Sud.

Rappelons que les prochains cours auront lieu, outre celui de mardi, le 11 février, sur l'aménagement des municipalités. Le conférencier sera alors M. Benoît-J. Bégin, urbaniste-conseil. Un autre cours du même genre aura aussi lieu le 18 février alors que M. Edmour Harvey, homme d'affaires et écrivain de Beloeil, traitera du gouvernement régional et du gouvernement provincial.

On se souvient que les derniers cours de la Jeune chambre de Granby ont porté sur l'économie générale du régime municipal du Québec ainsi que sur le gouvernement municipal.

Mme Hector Hubert est décédée à 82 ans

GRANBY - Mme veuve Hector Hubert, née Anna Lussier, demeurant au 134, boulevard Montcalm, à Granby est décédée vendredi à l'âge de 82 ans.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints: M. et Mme Maurice Hubert, de Toledo, Ohio; M. et Mme Ovide-B. Plante, (Berthe-Alice) de Detroit, Michigan; M. et Mme Hector Hubert jr, de Granby; M. et Mme Adélard Hubert de Granby; M. et Mme Jean-Marie Rancourt (Irène) de Granby; M. et Mme Euclide Parizeault (Simone) de Montréal; et une soeur et un beau-frère, M. et Mme Alexandre Dubois (Blanche) de Laurenceville.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Girardot et Ménard Ltée, 170, rue Dufferin, à Granby.

Les funérailles auront lieu lundi, le 3 février, à 2 heures, en l'église Saint-Benoît de Granby.

Inhumation au cimetière de la rue Dufferin.

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
FEV. 2 AU 8 DIM. AU SAM.
ADOLESCENTS ET ADULTES 14 ANS
PRODIS présente
MICHÈLE MERCIER
ROBERT HOSSEIN
dans
ANGELIQUE ET LE SULTAN #5
avec JEAN-CLAUDE PASCAL
ROGER PIGAUT • BRUNO DIETRICH
ALY BEN AYED • HELMUT SCHNEIDER
DYALISCOPE - COULEURS
2 ième FILM
COMMISSAIRE SAN ANTONIO
SALE TEMPS POUR LES MOUCHES
EN COULEURS

Du lundi au vendredi
DINER D'AFFAIRES
Potage - Verre de vin
Plat principal - dessert - café
$1.95
Vos hôtes
Georges Roy - Luc Seneca
Tél. 378-4393
AUBERGE NID CONDOR
Chemin Abbotsford
Danse au "Monastère" le samedi de 10 h. p.m. à 2 h. a.m.

EDITORIAL

Les projets d'avenir de la Coopérative agricole

Le directeur général de la Coopérative agricole de Granby exprime une confiance sans borne dans l'entreprise qu'il dirige depuis plus de dix ans.

On ne peut que lui donner raison. Jamais, la situation de cette coopérative qui groupe maintenant plus de huit mille agriculteurs, n'a été aussi brillante.

Selon ses derniers états financiers, son chiffre de ventes excède les $61 millions par an, ses produits se vendent très bien et les possibilités du marché lui donnent la certitude de pouvoir accroître davantage sa production dans les années à venir.

M. Philippe Pariseault n'exagère donc pas en fixant à cette société un objectif de $100 millions de ventes en 1973. Cet objectif est réalisable. Il l'est d'autant plus que le chiffre d'affaires croît normalement de plusieurs millions par année et que les initiatives prises en divers domaines sont susceptibles de le majorer dans une mesure encore plus importante.

La foi en l'avenir qu'exprime le directeur général ne repose d'ailleurs pas uniquement sur les données statistiques actuelles et futures. Elle repose aussi sur les réalisations du passé. Fondée il y a trente ans avec des moyens de fortune, la coopérative a su, par ses succès, inspirer confiance aux agriculteurs.

D'année en année, le nombre de ses sociétaires s'est accru dans plus d'une trentaine de circonscriptions québécoises, au point où il a été nécessaire d'établir de nouvelles usines. Aujourd'hui, la coopérative compte six établissements modernes dans les régions laitières les plus importantes du Québec. Elle transforme plus d'un milliard de livres de lait par an, soit vingt-cinq pour cent de toute la production québécoise, en plus de trente-six millions de livres de fromage, vingt-cinq millions de livres de beurre, cinquante millions de livres de lait en poudre et en divers autres produits spécialisés.

Des producteurs optimistes

Ce ne sont pas là, évidemment, des réalisations de nature à rendre les producteurs laitiers pessimistes. Ils se disent non sans raisons, à l'instar de leur directeur général, que si leur coopérative a réussi, par ses efforts, en si peu de temps, à se hisser au premier rang de l'industrie laitière canadienne, rien ne l'empêche de viser plus haut, de prendre un essor plus considérable.

Tout en affirmant son emprise sur le marché canadien, il lui est, par exemple, possible de jeter les yeux ailleurs, dans les secteurs les plus prometteurs du marché mondial. Les études de rentabilité démontrent, à l'heure actuelle, la possibilité d'établir une usine en Guyane anglaise et une autre au Sénégal. On serait ainsi assuré d'un débouché additionnel de plus de dix millions de livres de lait en poudre par an, sans compter la vente d'autres produits. Et rien ne dit qu'ailleurs, n'existent pas de marchés également profitables.

Grâce à ses laboratoires modernes, où des techniciens de renom se livrent constamment à la recherche, la coopérative aussi est en mesure de répondre aux demandes d'à peu près tous les pays du monde. Ses produits sont recherchés. Partout, on a recours à ses conseils. Des entreprises analogues en Europe font souvent appel à son assistance, adoptent ses méthodes de transformation, de vente, etc.

Un tel bilan est donc de nature à inspirer confiance aux sociétaires, à les engager à appuyer les initiatives de leur coopérative, à donner à ses administrateurs les moyens d'assurer son essor. L'expérience leur enseigne que, pour progresser, surtout aujourd'hui, leur société doit être à la dimension du marché qu'elle est appelée à desservir, qu'elle doit être une entreprise de premier ordre, puissante, efficace, dotée des services les plus modernes.

L'éducation que la coopérative elle-même leur dispense, par tous les moyens à sa disposition, leur permet de comprendre qu'en confiant la vente de leur production à une entreprise toujours plus importante, ils ont la promesse de retirer un rendement plus élevé de leur ferme. Pour y arriver, d'ailleurs, ils ont l'appui et les conseils de spécialistes à l'emploi de leur coopérative. En tout temps, ces derniers sont à leur disposition pour assurer la rentabilité de leurs placements.

Le sort de l'agriculture

La coopérative, en somme, c'est une oeuvre commune à laquelle tous participent et dont tous bénéficient. Aussi, lorsque le succès en marque les activités, comme dans le cas de la Coopérative agricole de Granby, inspire-t-elle confiance à tout le monde et ne craint-elle pas, même les initiatives les plus hardies.

C'est peut-être, du reste, cette hardiesse, cet esprit de conquête, cette profonde compréhension des problèmes agricoles, que l'on note au sein de la coopérative, qui manquent le plus dans les autres secteurs de l'agriculture québécoise.

C'est peut-être là également la raison pour laquelle tant de prophètes de malheur réussissent à répandre leurs idées ridicules, à laisser croire que l'agriculture est destinée à une mort lente.

Sans doute, là comme ailleurs, n'y a-t-il plus de place pour la médiocrité, l'incompétence, l'ignorance, mais le succès que remportent des milliers de producteurs agricoles, grâce à l'initiative de la coopétive et à la modernisation des fermes, démontre que, loin de disparaître, l'agriculture est plus vivante que jamais.

Roland Gagné

Le mot "session"

Une session, c'est la partie de l'année pendant laquelle siège d'une manière suivie un corps délibérant, un tribunal non permanent (d'après Hatzfeld et Darmesteter). Dans le langage scolaire, c'est la partie de l'année pendant laquelle ont lieu les les examens : la *session* de juin, la *session* de reprise.

Quant à « session » employé au C.E.G.E.P. pour désigner les quatre phases des études collégiales (de septembre à Noël et de janvier à mai, deux années de suite; ou encore de septembre à Noël, puis à mai, puis à fin août, puis à Noël et point final), ce n'est pas un terme dont on puisse être bien satisfait.

Traditionnellement, on appelait *semestre* les parties de l'année scolaire dont il s'agit surtout. C'était quelque peu abusif, car de septembre à Noël on compte quatre mois, et non pas six comme de janvier à juin. Mais tel était l'usage, les deux mois d'été allongeant tacitement le premier semestre. Au Cegep, on ne peut décidément plus compter de cette façon, car il pourrait y avoir dans certains cas, durant les mois d'été, un troisième semestre, une troisième moitié d'année ! Il fallait donc trouver un nouveau terme. En anglais, le terme était «term» (jeu de mots à part), ou encore « session ». Le second répondait mieux au besoin qu'a toujours l'esprit français de mots immédiatement compréhensibles, de mots bien explicites quant à l'essentiel.

Malheureusement, le mot *session* avait déjà un sens précis dans la langue de l'école : temps des examens. C'est ainsi que le règlement des Cegep intitulé « Régime pédagogique », dès son article premier, a dû débaptiser la *session* d'examens et l'appeler « période » d'examens. Plaise au ciel, maintenant, qu'aucun examen de Cegep ne soit jamais divisé en périodes !

Si l'on adoptait le mot *étape ?* L'*étape* de septembre à décembre, l'*étape* de janvier à mai, l'*étape estivale*, l'*étape terminale ?*

CHRYSOSTOME

Chrysostome n'est pas infaillible, et moins il l'est, plus il reçoit de lettres intéressantes de ses lecteurs. Répondre à toutes devient difficile, mais patience, une idée juste fait d'ordinaire son chemin, vous verrez.

L'opinion des autres

L'apostolat du P. Emile Legault sur les ondes de Radio-Canada lui attire des protestations dans les "tribunes libres" de certains journaux. Je crois que cela provient du fait que les protestataires ne tiennent pas compte de ce grand principe chrétien: tout ce qui oriente vers Dieu est bien. Or, les propos tenus par le P. Legault en réponse aux questions et aux problèmes qui lui sont posés à la Radio sont certainement dans l'ordre du Bien. Et même du Bien surnaturel, en raison de l'intention qui anime tout croyant agissant pour la gloire de Dieu. Il ne peut en être autrement pour l'animateur de ce programme radiophonique.

Pour ceux qui jugent selon la science théologique, il leur est relativement facile de trouver à redire assez souvent. Mais dans un apostolat comme celui-là, il s'agit bien plus de servir la cause de la Foi chrétienne que l'apologétique. Il est certain que la formule du P. Legault sur les ondes de la radio, du seul fait qu'il est toujours question de religion, cela ne peut avoir que des effets salutaires sur l'âme du public auditeur.

Il se tient tellement de propos sur les ondes qui détournent de Dieu, pourquoi faire la guerre à une émission qui oriente les âmes vers Lui, et qui, de plus, mérite d'être jugée dans l'ordre du Bien surnaturel? Pour ce qui en est du risque d'une mauvaise interprétation des réponses données, qu'on s'en rapporte au jugement de Dieu, qui veut qu'au point de vue du mérite ou du démérite ce soit l'intention qui fasse la valeur de l'acte.

Gaston Roberge

L'hémophilie n'est pas une maladie des rois

HAMBOURG (DaD) - L'hémophilie est souvent appelée la maladie des rois, parce qu'elle a surtout frappé les membres des familles royales d'Europe, les descendants de la reine Victoria d'Angleterre ou les rois espagnols de la dynastie des Bourbons. Mais cette funeste maladie ne s'est pas seulement manifestée dans les familles nobles qui ont du

(Suite à la page 15)



Cher monsieur, tout patient est invité à laisser un pourboire de 20% dans sa chambre

Une idée de Kierans

REGINA (PC) — Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a suggéré que les bureaux de poste, à travers le pays, soient utilisés comme centres de communications et d'information.

Dans une allocution à l'adresse de la Chambre de commerce de Regina, M. Kierans a déclaré que ce n'était là qu'une idée, mais qu'il se demandait comment utiliser au maximum les 8,000 bureaux de poste du Canada.

"Pourraient-ils être utilisés, par exemple, comme une sorte de centre de communications, où les gens pourraient recueillir des renseignements concernant le gouvernement fédéral et son fonctionnement, soit par le moyen simple d'un 'babillard', ou soit par le moyen plus compliqué d'un système de communications téléphoniques par lequel les gens, dans n'importe quelle partie du pays, pourraient obtenir des réponses spécifiques à des questions spécifiques ou à des demandes de renseignements.

"Comme je l'ai dit, ceci n'est qu'une idée, qui mérite peut-être qu'on s'y arrête, concernant les manières d'utiliser les bureaux de poste au maximum et, ce qui beaucoup plus important, d'utiliser les techniques modernes de communication pour rapprocher tous les Canadiens de leur gouvernement national."

M. Kierans a ajouté qu'il avait mentionné ces possibilités pour démontrer que "dans le nouveau bureau de poste, tout est possible".

Le texte de son allocution avait été communiqué à l'avance.

Needham, un anarchiste philosophe à la Dostoievsky

Par ROSEMARY SPEIRS

TORONTO (PC) — Les billets de Richard Needham, dans le quotidien torontois Globe and Mail, ont mérité à l'auteur, par leur curieux mélange de romantisme et de loufoquerie, de cynisme et de sérieux, une réputation à l'échelle nationale auprès des ménagères, usagers du métro et adolescents.

La série Inferno, de Needham, lui a valu le prix d'humour Stephen Leacock en 1966. Sa plus récente collection satirique de dictons sur les relations fatales entre les sexes au Canada, semble promise à pareille popularité.

En interview, Needham révèle peu de lui-même. Tour à tour charmant et introverti, réticent à parler de sa vie personnelle, il donne l'impression d'être un homme qui dissimule une grande timidité, derrière l'image de gentilhommerie dégagée de ses rubriques.

De l'avis de son patron, le rédacteur en chef Dick Doyle, du Globe and Mail, "Needham est vraiment un homme d'une moralité terrible. Il est très religieux, très moral et, d'une certaine façon, très réactionnaire."

Needham ne possède à peu près rien et n'a pas même de chambre où vivre. Il se considère comme une espèce d'anarchiste philosophe à la Dostoievsky; il ne vote pas, qualifie les politiciens de bouffons et tous les gouvernements de "conspiration contre les gouvernés."

Manque de détails

Né à Gibraltar, puis élevé en Irlande et en Angleterre, il a quitté l'école à l'âge de 16 ans pour s'enfuir au Canada. Les détails de sa vie depuis lors demeurent on-ne-peut-plus vagues.

Il s'engagea comme aide fermier près de Smith Falls, en Ontario, mais, convaincu de son talent d'auteur, se fit engager comme reporter au Toronto Star.

Il occupa divers postes par la suite au vieux Herald de Hamilton, au Sudbury Star et au Calgary Herald.

Durant une dizaine d'années, avec de brèves périodes au Toronto Star et au magazine Maclean, Needham fut éditorialiste au Globe and Mail. Il devint peu à peu l'expert du journal sur des sujets aussi complexes que la liquidité internationale, les questions constitutionnelles et le syndicalisme.

En 1964, lors d'une réunion du personnel éditorial, Doyle parla de donner un ton plus léger à certains articles. Needham présenta une demi-douzaine de billets savoureux le même soir, à la grande surprise du patron.

Le lendemain, il en soumettait six autres. Doyle publia la première rubique en page éditoriale sans signature.

Ses articles sont devenus le centre de la vie et du bonheur de l'auteur.

Son bureau reçoit parfois le matin des dizaines d'étudiants du secondaire venus visiter leur ami.

Les dossiers

Il consacre des heures chaque jour à jaser avec les femmes ou les jeunes qui le visitent, notant au passage une idée d'article, qu'il classera ensuite dans un système de dossiers uniques, dont les titres peuvent se lire: Mères et filles, ou encore: Prévention de la cruauté envers les femmes...

Il y a quelque six mois, il a même quitté sa petite cham-

(Suite à la page 15)

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1935
136 Principale, Granby
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$1.75	$4.75	$ 9.00	$15.00
Etats-Unis		$8.00	$14.00	$25.00
Autres pays			$14.00	$25.00

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication".

LE Centre de Main-d'oeuvre du Canada

ASBESTOS
303, Rue Gaspé 879-5493 (819)
COATICOOK
8, Rue Child 879-2757 (819)
COWANSVILLE
151 C, Rue Principale 263-0505 (514)
EAST ANGUS
Rue Laurier 832-2443 (819)
GRANBY
1, Nord, Rue St-Antoine 372-3305 (514)
LAC-MEGANTIC
Hôtel de ville 583-2200 (819)
MAGOG
67, Est, Rue Principale 843-3361 (819)
SHERBROOKE
299, Rue Olivier 569-7421 (819)
RICHMOND
15, Rue Carpenter 826-3383 (819)
THETFORD MINES
14, Nord, Rue Notre-Dame 335-7589 (418)
VILLE ST-GEORGES
Edifice Fédéral 228-4806 (418)

un chaînon vital
entre
l'employeur et le travailleur

LES SERVICES D'UN CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE COMPETENT. UN VASTE RESERVOIR LOCAL, REGIONAL ET NATIONAL DE CHERCHEURS D'EMPLOI; VOILA CE QUE VOUS TROUVEREZ.

Centre de Main-d'Oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

ST-HYACINTHE

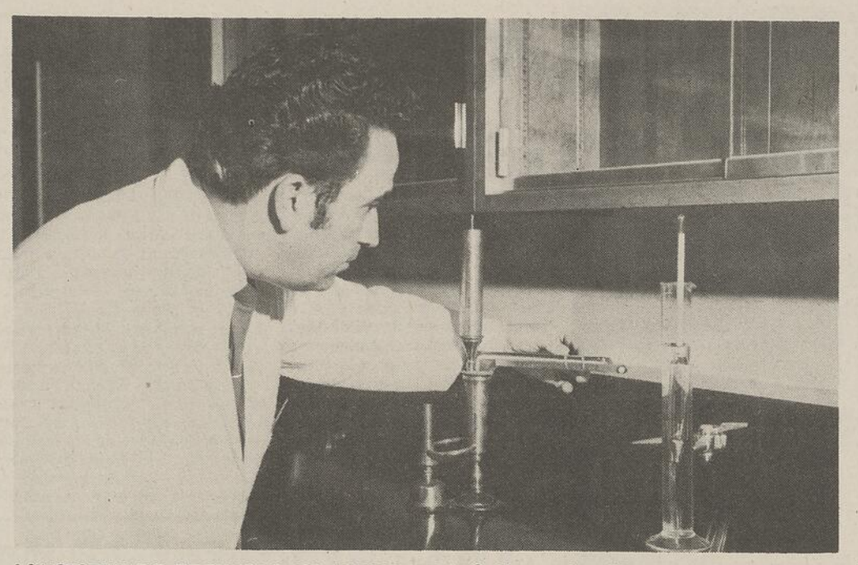
Une exposition d'horticulture ornementale à Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE -- L'horticulture ornementale fera l'objet d'une exposition les 14 et 15 février, à l'Institut de Technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

Organisé par les autorités de l'institution, dans le cadre de l'Education permanente, cet événement marquera la fin d'un cours d'horticulture ornementale qui a débuté le 20 janvier. Il réunira une trentaine de participants qui, dans leur travail, apportent une contribution concrète à l'embellissement paysager.

Poursuivant de multiples buts, cette exposition vise encore à permettre aux étudiants de rencontrer les exposants, de connaître leurs produits, leurs services, et de compléter ainsi les connaissances acquises durant leur cours.

De plus, elle servira de cadre à une journée sur l'horticulture qui, le 14 février, réunira de nombreuses personnes intéressées à la pratique de cette culture.



L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE AGRICOLE de St-Hyacinthe offre une option unique au Québec, soit des cours sur les fermentations industrielles. M. Léo Emard, titulaire des cours, s'affaire autour d'instruments très simples employés pour certaines vérifications dans la fabrication des boissons alcooliques. Cet ébullioscope doté d'un curseur gradué permet de lire le degré alcoolique des boissons en fermentation.

Québec empêchera la main-mise américaine sur L'Industrielle

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec serait sur le point de prendre des mesures législatives spéciales afin d'empêcher la main-mise d'entreprises américaines sur la compagnie d'assurance-vie l'Industrielle dont le siège social est situé à Québec.

C'est ce que rapporte le quotidien québécois l'Action, dans sa livraison de samedi, précisant que cette législation équivaudrait, dans la juridiction provinciale, à la loi canadienne sur les compagnies d'assurance qui stipule entre autres que les actions du capital social d'une compagnie, détenues par des non-résidents, ne doivent pas dépasser 25 pour cent des actions en circulation.

La loi canadienne ne protège que les compagnies à charte fédérale. Pour sa part, l'Industrielle a une charte provinciale et ses actions de capital social sont déjà à 50.1 pour cent en possession de financiers américains.

Récemment, rappelle le quotidien québécois, les actionnaires de l'Industrielle ont décidé de recourir à la mutualisation et, à cette fin, d'acquérir toutes les actions en circulation à un prix supérieur à celui du marché, en l'occurrence $35 l'unité.

Au moment où cette décision de mutualiser l'Industrielle a été prise, M. Jean-Louis Levesque, qui détient près de la moitié des actions de la compagnie au Canada, a annoncé aux actionnaires que la société américaine Teledyne Inc. offrait d'acheter les actions à $43 l'unité.

Il est impossible à l'heure actuelle de savoir de quelle façon la mesure législative a été ou serait adoptée, mais ce qui semble assuré, c'est que la législation spéciale du gouvernement prendrait force dès maintenant, de conclure l'Action qui soulève la possibilité d'une session d'urgence pour adopter la loi si la mesure gouvernementale n'est pas un arrêté ministériel pris lors de la dernière réunion du Conseil des ministres.

Un adolescent de Beloeil est tué

BELOEIL -- Le jeune Marc Léveillée, fils, âgé de 12 ans et domicilié à Beloeil, a été tué dans un accident, samedi non loin de Lac Carré, dans la circonscription de Terrebonne.

Un autobus scolaire a heurté et tué le bambin alors qu'il marchait en bordure de la route du Lac Quenouilles, vers 4h.45 de l'après-midi.

Le jeune Léveillée est domicilié au 311, rue Louis-Hébert à Beloeil.

Des travaux sur l'amélioration du blé d'automne

ST-HYACINTHE - Monsieur Denis Bastien, de la Station de recherches agricoles de Saint-Hyacinthe, vient d'entreprendre des travaux sur l'amélioration du blé d'automne.

Ces recherches visent à développer une variété de blé résistante à l'hiver et possédant de bonnes caractéristiques agronomiques.

Le blé d'automne, une céréale qui donne de bons rendements constitue un précieux apport aux agriculteurs québécois.

La réunion du comité d'orientation de l'agriculture de la région du Richelieu a permis de franchir une nouvelle étape

QUEBEC --- La première réunion du Comité d'orientation de l'agriculture de la région du Richelieu a permis de franchir une nouvelle étape en vue de l'élaboration de programmes agricoles basés sur les besoins spécifiques des agriculteurs.

Présidée par monsieur Gaétan Lussier, coordonnateur de la région agricole numéro six, cette réunion a eu lieu à l'Institut de Technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

Récemment formé, ce comité a été créé dans le but de permettre aux participants de prendre conscience du rôle important des gens du milieu dans l'aménagement agricole de la région, et de se familiariser avec la philosophie de décentralisation administrative du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

La réunion groupait les représentants régionaux de différentes associations du secteur agricole et para-agricole, dont l'U.C.C., l'Association des Meuniers du Québec, les Coopératives, les Cercles des Fermières, le Conseil d'Alimentation du Québec, ainsi qu'un représentant de l'Office du Crédit agricole et du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Devant les progrès accomplis lors de cette première réunion, les membres du comité ont accepté de renouveler l'expérience en se rencontrant régulièrement au cours des mois qui vont suivre.

Bennett aide par ses réactions la cause des indépendantistes

VICTORIA (PC) — Les opinions de M. W.A.C. Bennett sur la constitution canadienne ne font que servir la cause des indépendantistes québécois, a déclaré en fin de semaine un député de l'opposition à l'Assemblée législative de Colombie - Britannique.

D'après M. Tom Berger, NPD-Vancouver Burrard, le mémoire de la Colombie-Britannique à la conférence constitutionnelle d'Ottawa devrait "être déchiré et réécrit". M. Berger est candidat à la succession de M. Robert Strachan comme chef du NPD provincial.

Le premier ministre Bennett ne représente pas la Colombie-Britannique à Ottawa, a déclaré le député néo - démocrate. A la dernière conférence constitutionnelle, M. Bennett n'a été qu'un élément "comique" de la rencontre fédérale - provinciale.

Contrairement à ce que prétend le document provincial, a ajouté M. Berger, "il est évident que la loi des langues officielles dépend de l'autorité fédérale".

Selon le député néo - démocrate, l'attitude de M. Bennett n'est pas seulement erronée mais dangereuse. Elle donne "assistance et réconfort aux Québécois qui veulent se séparer du Canada". Cette politique peut être bonne dans la province, "mais elle nuit à l'unité du pays".

Isolationnisme

M. Berger a critiqué le premier ministre pour avoir déclaré qu'il n'hésiterait pas à entrer dans une association des Maritimes qui préconise l'unilinguisme anglais au Canada.

Si M. Bennett avait été premier ministre en 1871, a déclaré M. Berger, "je ne crois pas que la Colombie-Britannique serait devenue une partie du Canada. Je ne crois pas que nous aurions fait partie de la Confédération".

Le député a critiqué également la suggestion provinciale de créer cinq provinces à même les 10 provinces canadiennes. M. Bennett devrait se rendre compte, a expliqué M. Berger, qu'une conférence constitutionnelle "n'est pas une réunion de potentats qui refont la carte du Canada".

La Colombie-Britannique voudrait acquérir le Yukon et une partie des Territoires du Nord-Ouest en prétendant que les communications économiques et routières s'étendent du nord au sud.

Une délégation diocésaine est revenue d'un stage en France

SAINT-HYACINTHE - Six personnes du diocèse de Saint-Hyacinthe et membres de la Fédération des oeuvres du même secteur ont participé à un stage de trois semaines, en France.

Ce stage leur a permis de constater et d'étudier ce qui se fait en matière de loisirs dans ce pays d'outre-mer.

Les participants au stage sont M. et Mme Michel Lague, de Saint-Hyacinthe; Mlle Violet-Ravenelle, de Saint-Hyacinthe, Jocelyne Roy, également de Saint-Hyacinthe; Anne-Marie Chapdelaine, de Granby et Francine Gélinas de Sorel.

La délégation maskoutaine faisait partie d'un groupe de quarante québécois, représentant la Fédération des loisirs.

La délégation maskoutaine faisait partie d'un groupe de quarante Québecois, représentant la Fédération des loisirs.

Signalons que ce voyage a été organisé dans le cadre des voyages-échanges France-Québec.

Ils sont partis de Montréal, le 28 décembre dernier. Le groupe a séjourné pendant cinq jours à Paris avant de se rendre à Cannes sur la Côte d'Azur, but principal du voyage.

A cet endroit, ils se sont penchés sur la vie culturelle, sociale, sportive, touristique et économique de la région.

Décès de Mme R. St-Germain

SAINT - HYACINTHE -- Nous apprenons le décès de Mme Roland Saint-Germain, du boulevard Laurier, à Douville.

Mme Saint - Germain, née Jeanne Fortin, est décédée à l'âge de 51 ans.

Les funérailles, sous la direction de la maison Ubald Lalime, du 900, de la rue Bourdages, à Saint-Hyacinthe, ont lieu ce matin, à 11 heures, à l'église Sainte-Eugénie de Douville.

M. L. Hamel est décédé

SAINTE-MADELEINE - -- M. Lionel Hamel, de Sainte-Madeleine, est décédé à l'âge de 75 ans, dans cette localité.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Diane Desgranges.

Les funérailles, sous la direction de la maison funéraire J.-R. Poirier, de Saint-Césaire, ont lieu ce matin, à 10 heures 30, à l'église paroissiale de Saint-Césaire.

Funérailles de M. Aurèle Gagné

SAINT - HYACINTHE -- Les funérailles de M. Aurèle Gagné, de McMasterville, auront lieu cet après-midi, à 2 heures, à l'église Sacré-Coeur, de McMasterville.

M. Gagné est décédé le 30 janvier, à l'âge de 30 ans. Il était l'époux de Lise Guimond.

Les funérailles seront sous la direction de la maison Maurice Demers, du 231, du boulevard Laurier, à Beloeil.

"Le Rat Blanc" est aussi un café pour la jeunesse

SAINT-HYACINTHE (NM) - La nouvelle boîte à chansons "Le Rat Blanc" située à La Providence, ne fait pas seulement que présenter des spectacles de chansonniers, mais se convertit, tout au cours de la semaine, en café. C'est d'ailleurs de là que relève peut-être son prestige de lieu de rencontre pour les jeunes.

Ces derniers y vont fréquemment, certains tous les jours, entre midi et minuit. On y rencontre des copains, des copines. C'est le lieu des rendez-vous; on y écoute aussi des disques de chansonniers et autres. Certains apportent même les disques de leur choix. On y a même vu des jeunes jouer aux échecs ou préparer des projets de vacances pour l'été prochain, tout en sirotant un café ou en prenant une légère collation.

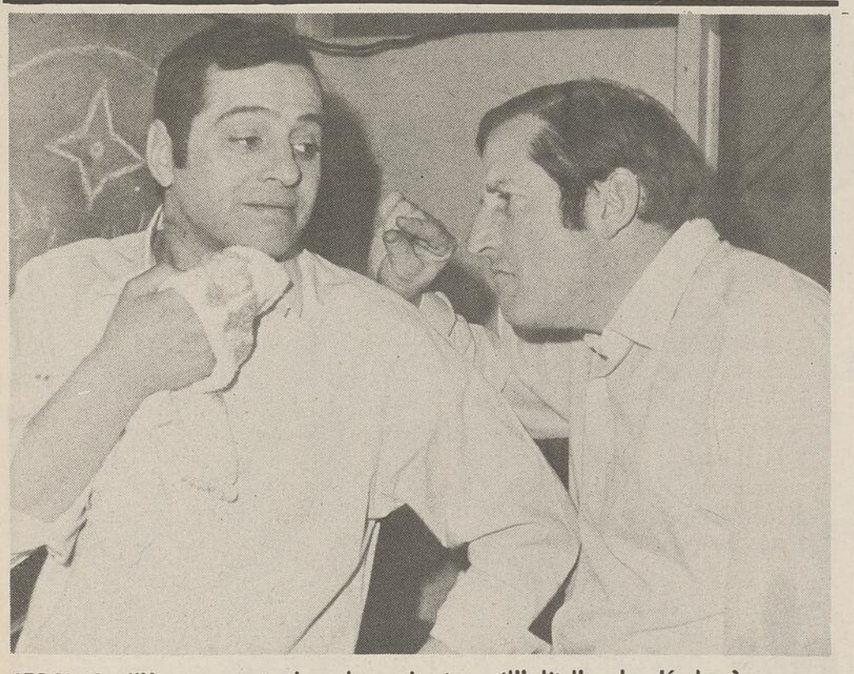
Les jeunes s'y rencontrent volontiers sans doute à cause de cette atmosphère qui y règne et qui fait du lieu un symbole de la jeunesse.

D'ailleurs, le nom "Le Rat Blanc" signifie bien le désir de ses promoteurs de ne pas faire de leur établissement un manoir ou vase clos. Il n'y a pas de mot de passe pour entrer au "Rat Blanc".

Bref, "Le Rat Blanc" refuse de se prendre au sérieux.

En entrant dans cette boîte, quelqu'un faisait remarquer l'autre jour: "On a l'impression que tout le monde se connaît ici".

De fait, la remarque traduit assez bien le climat qui règne en cet endroit.



JEROLAS - "Veux-tu que je t'arrache un dernier poil" dit l'un des Jérolas à son compagnon frais rasé en coulisses, avant le spectacle qu'ils ont présenté au Théâtre Paris à St-Hyacinthe? Notre photographe a croqué à l'improviste cette scène cocasse. Les Jérolas ont remporté beaucoup de succès auprès du public maskoutain.
(Photo Bernard St-Pierre)

Une cérémonie marquera le 50e anniversaire de Ste-Madeleine

SAINTE-MADELEINE (NM) - Une imposante cérémonie marquera samedi soir prochain le cinquantième anniversaire de l'incorporation de la municipalité du village de Sainte-Madeleine. Cette célébration aura lieu à Sainte-Madeleine même, à la salle du Croquet Madelon.

On s'attend à ce que toute une pléiade de personnalités locales et autres soient de la fête. Au premier plan, seront présents tous les membres du conseil municipal actuel, y compris M. le maire, le docteur Henri-Paul Girouard, les députés fédéral et provincial du comté de Saint-Hyacinthe, MM. Théogène Ricard et Denis Bousquet. On attend aussi la présence de quatre anciens maires de cette localité qui sont encore vivants. Il s'agit de MM. Henri Girouard, Eugène Plamondon, Jacques Belzile et Antonio Hébert.

Cette célébration de samedi soir se terminera par une grande danse.

HISTORIQUE

Le premier conseil municipal du village de Sainte-Madeleine fut proclamé le 20 décembre 1919, il y aura bientôt cinquante ans. Il ne fut cependant formé que le 5 janvier 1920.

Depuis ce jour, huit conseils municipaux différents se sont succédés à la tête de l'administration locale. Le premier maire de la municipalité du village de Sainte-Madeleine fut M. V.-A. Desloges, qui occupa ce poste de 1920 à 1922. Le secrétaire municipal était alors M. V.-B. Rainville. Le second maire fut, de 1922 à 1924, M. Isidore Benoît. Le secrétaire municipal était M. Osias Beauregard, qui occupera ce poste d'ailleurs jusqu'en 1949. Le troisième maire, de 1924 à 1949 fut M. Osias Hébert. Deux secrétaires municipaux ont, au cours de cette période, secondé le maire. Il s'agit de MM. A.-J. Bélisle et Oliva Plamondon. Le maire suivant fut M. Henri Girouard, M. A.-R. Demers occupe depuis 1949 le poste de secrétaire municipal. Les maires subséquents furent MM. Eugène Plamondon, Jacques Belzile et Antonio Hébert.

L'actuel conseil municipal du village de Saint-Madeleine se compose de M. le docteur Henri Paul Girouard, maire; M. A.-R. Demers, secrétaire municipal. Les conseillers municipaux actuels sont MM. Léon Plamondon, Odilon Bazinet, René Roy, Gaston Beauregard, Georges Lacombe et Paul-Emile Poirier.

Mme A. Déziel décédée à 63 ans

SAINT-BASILE LE GRAND - Nous apprenons le décès d'une citoyenne de Saint-Basile, Mme Albert Déziel, née Antoinette Daigle. La défunte, âgée de 63 ans demeurait rue Préfontaine, à Saint-Basile.

Elle laisse dans le deuil sa fille, la Révérende Soeur Suzanne Déziel, de la congrégation des Soeurs de Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe.

Les funérailles ont eu lieu ce matin sous la direction de la maison E. Thériault et Fils, 15559, rue Montarville, à Saint-Bruno. Le service a été chanté à 10 heures à l'église paroissiale de Saint-Basile suivi de l'inhumation.

Claude Léveillée se produira à Saint-Hyacinthe lundi le 17

SAINT-HYACINTHE - Le populaire auteur-interprète canadien - français, Claude Léveillée, se produira en spectacle lundi, le 17 février, au théâtre "Le Paris" , à Saint-Hyacinthe.

Léveillée sera accompagné du chef d'orchestre et pianiste André Gagnon.



Claude LEVEILLEE

C'est au retour d'une tournée en Russie qui s'est soldée par un très grand succès que Claude Léveillée revient à Saint-Hyacinthe, à la suite d'une absence de deux ans.

Pour Léveillée, disent certains, la chanson n'a plus de frontière.

D'une carrière amorcée timidement à l'époque des Bozos, rue de La Montagne, avec les Ferland, les Clémence Durocher, le nom de Léveillée a aujourd'hui franchi le Rideau de fer, traversé la Seine, conquis nos voisins du Sud.

Le spectacle que Claude Léveillée présentera sur la scène du théâtre "Le Paris", le 17, comportera quelque douze chansons nouvelles dont deux ont été créées par Lucille Dumont lors de son récent passage à la Comédie canadienne à Montréal. Il s'agit de "Maintenant, je repars" et "On n'a plus le temps".

Ce sont les productions JaRo qui présentent le spectacle de Claude Léveillée à Saint-Hyacinthe.

La commission industrielle a tous les pouvoirs ordinaires d'une corporation

SAINT-HYACINTHE - La Commission industrielle de la ville de Saint-Hyacinthe possède tous les pouvoirs ordinaires des corporations et notamment ceux d'acquérir et d'administrer des biens d'une valeur ne dépassant pas la somme de cinquante mille dollars.

Elle a également le pouvoir de les vendre, les louer ou autrement en disposer et d'emprunter en les affectant d'hypothèque. Le montant dont elle disposait annuellement était de dix mille dollars octroyés chaque année jusqu'en 1969 par le budget de la cité. Ce montant servait à payer le salaire et les dépenses de son agent, ainsi que la publicité industrielle, telle qu'annoncée dans certains journaux et revues spécialisées et certains frais occasionnés lors de la réception de manufacturiers intéressés à s'établir ici ou d'agents industriels d'institutions importantes.

Comme on peut le voir, la commission industrielle, bien qu'étant une corporation indépendante ayant une entité et des pouvoirs qui lui sont propres, n'en demeure pas moins une espèce de commission sous la juridiction du conseil de ville de la Cité de Saint-Hyacinthe, puisque son principal moyen d'action, c'est-à-dire son argent, lui vient de la Cité de Saint-Hyacinthe. Son rôle n'est donc que consultatif. Il se borne à examiner les demandes d'industriels désireux d'avoir des renseignements sur la cité en vue de s'y établir, de faire des recherches sur la main d'oeuvre disponible dans telle ou telle fabrication, de compiler des statistiques et enfin d'aviser la Cité de Saint-Hyacinthe sur toute question se rapportant au développement industriel de la cité. En vertu de sa charte, elle ne peut faire plus et si elle avait demandé une charte avec des pouvoirs plus étendus, elle ne l'aurait pas obtenue.

Depuis quelques années, les municipalités de cette province ont le droit de se créer des fonds industriels pour promouvoir l'industrie dans leurs limites, soit en achetant des terrains, en bâtissant des manufactures, en consentant des prêts aux industriels ou de toute autre manière prévue par la loi. L'on s'est demandé en certains milieux pourquoi ces fonds industriels n'étaient pas administrés par une commission industrielle indépendante des autorités municipales, ce qui, d'une manière générale, ferait disparaître un tas de procédures obligatoires auxquelles les municipalités doivent se soumettre quand il s'agit d'emprunter soit pour acheter des terrains, bâtir des usines ou consentir des prêts. Le législateur ne le permet pas.

Les argents perçus des administrés devant servir au remboursement de ces emprunts doivent être administrés par les personnes responsables à ces mêmes contribuables. Le pouvoir d'emprunter en donnant comme garantie un bien public est un pouvoir qui ne peut se déléguer à personne d'autre qu'au mandataire choisi par le peuple.

La Commission Industrielle de Saint-Hyacinthe a obtenu ses lettres patentes du Gouvernement provincial le 9 mars 1950. Au début, elle devait se composer de 7 membres. Le nombre en a été porté à 10 par un amendement en 1958. De ces 10 membres il y a le maire et 4 échevins de la Cité de Saint-Hyacinthe, ainsi que 5 autres personnes choisies par les 5 premiers.

Réunion de l'exécutif

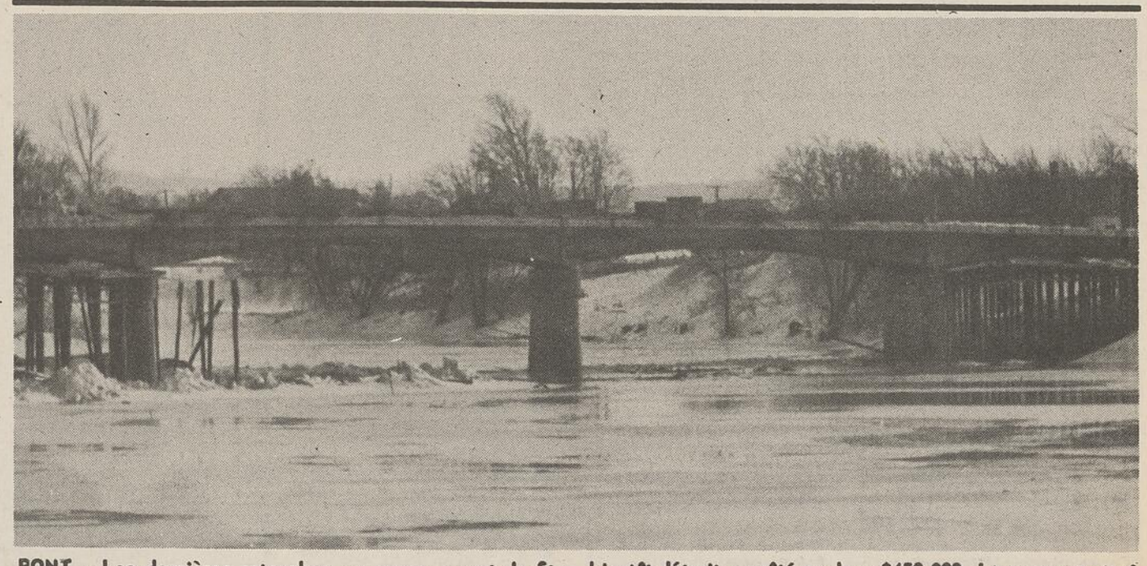
SAINT-HYACINTHE -- Le bureau de direction de la Fédération des oeuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe se réunira jeudi, le 6 février.

Les discussions porteront surtout sur divers projets de la Fédération des loisirs pour la saison estivale.

Un projet de stage pour moniteurs et monitrices de la région de Sorel-Tracy est également en élaboration. Ce stage s'étendrait sur six fins de semaine. Il commencerait au début du mois d'avril.

Il est également question à la Fédération des loisirs de rencontre régionale. Ce projet sera toutefois discuté avant d'être mis en application en assemblée générale.

Notons en passant que l'assemblée générale annuelle de la Fédération des loisirs doit se tenir à la fin du mois d'avril.



PONT - Les dernières retouches au nouveau pont de St-Pie de Bagot sont sur le point d'être complétées. L'ouvrage en béton, situé à 1,500 pieds du vieux pont qui sera bientôt détruit a coûté quelque $450,000. Le pont est situé aux limites de la paroisse et du village de St-Pie.
(Photo Bernard St-Pierre)

A TRAVERS LE MONDE

L'ACTUALITE PROVINCIALE - NATIONALE - INTERNATIONALE

Au fil de l'actualité

Le Biafra a perdu du terrain

LAGOS (PA)—Quand le lieutenant-colonel Odumegwu Ojukwu a déclaré l'indépendance de la République du Biafra, le 30 mai 1967, il administrait 29,000 milles carrés d'un territoire assez misérable.

Après plus de 19 mois de guerre civile, Ojukwu et ses Ibos ont été refoulés par les troupes fédérales et contrôlent un territoire dix fois plus petit qu'auparavant.

Le Biafra a perdu ses ports de mer du sud et ses ports sur le Niger dans l'ouest. Les troupes fédérales de l'est ont coupé la frontière qui séparait le Biafra du Cameroun.

Le seul lien avec le monde que le Biafra ait gardé demeure la route des avions de secours qui viennent de Cotonou au Dahomey, de Libreville au Gabon et de l'île portugaise de Sao Tome.

La population de l'Etat sécessionniste est de 3,500,000 à 5,000,000 d'habitants, surtout des Ibos. Avant le déclenchement de la guerre civile, 12,000,000 de personnes peuplaient l'est du Nigeria.

Paul VI rejette le néo-paganisme

CITE DU VATICAN (AFP)—Paul VI s'est élevé contre le néo-paganisme et le caractère licencieux de certaines manifestations de la vie moderne, en s'adressant dimanche aux fidèles rassemblés sur la Place de Saint-Pierre, avant de leur donner la bénédiction à l'occasion de la Chandeleur.

Après avoir souligné la signification de cette fête en citant l'exemple de la pureté de la vierge Marie, le pape a invité les fidèles à "défendre et à restaurer dans la société contemporaine, qui glisse vers un néo-paganisme, le respect du goût de l'honnêteté des moeurs, honnêteté qui, aujourd'hui, est menacée et offensée par la déchéance hédonistique et licencieuse de tant de manifestations de la vie moderne".



LES TELEGRAMMES PLEUVENT-- Si quelqu'un a pu recevoir des témoignages d'estime et d'encouragement ces temps-ci, c'est bien le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Nous voyons ici Mme Lise Mongeau, une des secrétaires du bureau du maire, qui tient dans ses mains plusieurs télégrammes destinés à servir de plaidoyers pour inviter M. Drapeau à demeurer à son poste.

Etude du français en Louisianne

LA NOUVELLE ORLEANS, Louisiane (AFP) — Le Comité pour le Développement du français en Louisiane, dont le rêve est de faire de cet Etat américain un Etat bilingue, se félicite des intentions des autorités locales de rendre l'étude du français obligatoire dans toutes les écoles de la Louisiane à partir de 1970.

"Dans notre monde actuel, le bilinguisme n'est pas un luxe, mais une nécessité" a déclaré samedi M. Demengeau, président du Comité. En Louisiane, où certaines traditions sont encore vivaces, a-t-il poursuivi, l'étude du français dans les petites classes doit être le premier pas vers l'accession au bilinguisme dans cet Etat.

C'est maintenant à la Chambre législative de la Louisiane d'adopter les mesures nécessaires pour accélérer la réalisation de ce rêve, a-t-il conclu.

M. Lizotte s'en prend à Ottawa

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports et Communications, M. Fernand Lizotte a déclaré en fin de semaine, que le gouvernement fédéral ferait mieux de s'occuper de ses affaires en matière de navigation et de laisser au Québec le domaine de l'éducation.

Prenant la parole lors du banquet de clôture du congrès annuel de l'Association des propriétaires de navires du St-Laurent, le ministre a déclaré textuellement, en parlant du gouvernement fédéral:

"Au lieu de se mêler de nos affaires, qu'il se mêle des siennes"....

Le ministre Lizotte parlait alors du cas du Port de l'Islet, au sujet duquel il a qualifié le gouvernement fédéral de manquer à tous ses devoirs.

Le ministre, qui est aussi député du comté de l'Islet reprochait alors au gouvernement fédéral de ne pas vouloir allonger le quai de la municipalité de l'Islet, à environ 50 milles au nord-ouest de Québec.

Les pénitenciers sont dépassés

CHICOUTIMI (PC)—"Ce n'est pas la magistrature qui est la cause du recul de la justice, comme on veut le laisser croire, mais bien les organismes inexistants pour aider les tribunaux comme les institutions pénitentiaires qui sont dépassées."

C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine à Chicoutimi le juge Edmond Savard, devant une centaine d'étudiantes du CEGEP de Chicoutimi venues se familiariser avec les rouages de la justice en visitant la Cour correctionnelle, le greffe, les quartiers de la Sûreté du Québec, le service d'identité judiciaire, etc.

"Les autorités gouvernementales doivent créer des institutions qui permettront à l'individu de s'épanouir et enlever le refoulement anti-social de l'individu", a dit le juge Savard, après avoir signalé aux jeunes filles que de nos jours les institutions pénitentiaires et de redressement sont dépassées.

"Il ne faut pas l'oublier, celui qui transgresse les lois a un caractère anti-social, a rappelé le magistrat. Et lorsqu'on apprend qu'il en coûte entre $4,000 et $7,000 pour un individu qui passe une année en prison, le temps est venu de réformer nos institutions de répression du crime."

Le juge Savard a demandé aux étudiantes de ne pas oublier, malgré les critiques dont est l'objet la magistrature, que c'est elle qui est l'assurance de l'ordre. "Si on détruit l'influence des tribunaux, on sape la société et c'est votre génération actuelle qui en portera le prix des conséquences, a-t-il dit.

"Ce qui manque, ce sont des organismes, a conclu le juge Savard. C'est à espérer qu'avec la commission Prévost, les recommandations pour aider la magistrature seront adoptées."

Nixon évite d'offenser de Gaulle

WASHINGTON (PC)—Selon le Washington Star, le président Nixon "évite les efforts persistants du premier ministre britannique, M. Harold Wilson, pour venir bientôt à Washington, afin de ne pas offenser le président français de Gaulle".

"Si on a besoin d'excuses pour éloigner M. Wilson, les hauts fonctionnaires soulignent que le protocole accorde au Canada et au Mexique le droit à visiter les premiers le nouveau président.

"Le gouvernement canadien discute officieusement avec la nouvelle administration les détails d'une visite prochaine du premier ministre Pierre Elliott-Trudeau", ajoutait le journal.

Les représentants canadiens et américains, déclarait le Washington Star, n'ont encore fixé aucune date pour la rencontre.

"On croit savoir que M. Trudeau viendrait pendant la première quinzaine d'avril, avant la visite de M. Nixon en Europe de l'Ouest et quand le gouvernement Trudeau aura fini d'étudier les changements de la politique envers la Chine communiste et l'OTAN", concluait le journal.

A Ottawa, un porte-parole du premier ministre a déclaré qu'il n'y avait eu aucune discussion officielle sur une visite de M. Trudeau à Washington.

Le premier ministre serait évidemment heureux de rencontrer M. Nixon a déclaré le porte-parole, mais la date "sera laissée à la discrétion du président".

Accréditation de 22 camps d'été

QUEBEC (PC) — A la suite d'une inspection des camps du Québec, 22 nouveaux camps d'été, dont 12 dans la région de Montréal et 10 dans la région de Québec, ont été accrédités par l'Association des Camps du Québec.

Ceci porte à 56 le total des camps de vacances accrédités par l'Association qui a pour but de coordonner, d'accréditer et de représenter les camps du Québec.

Cette accréditation signifie que les camps visités sont conformes aux normes et objectifs de l'Association.

INSPECTEUR FLAIRETOUT.
62. La porte est fermée à clé mais la victime ne porte pas de clés dans ses poches. Il a pourtant dû avoir une clé de son appartement et une de ses bureaux.

Ottawa et la Chine communiste se préparent à prendre contact

LE CAIRE (PA)—La Chine a suggéré Le Caire comme point de contact avec le Canada pour y tenir des discussions sur la création de relations diplomatiques entre Pékin et Ottawa. C'est ce que rapportait en fin de semaine le journal Akhbar.

La proposition chinoise aurait été transmise au gouvernement canadien. Le Canada a annoncé son intention de rencontrer des représentants chinois pour envisager des liens diplomatiques. Aucune des deux ambassades au Caire n'a confirmé la nouvelle.

A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a déclaré que le Canada n'avait pas établi de contact initial avec le gouvernement Pékin. Rien ne permet de croire, a ajouté le porte-parole, que Le Caire serait le lieu de rencontre. Il existe 19 capitales où les deux pays ont des représentants.

Dimanche à Tokyo, l'agence de nouvelles japonaise Kyodo rapportait que Pékin avait posé comme condition au Canada l'abandon de ses liens diplomatiques à la Chine nationaliste.

Dans une dépêche venant du Caire, Kyodo ajoutait que Pékin avait formulé cette exigence au cours de contacts préliminaires avec le Canada. Il semble que si le Canada accédait à cette demande, les négociations officielles sur l'échange d'ambassadeurs pourraient commencer au Caire dans quelques semaines.

Kyodo concluait que le Canada paraissait disposé à accepter la tenue d'entretiens au Caire.

La semaine dernière, un haut fonctionnaire japonais soulignait que le Canada ne pourrait peut-être pas nouer des relations avec la Chine continentale s'il refrisait de renoncer à sa reconnaissance de Formose.

M. Naraichi Fujiyama, directeur général du bureau de l'information au ministère des Affaires étrangères, faisait cette déclaration au cours d'une conférence de presse. Il citait les paroles d'un représentant canadien selon lesquelles "la politique canadienne est de reconnaître la Chine communiste à certaines conditions, mais le Canada ne peut accepter l'idée de rompre ses relations diplomatiques avec Formose".

La Confédération ne peut être favorable au Québec-M. Angers

Par JEAN-PIERRE GAGNON

QUEBEC (PC)—"Dans la situation où se trouve le Québec, aucune participation à la Confédération ne peut lui être favorable dans l'esprit de tension, de lutte, de contestation de ses droits qui prévaut depuis toujours au niveau du gouvernement central et de la mentalité anglo-canadienne.

"Cette structure n'est viable pour le Québec qu'à partir de la reconnaissance totale et activement sympathique de ses droits, dans un souci de totale collaboration pour une politique canadienne, particulière au Québec au besoin, qui lui permettra de poursuivre son développement économique selon les exigences de ses objectifs nationaux".

C'est ce qu'a déclaré samedi M. François-Albert Angers, directeur de l'Institut d'Economie appliquée de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Prenant la parole au colloque des étudiants en histoire de l'université Laval, dans une communication intitulée "Nationalisme et Vie économique", M. Angers a dit que, dans les conditions actuelles, la question politique du Québec devait être débattue avant la question économique

"Dans notre situation, c'est la lutte constitutionnelle qui constitue l'avant-poste, la première ligne de front, la ligne d'importance actuelle vitale pour la sauvegarde de tout le reste."

Investissements

Il en est ainsi, a-t-il précisé, parce que la position du Québec est telle que son développement économique et sa prospérité exigent une politique de direction ou de planification consciente qui est impossible si une autorité politique quelconque sur le territoire ne dispose pas de pouvoirs nécessaires pour la rendre efficace".

L'économiste faisait alors allusion au contrôle des investissements étrangers en territoire québécois, contrôle qu'il a qualifié de "nécessaire pour la sauvegarde de la langue et de la culture française au Québec.

"Cette nécessité, a-t-il ajouté, commande pour cette nation un statut politique suffisamment complet pour pouvoir négocier librement et sans les oppressions et les contradictions d'un pouvoir supérieur, les conditions d'admission des capitaux étrangers sur le territoire national."

Dans un cadre approprié qui reste à créer au Canada pour le Québec, a-t-il précisé, la question du capital étranger pourra et devra être abordée d'une façon à la fois plus sereine et plus ferme. "Une fois le pouvoir politique bien établi, le contrôle de l'économie par les autorités nationales n'exige plus son élimination, ni même sa réduction à un rôle secondaire".

"Dans l'ordre économique, la première et la principale exigence, c'est un développement économique suffisant pour pouvoir assurer du travail à tous ses ressortissants à l'intérieur du territoire national, qui en l'occurrence ne peut être que le Québec, même si nous tenons pour la structure politique générale canadienne".

Si on est sérieux de part et d'autre, de notre part à vouloir vraiment un nationalisme culturel québécois, et de la part des Anglo - Canadiens à accepter vraiment le fait français en tant que nous restons partie du Canada, il ne peut être posé en principe qu'une politique économique canadienne puisse s'appliquer uniformément au Québec comme à toutes les autres provinces.

Appliquant cette théorie aux problèmes de la main-d'oeuvre, le professeur Angers a expliqué que dans un pays où tout le territoire n'est mu que par un nationalisme, et où on ne parle qu'une seule langue, le problème est vite solutionné par des politiques de mobilité de main-d'oeuvre.

Les Prairies adressent une requête à Ottawa

WINNIPEG (PC) — Les premiers ministres des provinces des Prairies ont présenté en commun un appel à Ottawa, demandant que la conférence fédérale-provinciale accorde une priorité aux questions fiscales.

Les trois premiers ministres ont convenu que le financement était le problème le plus urgent au Canada et qu'il devrait être discuté en premier lieu à la conférence constitutionnelle.

Après une rencontre d'une journée, les trois hommes ont également manifesté le désir de soumettre aux tribunaux la loi sur les langues officielles. Enfin, ils ont formulé de sérieuses objections aux modifications fiscales pratiquées sans l'assentiment des provinces.

Les premiers ministres de l'Alberta, M. Harry Strom, de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, et du Manitoba, M. Walter Weir, ont envoyé au premier ministre fédéral des télégrammes exposant ces opinions. Leur réunion se tenait dans le cadre du Conseil économique des Prairies, qui a pour but d'étudier les problèmes des trois provinces.

Unification

La rencontre a porté fruit, a déclaré M. Thatcher, parce que "nous avons préparé une unification des Prairies pour la conférence". D'habitude, a-t-il ajouté, l'Ontario et le Québec accaparent l'attention aux réunions fédérales - provinciales et l'Ouest est ignoré.

"Cette fois, les Prairies se rendent à la conférence, sans égard à la bannière politique, avec une méthode et un front commun".

M. Thatcher s'est montré particulièrement sévère envers les projets de modifications des lois sur les successions.

"C'est une des lois les plus outrageantes jamais soumises à la Chambre des Communes".

Les premiers ministres ont d'ailleurs formulé leurs objections à ce sujet dans leur télégramme à M. Trudeau:

"Les citoyens de toutes les parties des Prairies craignent beaucoup que les projets sur la fiscalité des successions puissent causer la perte de plusieurs fermes familiales et d'entreprises de famille.

"Nous vous prions instamment de même que vos collègues du cabinet, d'envisager sérieusement de retarder ces mesures, en attendant que les provinces aient donné leur avis."

Promesse fédérale

Le trio demandait aussi au fédéral de ne pas appliquer les modifications aux taxes minières sans en avoir parlé aux provinces.

M. Storm, qui assistait à la première réunion du Conseil depuis qu'il a succédé à M. E.C. Manning, a rappelé la promesse du fédéral de n'appliquer aucune modification fiscale sans consulter les provinces.

M. Louis-S. Saint-Laurent vient de fêter ses 87 ans

QUEBEC (PC)—Le 87e anniversaire de l'ex-premier ministre du Canada, M. Louis-S. St-Laurent, a été célébré samedi sans faste et dans la plus grande simplicité.

Les membres de la famille de M. St-Laurent se sont rendus chez ce dernier, à Québec, pour lui offrir leurs souhaits de bon anniversaire et des présents.

Selon un des membres de la famille, la santé de l'ex-premier ministre serait "assez bien". On se souvient qu'il y a un an, M. St-Laurent s'était fracturé une hanche en faisant une chute dans sa demeure.

Bien qu'il lui soit possible de se déplacer à l'aide d'une "marchette" thérapeutique, ce dernier n'a que peu d'énergie et il se fatigue rapidement.

Les journées de M. St-Laurent sont bien remplies. Ses amis de toujours le visitent assidûment et il reçoit souvent d'anciens confrères du monde politique.

Parfois même, des politiciens beaucoup plus jeunes que lui et d'une époque très différente de laquelle il était, lui rendent visite et même, lui demandent conseil.

A quelques reprises, il a reçu la visite de l'actuel premier ministre M. Pierre Elliott-Trudeau, confrère d'université de son fils Renault qui pratique le droit à Québec.

La lecture occupe une grande place de ses loisirs. Bien que retiré définitivement de la vie politique, M. St-Laurent lit la plupart des grands quotidiens pour se tenir au fait de l'actualité. Il lit aussi un grand nombre de revues et de périodiques.

Vie politique

Quant à la lecture "sérieuse", c'est surtout sur les biographies que M. St-Laurent porte son choix.

Louis St-Laurent fut introduit dans les corridors de la politique canadienne par le défunt ministre Mackenzie King durant la dernière grande guerre.

Bien qu'il y fût entré à contrecoeur, voire même avec une certaine répugnance, il fut bientôt persuadé de briguer les suffrages du congrès à la chefferie du parti libéral, en 1948, et devint le 12e premier ministre du Canada, et le 2e canadien-français à accéder à ce poste.

L'OTAN réclame $800,000,000 de la France

PARIS (PA)—Les Etats-Unis et leurs partenaires de l'Alliance Atlantique ont présenté à la France des notes totalisant $800,000,000 pour les installations laissées en place lors de l'expulsion des troupes de l'OTAN du sol français.

Les négociations s'annoncent serrées et il semble que le gouvernement français tente de trouver le moyen de rejeter les notes de l'OTAN.

Les factures représentent une compensation de la "valeur résiduaire" de plus de 400 installations militaires établies en France dans le cadre du système de défense commune, à l'époque où la France restait militairement attachée à l'Alliance.

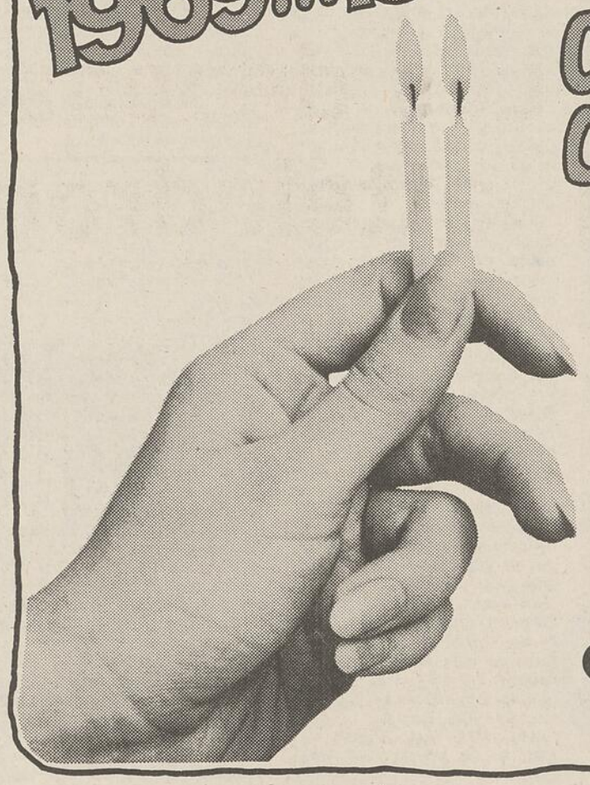
Le président de Gaulle a retiré la France du commandement militaire de l'Organisation et, en mars 1966, il donnait à ses alliés un avis d'un an pour quitter le pays. L'OTAN a toujours considéré que cet avis à court terme violait un accord conclu en 1958.

La France a reçu ces réclamations en deux parties distinctes: une pour les installations militaires abandonnées par les Américains, l'autre pour les réalisations faisant partie de l'infrastructure de l'OTAN. Chaque réclamation équivaudrait à $400,000,000.



BUFFALO NARROWS-- Sept personnes, dont quatre enfants, ont été tuées à coups de hache dans leur demeure située dans un paisible village à prédominance indienne, Buffalo Narrows, à quelque 275 milles au nord-ouest de Saskatoon, sur les rives des lacs Churchill et Pond Lakes. Les 700 résidents de l'endroit sont surtout des trappeurs, des pêcheurs et des ouvriers de manufacture.

1969...1971...1973...1975...ou comment ne vieillir qu'à tous les 2 ans.



En 1969, le Québec vous dira BON ANNIVERSAIRE, et aussi BONNE ROUTE !
BON ANNIVERSAIRE, cela va de soi. BONNE ROUTE vous fera penser à renouveler votre PERMIS DE CONDUIRE qui échoit désormais à VOTRE DATE DE NAISSANCE . . . à tous les 2 ans seulement.
Si on oublie de vous souhaiter bon anniversaire, consolez-vous : le Québec, lui, pensera à vous envoyer par la poste ses meilleurs vœux de bonheur joints à une formule de renouvellement de permis de conduire.
Mais il n'y pensera qu'à tous les 2 ans . . .

QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Transports et Communications

Φ

SAINT - JEAN



DES FELICITATIONS --- Deux ex-hommes de l'année de Saint-Jean se sont empressés de féliciter M. l'abbé Lucien Lemieux qui a été proclamé "L'homme de l'année '68" à Saint-Jean, lors du banquet annuel de la Chambre de commerce locale. Sur la photo, nous reconnaissons, dans l'ordre habituel: M. Georges-H. Mercier, (1966); M. l'abbé Lucien Lemieux recevant des mains de M. J. Wilfrid Boutin (1967), le trophée, don de Me Jean Meunier.

Le règlement de dézonage sera-t-il accepté ce soir?

ST-JEAN --- Les conseillers municipaux de même que le premier magistrat de la cité de Saint-Jean sont très anxieux de connaître la décision des propriétaires de la zone située près du Séminaire de Saint-Jean, concernant le projet de construction d'un centre d'hébergement et de loyers à coût modique pour les personnes âgées.

C'est lors de l'assemblée statuaire de ce soir, que les électeurs-propriétaires de ce secteur déterminé pourront accepter ou demander la tenue d'un référendum au sujet de ce dézonage partiel du boulevard du Séminaire.

On sait que la ville a décidé de se porter acquéreur, il y a quelques semaines, de deux immenses terrains vacants situés en face du Séminaire, au coût de $45,000, afin de pouvoir en céder un gratuitement à la Corporation des Foyers Joannais, en vue de l'érection de ce centre d'hébergement et de loyers à coût modique pour vieillards.

La Corporation épiscopale du diocèse de Saint-Jean, propriétaire de ces deux sites, a accepté l'offre de la cité. Les conditions prévoient la cession de ces terrains au prix de $45,000 payable à raison de $5,000 par année sur une période de 9 ans, sans intérêt.

Pour permettre la construction de ce centre d'hébergement, la ville doit absolument dézoner un terrain borné par le boulevard du Séminaire, les rues Montcalm, Chaussé et Pinsonneault.

Quant à l'autre terrain situé à proximité du complexe domiciliaire Fortin, la ville se propose d'aménager un parc récréatif et de verdure pour la population de ce secteur.

Décès de M. G. Denault

SAINT-JEAN - - M. Georges Denault, époux de feu Valentine Trahan, est décédé à l'hôpital de Saint-Jean, à l'âge de 82 ans.

Il laisse dans le deuil, ses enfants et leur conjoint: M. et Mme Jean Alexandre (Madeleine), de Saint-Jean; M. et Mme Roland Boudreau (Thérèse), de St-Paul Ile - aux - Noix; M. et Mme Raoul Goyette (Claire), d'Iberville; M. et Mme Roger Gosselin (Flore), de St-Paul Ile-aux-Noix; M. et Mme Georges Hébert (Jeanne) de St-Jérôme; M. et Mme Fernand Denault, de Saint-Jean; M. et Mme Roger Denault, de Saint-Lambert; M. et Mme André Denault, de Saint-Jean; M. et Mme Gérard Denault, de Saint-Jean, et M. et Mme Jacques Denault de Chicago, dans l'état de l'Illinois; une belle - fille: Mme Maurice Denault, de Saint-Jean; une soeur: Mlle Régina Denault, de Saint-Jean; son frère: M. et Mme Louis Denault, de Montréal; ses belles-soeurs: M. et Mme J. F. Mattau, de Montréal; Mmes Albert et David Trahan, de Saint-Jean; 36 petits-enfants ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons funéraires Oligny, 110 rue St-Georges, à Saint-Jean.

Le service funèbre sera chanté à la cathédrale de Saint-Jean, mardi, le 4 février, à 2 heures 30. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Jean.

Une invitation des Loisirs St-Eugène

ST-JEAN - - Comme par les années dernières, les membres de l'Association sportive de Saint-Eugène organisent leur soirée dansante annuelle, laquelle aura lieu samedi le 15 février, à 8h. p.m. à la salle "Chez Mario", chemin Richelieu, au profit de leurs oeuvres.

M. Léo Parizeau et ses musiciens feront les frais de la musique et le tout sera sous la direction de M. Noël Lemaire.

Tous les paroissiens de Saint-Eugène sont cordialement invités à se procurer leurs billets d'avance, car ils s'envolent très rapidement.

Les cliniques de l'Unité sanitaire de Saint-Jean

ST-JEAN - Le ministère de la Santé du Québec invite la population de Saint-Jean et des régions environnantes à profiter des activités qui seront dispensées par les bureaux de l'Unité sanitaire de Saint-Jean, durant la semaine du 3 au 7 février.

Le détail de ces cliniques est le suivant: Lundi 3 février: St-Jean, de 10 à 11 h. a.m., Radiographies pulmonaires et clinique de B.C.G; N. Dame de Lourdes, de 2 à 3 h. p.m., clinique de puériculture, immunisation et vaccination. Mardi 4 février: St-Jean, de 10 à 11 h. a.m. carte de santé et audiométrie sur rendez-vous; St-Athanase, de 2 à 3 h. p.m., clinique de puériculture, immunisation et vaccination. Mercredi 5 février: St-Jean, de 10 à 11 h. a.m., radiographies pulmonaires; N. Dame Auxiliatrice, de 2 à 3 h. p.m., clinique de puériculture, immunisation et vaccination. Jeudi 6 février: St-Edmond, de 2 à 3 h. p.m., clinique de puériculture, immunisation et vaccination.

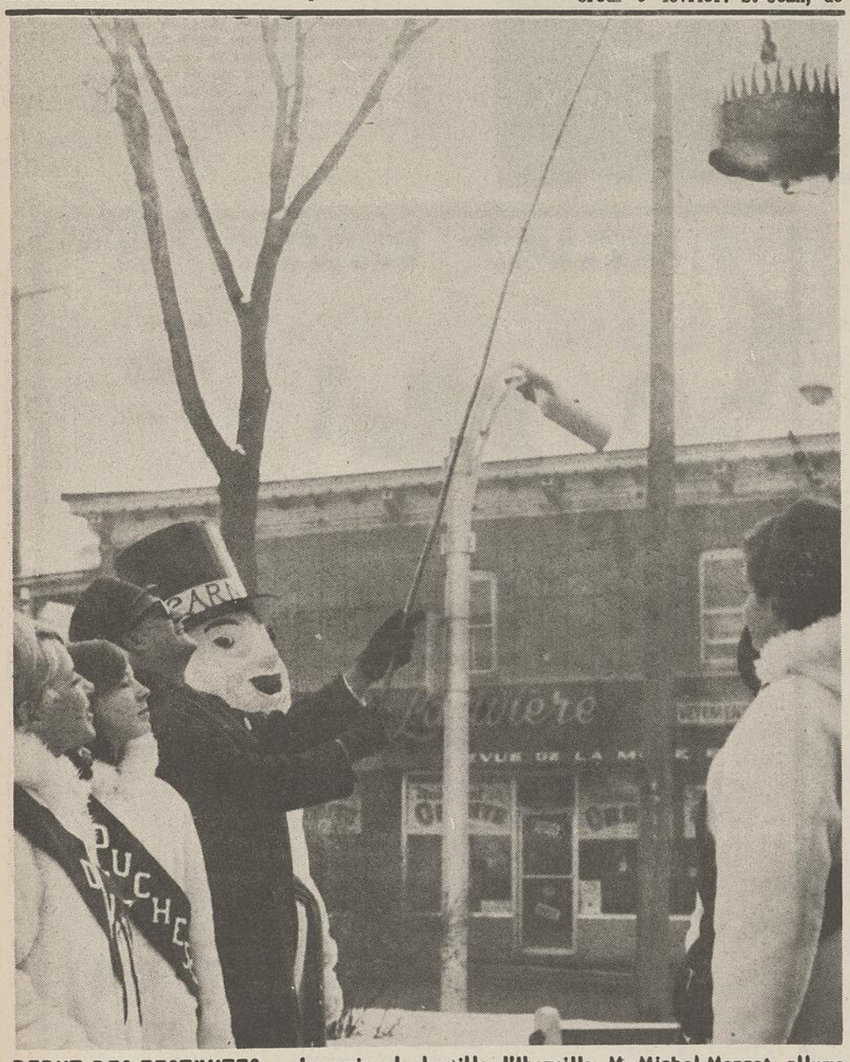
M. Eugène Grégoire est décédé à 76 ans

SAINT-JEAN -- M. Eugène Grégoire, époux de Régina Petit, domicilié au 277 de la rue Mercier, à Saint-Jean, est décédé à l'âge de 76 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Lucien Boucher (Rolande), de Saint-Jean; M. et Mme Rouville Mailloux (Fernande), de Saint-Jean; M. et Mme Marcel Grégoire, de Québec; M. et Mme Roger Grégoire, de Saint-Jean, et M. et Mme Serge Grégoire, de Saint-Jean.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons funéraires LeSieur & Frère, 114 rue St-Jacques, à Saint-Jean.

Le service sera chanté ce matin, à 10 heures 30, à la cathédrale de Saint-Jean, et l'inhumation aura lieu au cimetière de l'endroit.



DEBUT DES FESTIVITES --- Le maire de la ville d'Iberville, M. Michel Monast, allume le flambeau symbolique, marquant le début des festivités du carnaval d'hiver d'Iberville. Nous pouvons distinguer sur la photo, dans l'ordre habituel: les duchesses Jeannine Pouline et Nicole Viens, M. Michel Monast, le Bonhomme Carnaval et, à l'extrême droite, la la duchesse Sylvie Léger.

IBERVILLE

M. l'abbé L. Lemieux est choisi personnalité de l'année à St-Jean

ST-JEAN - - Devant quelque 300 personnes réunies au Club de golf de Saint-Jean, samedi soir, lors du banquet annuel de la Chambre de Commerce, M. l'abbé Lucien Lemieux a été proclamé "l'homme de l'année 1968" à Saint-Jean.

Les dirigeants de la Chambre de Commerce locale ont également profité de l'occasion pour rendre hommage aux douze personnalités de l'année 1968.

Ces personnalités de 1968 étaient: Mlle Thérèse Hallé, (janvier); M. Georges-W. Raymond, (février); M. Denis Gauthier, (mars); Me André Régnier, (avril); M. l'abbé Lucien Lemieux, (mai); Mlle Anne Bousquet, (juin); M. Jacques Laberge, (juillet); M. Louis Saint-Amand, (août); M. Augustin Robichaud, (septembre); M. Expédit Lemaire, (octobre); M. Bruno Choquette, (novembre) et Me Yves Gagnon, (décembre).

Toutes ces personnes ont reçu des plaques-souvenirs, don du notaire Jean Meunier, de Saint-Jean. Celles-ci furent présentées par Me Pierre-B. Meunier.

L'HOMME DE L'ANNEE

M. l'abbé Lucien Lemieux, proclamé "l'homme de l'année '68" est originaire de Saint-Rémi de Napierville.

Il fit ses études secondaires au Séminaire de Saint-Jean; ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal où il obtint sa licence en théologie.

Il fut ordonné prêtre le 15 juin 1958 par Son Excellence Mgr Gérard - Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean.

M. l'abbé Lemieux fut professeur au Séminaire de Saint-Jean dès septembre 1958.

Il fut envoyé aux études à "La Grégorienne" à Rome, en Histoire de l'Eglise, en octobre 1961. Etudiant à Londres, le 20 août 1964. Docteur en Histoire de l'Eglise de la Grégorienne, en août 1965.

Il redevint professeur au Séminaire de Saint-Jean en septembre 1965.

Par la suite, il fut délégué par Mgr Coderre auprès des Grands Séminaristes et professeur à la Faculté de Théologie de l'Université de Montréal, le 19 juillet 1968.

M. l'abbé Lemieux publia en octobre 1968 une thèse de doctorat sur "L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada".

En novembre 1968, il remporta le premier prix du ministère des Affaires culturelles du Québec pour la section histoire-géographie-biographie. Il se classa premier sur les vingt-quatre concurrents.

Le Conseil des Arts du Canada lui remit, en 1968, une bourse d'étude de $8,500, pour poursuivre ses recherches sur l'histoire religieuse.

Dans quelques mois, M. l'abbé Lucien Lemieux partira pour un séjour en Europe afin de continuer d'approfondir ses connaissances en histoire.

Dans le bref discours qu'il prononça devant les invités, samedi soir, M. l'abbé Lemieux, très ému et touché de cette nomination, remercia la population de l'avoir aidé moralement et financièrement à poursuivre son oeuvre.

Quant au maire de la cité de Saint-Jean, M. Bruno Choquette, ce dernier s'empressa de féliciter M. l'abbé Lemieux, récipiendaire du trophée "Jean Meunier", au nom de la population, et l'encouragea fortement à poursuivre son immense travail dans ses découvertes sur l'histoire religieuse au pays et au Québec.

M. Jérôme Proulx, député de Saint-Jean, à l'Assemblée nationale, s'est dit des plus heureux de ce choix comme homme de l'année.

"M. l'abbé Lemieux mérite pleinement ces honneurs de même que toutes les autres personnalités qui ont été choisies au cours de 1968, de conclure M. Proulx".

Le président de la Chambre de Commerce, M. Charles-I. Richard, a félicité l'heureux élu et tous les autres qui ont été nommés au cours de la dernière année.

Enfin, le représentant de Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean, Mgr Lucien Foucreault s'est déclaré très heureux du choix de l'abbé Lemieux.

"Cet honneur, dit-il, rejaillit sur la population de St-Jean de même que sur celle de tout le diocèse, de conclure Mgr Foucreault".



LES DOUZE PERSONNALITES ... Depuis déjà six ans, la Chambre de commerce de Saint-Jean rend hommage à douze personnalités, hommes ou femmes, de l'année, lors d'un grand banquet. Cette année, près de 300 personnes ont assisté à cet événement. Sur la photo, nous reconnaissons, première rangée, de gauche à droite: Mlle Thérèse Hallé, (janvier); M. Georges-W. Raymond, (février); M. Denis Gauthier, (mars); M. Maurice Régnier, neveu de l'ex-juge André Régnier (avril) qui a reçu la plaque souvenir; Mlle Anne Bousquet, (juin) et M. l'abbé Lucien Lemieux, (mai). Debout, dans le même ordre d'idée: M. Jacques Laberge, (juillet); M. Louis Saint-Amand, (août); M. Augustin Robichaud, (septembre); M. Charles-I. Richard, président de la Chambre de commerce; Me Pierre-B. Meunier, avocat, remplaçant son père, Me Jean Meunier; M. Laurent Tassé, président du Comité de l'Homme du mois; M. Expédit Lemaire, (octobre); M. Bruno Choquette, (novembre) et Me Yves Gagnon, (décembre).

Le Commissariat des incendies mènera une enquête concernant la demande de St-Jean

ST-JEAN - Le Commissariat des incendies du Québec, par suite de la rencontre avec quelques membres du Comité intermunicipal du Haut-Richelieu, invitera les autorités municipales de Saint-Jean à retarder d'un mois les ententes que les municipalités des comtés de Saint-Jean et d'Iberville devaient signer en vue d'obtenir le service de protection contre les incendies.

De plus, le Commissariat des incendies s'est dit prêt à envoyer des enquêteurs spéciaux, à Saint-Jean et dans la région, afin de faire une étude très sérieuse relativement à la régionalisation des services de protection contre les incendies.

Le Commissariat s'engagerait par ailleurs, à soumettre un rapport détaillé au ministère des Affaires municipales du Québec et aussi à la cité de Saint-Jean pour permettre des ententes régionales concernant le service d'incendie offert par la ville de Saint-Jean.

Cet organisme provincial recommanderait aussi que le ministère des Affaires municipales du Québec verse des octrois aux municipalités et même à la cité de Saint-Jean pour défrayer le coût des opérations de lutte contre les incendies.

C'est à la suite de la décision du nouveau conseil municipal de Saint-Jean que les délégués du Comité intermunicipal ont formé un comité spécial de cinq maires pour trouver les solutions qui s'imposent en vue de la signature d'une entente équitable avec la ville, pour bénéficier du service de protection.

On sait que la cité de Saint-Jean exige une somme de $2.50 per capita de chacune des municipalités affiliées à son service.

Enfin, cette entente relative à ce service de protection devait être signée le ou avant le 10 février 1969 avec la cité.

300 personnes au banquet

ST-JEAN - - Pour la sixième année consécutive, la population de Saint-Jean a répondu fidèlement au banquet annuel de la Chambre de commerce de St-Jean, qui s'est tenu, samedi soir, au Club de golf de Saint-Jean, en présence de quelque 300 personnes.

Cet événement qui a pour but de rendre hommage aux diverses personnalités civiques, religieuses, sportives, culturelles, etc. . . constitue la fête la plus importante pour Saint-Jean.

On remarquait au banquet de 1968, la présence de deux ex-hommes de l'année: MM. Georges-H. Mercier (1966) et J. Wilfrid Boutin (1967).

C'est Mgr Lucien Foucreault qui représentait Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean, absent pour cause de maladie.

En l'absence de Me Jean Meunier, notaire, généreux donateur du trophée ainsi que des plaques - souvenirs, c'est son fils, Me Pierre-B. Meunier, avocat, qui a fait la remise du trophée ainsi que les plaques.

M. Maurice Régnier, neveu de l'ex-juge André Régnier, a reçu la plaque-souvenir pour son oncle qui est actuellement en visite chez sa fille, en Californie.

Au carnaval de Québec

ST-JEAN - - Les membres de la Société Saint-Jean Baptiste de la paroisse NDA de Saint-Jean organisent, pour samedi le 15 février, une excursion qui les conduira au carnaval d'hiver de Québec.

Les personnes intéressées à prendre part à cette manifestation doivent communiquer le plus tôt possible avec M. et Mme Raoul Fortin, tél: 348-4022 ou 348-3556.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

Au cours de l'année scolaire 1968-1969

Les dépenses de la Régionale atteindront les $7,218,560

ST-JEAN --- Les dépenses de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier atteindront les $7,218,560 au cours de l'année scolaire 1968-1969. Les autorités scolaires espèrent que les revenus seront suffisants pour couvrir les dépenses.

On anticipe des revenus de l'ordre de $7,124,187, montant auquel il faut ajouter le surplus de $94,373 enrégistré au 30 juin 1968.

Rappelons ici que les différentes institutions de la Commission scolaire régionale Honoré Mercier accueillent quelque 8,033 élèves. L'an dernier, la Commission scolaire régionale Honoré Mercier avait un budget d'opération de l'ordre de $5,849,614 pour une clientèle de 6,918 élèves.

A noter que le budget de 1968-69 inclut le budget de l'Ecole intégrée des Métiers de Saint-Jean de même que celui de l'institution associée, le Séminaire de Saint-Jean.

Selon le président de la Régionale, le Dr Jean-Guy Lalanne, c'est un budget qui fera "rougir" plusieurs autres régionales au Québec.

"Alors que plusieurs régionales se retrouvent avec des déficits, la Régionale Honoré Mercier parvient à équilibrer son exercice financier, de conclure M. Lalanne".

LES REVENUS

Au chapitre des revenus de 1968-69, la Régionale Honoré Mercier entend recevoir une somme de $2,109,857 en subventions statutaires du ministère de l'Education du Québec.

Une subvention d'équilibre budgétaire de $687,683 est également prévue.

Les autres revenus que la Régionale Honoré Mercier pourra retirer se chiffrent à $111,701.

C'est toutefois les 29 commissions scolaires affiliées qui seront appelées à contribuer le plus fort montant dans les revenus. En effet, la répartition provisoire prévoit une somme globale de $4,214,946.

LES DEPENSES

Les prévisions budgétaires de 68-69 prévoient des déboursés de l'ordre de $7,218,560.

Les dépenses se répartissent de la façon suivante de même que le pourcentage affecté à chaque service: administration générale: $158,263 (2.19%); administration pédagogique: $228,940 (3.17%); enseignement-cours réguliers: $3,795,763 (52.58%); enseignement-enfance inadaptée: $206,815 (2.87%); enseignement - spéciaux: $12,075 (.17%); services éducatifs: $364,930 (5.06%); service du personnel: $11,341 (.16%); transport: $873,073 (12.09%); service de l'équipement: $734,020 (10.17%); service de la dette: $128,046 (1.77%); dépenses d'immobilisation à même les revenus: $14,000 (.19%); dépenses de transfert: $691,294 (9.58%).

Le détail de la répartition provisoire 1968 - 69 est le suivant: Bedford, 139,546; Farnham, 325,076; Henryville, 58,036; Iberville, 429,094; L'Acadie, 49,396; Lacolle, 80,668; Marieville, 231,385; Notre-Dame de Stanbridge, 27,395; Philipsburg, 23,644; Richelieu, 90,363; Saint-Alexandre, 59,764; Saint - Armand, 21,326; Saint-Blaise, 38,691; Saint-Grégoire, 75,486; Saint-Ignace de Stanbridge, 29,798; Clarenceville, 61,872; Saint-Jacques le Mineur, 40, 504; Saint-Jean, 1,789,757; Saint-Luc, 220,807; Saint-Mathias, 83,661; St-Paul Ile aux Noix, 55,087; St-Pierre de Véronne, 26,257; St-Sébastien, 44,507; Saint-Valentin, 18,797; Sainte-Angèle, 39,576; Sabrevois, 71,861; Sainte-Brigide, 52,979; Sainte-Sabine, 16,900; Stanbridge-Est, 12,713.

La ville ferait appel aux instructeurs en incendie

ST-JEAN --- Les membres du conseil municipal de Saint-Jean, qui se réuniront ce soir pour tenir leur assemblée régulière de février adopteront vraisemblablement une motion à l'effet de demander au Commissariat des incendies du Québec d'envoyer des instructeurs qualifiés, afin que les huit nouveaux sapeurs engagés par la cité puissent suivre ces cours sans se rendre dans la capitale provinciale.

Selon un conseiller municipal, cette décision permettrait à la cité d'économiser plusieurs centaines de dollars aux contribuables de Saint-Jean.

Brundage maintient toujours les mêmes positions quant au sport

MUNICH (AFP)—"Nous voulons des jeux propres, purs et honnêtes, libres de politique et de commercialisation". Avery Brundage, président du Comité international olympique, a répété cette phrase comme un leit-motiv durant toute la conférence de presse qu'il a tenue aujourd'hui à Munich où il est l'hôte de la municipalité et du comité d'organisation des Jeux d'été de 1972.

Les problèmes de l'amateurisme, de l'avenir des Jeux d'hiver, notamment en ce qui concerne le ski alpin, ainsi que de l'extension en général des compétitions olympiques ont fourni l'essentiel des questions comme des réponses de Brundage.

Amateurisme

La position du président du CIO est à priori simple: "Le sport est une vocation. Il existe deux catégories de sportifs: ceux qui pratiquent le sport pour l'argent et ceux qui s'y adonnent pour le plaisir. Les jeux sont réservés aux seconds", a dit le président du CIO.

Brundage a ensuite affirmé n'avoir jamais rencontré depuis plus d'un demi-siècle un athlète n'ayant pu participer aux jeux par manque d'argent. Il a fourni cette réponse à une question sur l'éventualité d'une modification des conceptions du CIO sur l'amateurisme en fonction de l'évolution des conditions de l'existence moderne.

Brundage a en outre souligné que le mot "amateur" ne figure "plus" aux règlements du CIO.

"C'est un terme dont on a abusé et qui ne désigne plus que ceux qui ne sont pas assez bons pour devenir professionnels, a-t-il dit, ajoutant: "C'est pourquoi nous avons remplacé la notion d'amateurisme par celle de vocation. Nous ne voulons pas former une classe de jeunes qui ne connaîtraient que le sport. L'objet du mouvement olympique est de développer un homme complet".

L'avenir des Jeux d'hiver

Brundage qui s'est refusé à dire catégoriquement s'il était pour ou contre ces compétitions après celles de Sapporo en 1972, a rappelé que l'affaire, "qui inquiète le CIO depuis longtemps", sera débattue à sa prochaine réunion, à Varsovie, en mai 1969, lors de l'examen du rapport du comité ad hoc sur le ski alpin. Toutefois, il a estimé que les Jeux d'hiver "ont perdu leur objectif qui est d'être un festival de la jeunesse et de la neige".

Puis, "sans critiquer les organisateurs français des Jeux d'hiver 1968 qui ont fourni un travail remarquable", il a ajouté: "A Grenoble, par exemple, nous avons connu cinq championnats du monde séparés. $240,000,000 ont été dépensés pour 10 jours de sport, c'est trop. L'idée olympique a été exploitée commercialement, nous n'aimons pas cela".

Après avoir remarqué ensuite que, sur les 125 comités olympiques nationaux reconnus par le CIO, la moitié ne s'intéresse pas aux sports d'hiver et les 3-4 ne disposent pas de montagnes, le président du CIO a tiré à "boulets rouges" sur le ski alpin en rappelant les griefs connus, financement par les marques, concurrence entre ces dernières, publicité commerciale d'équipements variés etc. . .

"Certes descendre une montagne est sport, mais pas un sport majeur, a-t-il dit. Le faire pendant six ou huit mois devient du cirque. Est-ce du sport ou du business? Certains skieurs sont peut-être heureux de se transformer en hommes-sandwich, mais qu'est-ce que cela à faire avec le sport?"

Brundage a également critiqué l'idée de la FIS selon laquelle les fédérations pourraient subventionner les concurrents, "car cela ne correspond pas à l'idéal olympique".

Invité aussi à donner son avis sur la "pureté" du ski nordique, Brundage a répondu: "Les conditions ne sont pas aussi flagrantes, car il est entouré de beaucoup moins de publicité".

Congrès de Varsovie et Jeux de Munich

Brundage a tout d'abord déploré que la question de l'Afrique du Sud figure une nouvelle fois à l'ordre du jour d'une réunion du CIO, "car la politique ne devrait pas entraver le sport". Il a toutefois refusé de fournir le moindre pronostic sur la discussion.

Le président du CIO s'est ensuite prononcé en faveur d'une simplification du protocole des jeux comme de leur déroulement. Pour ce qui est du protocole, il a estimé que les drapeaux nationaux ne devraient servir qu'à la décoration du stade. Seuls l'emblème et la fanfare olympique devraient être utilisés lors de la cérémonie de remise des médailles, "les Jeux mettant en valeur les efforts individuels et non ceux d'une nation". Brundage a toutefois reconnu qu'il avait peu de chance de faire admettre ses vues au CIO.

Pour ce qui est de l'extension des competitions il a remarqué que 34 matches de football à Mexico étaient trop pour un seul sport, Brundage a noté une proposition faite par Willy Daume, président de la fédération des sports et du comité national olympique ouest-allemand.

Celle-ci, qui sera débattue à Varsovie et pourrait, si elle est adoptée, entrer en vigueur à Munich, vise à réduire le nombre des participants. Le principe de la possibilité pour chaque pays d'aligner trois représentants par discipline ne serait pas aboli, mais un seul serait automatiquement retenu tandis que des normes de qualification très sévères seraient instaurées pour les deux autres.

Roxton Falls a blanchi Upton

ACTON VALE (DNC) --- La ligue de ballon-balai Féminine Régionale du président René Faubert a disputé une rencontre régulière au Centre Sportif d'Acton Vale, et Roxton Falls a blanchi Upton 2-0.

Nicole Carignan a ouvert le pointage avec l'aide de Diane et Aline Tétreault, cependant que Jocelyne Richard complétait le compte final de la rencontre avec l'aide de Aline Tétreault.

MEILLEURS COMPTEURS

Noms:	B.	A.	Pts.
Diane Poirier	3	5	8
Lorraine Meunier	4	3	7
Marie Chartier	4	3	7
Suzanne Daragon	2	4	6
Paulette Beaudry	1	4	5
Solange Witty	1	3	4
Solange Benoit	0	4	4
Denise Gagné	0	3	3
Suzanne Poirier	1	2	3
Nicole Gévry	3	0	3
Aline Tétreault	3	-	3
Colette Bisaillon	0	3	3
Martine Bérard	1	2	3

L'expansion n'est pas pour demain: Campbell

SEATTLE (PA)—Le manque de joueurs talentueux retardera probablement une nouvelle expansion du hockey majeur à 1972-73, a déclaré, hier, Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey.

Par ailleurs, Campbell a refroidi les chances de Seattle d'obtenir une franchise de la LNH en raison de la grandeur du Colisée de Seattle, mais a dit qu'il était impressionné par le Colisée de Vancouver.

"Je leur ai dit que leur Colisée semblait un bon endroit pour un club de la LNH", vendredi soir dernier, après qu'un match de la ligue de l'Ouest eût attiré 13,302 amateurs.

Campbell a précisé que le Colisée de 12,300 sièges à Seattle était un minimum "qui exigerait une hausse de 20 pour cent pour les billets en regard de ceux des autres clubs afin de rapporter".

Avant son départ pour Oakland hier soir, Campbell a dit qu'il était satisfait du calibre affiché par les six clubs de l'expansion, mais a ajouté:

"Nous présentons au moins une partie par semaine au-dessous du calibre normal et, lorsque vous vendez des billets à $6 ou $7, vous devez présenter un meilleur spectacle."

Au sujet du calibre des clubs de l'expansion, Campbell a dit: "Ils n'atteindront jamais le même calibre que les anciens clubs. . . Ce prendra une génération avant de développer des étoiles égales à celles de l'ancienne division."

St-Joachim gagne le championnat

WATERLOO (GP) - L'équipe St-Joachim s'est assuré les honneurs du championnat de la ligue de ballon-sur glace Laurentide de Waterloo, mercredi soir alors qu'il a fait match nul 3 à 3 avec la Roxton Mill pour ainsi conquérir pour la première fois un championnat dans le circuit Sanschagrin. Dans les autres rencontres à l'affiche du programme triple régulier, Warden a baissé pavillon 3 à 1 devant Slack, pour ainsi se voir exclure des éliminatoires de même que la Vilas, qui elle a fait match nul 1 à 1 avec la Lines. Incidemment, la Vilas n'avait aucune chance de participer aux séries de fin de saison depuis déjà quatre semaines, n'ayant pas connu la victoire cette saison.

LINES 1 VILAS 1

Dans la première joute de la soirée, la Lines a consolidé son emprise au quatrième rang du circuit, amassant un point au classement. Daigle a ouvert le pointage en faveur de la Lines au premier tiers. Par la suite ils ont joué une deuxième période sans pointage et au dernier vingt, Ross Groulx est venu égaliser le pointage pour ainsi permettre à chaque club d'améliorer sa fiche au classement. Pour la Vilas, il était trop tard puisque cette équipe était définitivement exclue des séries de fin de saison.

Pour en revenir à la joute, on peut la qualifier d'assez rude et un total de 9 punitions ont été décernées durant le match. Lines a profité de l'avantage numérique pour déjouer Chaplain.

SLACK 3 ST-JOACHIM 3

La joute qui a été la plus intéressante de la soirée, fut la dernière alors que les deux grands rivaux de l'heure dans le circuit Sanschagrin étaient opposés. Même si les deux formations ont travaillé ardamment durant les trois périodes, ils n'ont pu déterminer le véritable maître de la situation et les deux équipes se sont contentées d'un match nul.

Avec ce verdict, St-Joachim décrochait officiellement, le championnat de la saison régulière et devient par le fait même favori pour répéter l'exploit en série finale. Pour la Roxton, Rock Sicotte, Jerry Poulin et Larry Poulin ont été les compteurs. Pour St-Joachim, Roger Gagné, Marcel Langevin et Alcide Lachapelle ont, à tour de rôle, déjoué la vigilance du cerbère Réal Gougeon.

A tout événement, les séries éliminatoires de la ligue de ballon sur glace Laurentide de Waterloo sont attendues avec anxiété. Cependant, les sportifs devront patienter jusqu'à mercredi soir prochain avant que ne débute la semie finale. Entre temps, un autre programme sera présenté lundi soir, soit le dernier de la cédule régulière.

SLACK 3 WARDEN 1

Dans la deuxième partie au programme, Slack n'a eu aucune difficulté à vaincre Warden qui n'alignait que 7 joueurs, probablement dû au fait que cette équipe n'est plus en liste pour participer aux éliminatoires. A tout événement, la joute n'avait rien d'attrayant. Tony et Joe Sanschagrin ont compté chacun but tandis que Normand Norris complétait le pointage. Pour les perdants Yves Gariépy a évité le pire aux siens durant le deuxième engagement.

NOUVELLE BREVE

WASHINGTON (PA)—George Selkirk, congédié après une période de six ans comme directeur-gérant des Sénateurs de Washington, a refusé un autre poste dans l'organisation et est en quête d'une autre situation dans le baseball.



L'EQUIPE EMBASSY de la ligue de quilles Imperial Tobacco de Granby s'est mérité le championnat de la première moitié de la saison. On voit ici les titulaires; de gauche à droite, Léon Moison, Mme Claire Gagné, Marcel Mathieu, capitaine, Mlle Claire Lacrois et Claude André Morin, président de la ligue.



NOMBRE DE PERSONNALITES étaient présentes lors de la remise des chandails et du lancement officiel de la ligue "Atomes" de l'Organisation du Hockey Mineur à Cowansville. Apparaissent sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Roland Désourdy, maire de Cowansville, M. Armand Beauregard, responsable du service de la récréation, M. Guy Bilodeau, commanditaire de l'équipe "Mercury", Louis Haman, capitaine des "Mercury," M. Guy Gingras, président de la ligue "Atomes, M. Renald Boulé, représentant de la compagnie J.J. Barker, commanditaire des "Apolos", André Lacroix, capitaine de cette même équipe, M. Richard Moxon, moniteur pour la ligue, M. André Fortin, représentant de la compagnie Bruck Mills, commanditaire des "Spoutnik", Kevin Tropper, capitaine de cette équipe, M. Jules Lussier, président de l'équipe Juvénile de Cowansville et président de la ligue Intermédiaire "C" de l'Est, M. Paul Raymond, commissaire du hockey mineur à Cowansville, M. Michel Domingue, vice-président de la ligue Atomes, M. Léon Bissonnette, représentant l'Union des Textiles d'Amérique, commanditaire des "Alouettes", André Leduc, capitaine de cette équipe, et Guy Deslandes, instructeur. A l'arrière plan, M. Emile Ducharme, président de la ligue Pee-Wee et M. Jean-Luc St-Onge. , moniteur.

Ce qu'il y a de mieux ...

Télécouleur

Harvey & Racine INC. MEUBLES FURNITURE

ZENITH

LAMPE-ÉCRAN DE TÉLÉCOULEUR ZENITH MAINTENANT GARANTIE POUR DEUX ANS

Zenith Radio Corporation garantit la lampe-écran du télécouleur Zenith illustrée ci-contre, exempte de défauts de matières premières, se produisant en usage normal, pour une période de deux ans comptées à partir de la date d'achat de l'acheteur original. La garantie couvre la réparation de la lampe-écran ou le remplacement avec une lampe-écran remanufacturée, par l'entremise de tout vendeur Zenith autorisé, peu importe l'endroit de résidence du propriétaire. Le transport, la main-d'oeuvre et les frais de service seront à la charge du propriétaire. La lampe de remplacement Zenith est aussi garantie pour tout le terme non échu de la garantie originale de deux ans.

ZENITH MONTÉ À LA MAIN POUR 1969

SYNTONISATION AUTOMATIQUE

AFC ZENITH



Il est maintenant si facile de syntoniser une image précise que vous pouvez le faire les yeux bandés! L'AFC (contrôle de syntonisation automatique) Zenith règle l'image en couleur avec précision au simple toucher du doigt. Vous ne touchez au boufon qu'une seule fois car il ne règle pas seulement l'image en couleur mais la conserve ainsi automatiquement lorsque vous passez d'un canal à l'autre. Il améliore même la syntonisation des canaux UHF. Instantanément et électroniquement, l'AFC choisit et stabilise les signaux d'images en couleur pour vous offrir l'image la plus précise et la plus nette. Ajustez simplement pour chaque canal le contrôle de syntonisation VHF "Perma-Set" puis basculez l'interrupteur AFC. L'AFC vous assure en tout temps la meilleure image possible, parfaitement syntonisée.

ZENITH® LA QUALITÉ DOIT Y ÊTRE POUR QUE LE NOM Y SOIT APPOSÉ®

LA SÉRIE "PRESTIGE"

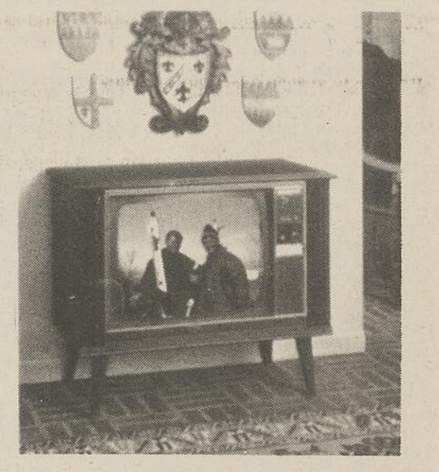
Le NEWTON • Z4520M

Console compacte de style colonial plaquée érable véritable. Le cabinet s'avantage de portes simulées en tambour, et son style colonial est rehaussé par les pieds tournés évasés et le joli dosseret. Système de syntonisation Super Gold Video Guard. Autoréglage de syntonisation AFC Zenith. Haut-parleur de 5" x 3" à cône double. Réglages concentriques de syntonisation VHF et UHF Zenith avec numéros de canaux illuminés. Dimensions du cabinet: Hauteur 31 11/16", Largeur 36 11/16", Profondeur 19 7/16".*

*Ajoutez 3⅜" à la profondeur pour la coiffe.

Aussi disponible en modèle CABOT • Z6520M avec télécommande Space Command "600", barres-poussoirs de syntonisation Automatique VHF Zenith et panneau Spotlite VHF et UHF Zenith





le EDDINGTON

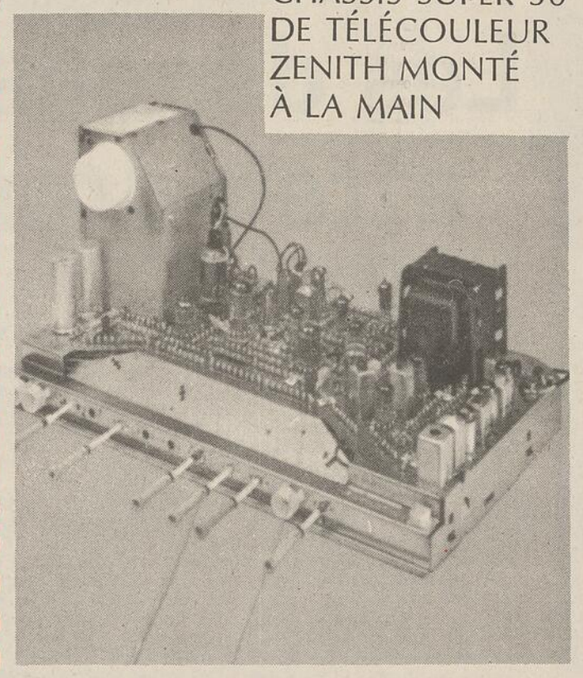
Jolie console compacte de style contemporain à placages noyer huilé ou de pacanier original. Système de syntonisation AFC Zenith. Haut-parleur de 5" x 3" à cône double. Panneau Spotlite VHF et UHF Zenith. Barres-poussoirs de syntonisation automatique VHF Zenith.



DE PLUS, AVEC LA TÉLÉCOMMANDE SPACE COMMAND® "600", VOUS POUVEZ **CHOISIR AUTOMATIQUEMENT PAR TÉLÉCOMMANDE** 18 CANAUX PRÉSYNTONISÉS—12 VHF et 6 UHF*—TANT VERS LA DROITE QUE VERS LA GAUCHE

*Où et si disponible

CHÂSSIS SUPER 50 DE TÉLÉCOULEUR ZENITH MONTÉ À LA MAIN



Facilités de paiement Plan Mise de Côté

Livraison gratuite par toute la région Service par un expert



MOI JE SAIS!

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

Ici c'est mieux ... mais pas plus cher qu'ailleurs

Harvey & Racine INC. MEUBLES • FURNITURE

OU ALLER POUR ACHETER DES MEUBLES

Chemin Roxton-Pond 372-5896

Ouvert les mardis - jeudis et vendredis jusqu'à 10 h.

SPORTS

Sherbrooke continue de grimper

Gagnon y va de son 2e blanchissage de suite, et Granby perd 4 à 0 - Joute gratuite demain, à Granby

GRANBY - Les Vics de Granby n'ont pas lâché hier soir, au contraire. Ils ont affiché une tenue qui aurait dû produire en 3e période, mais ils ont rencontré un mur infranchissable en André Gagnon. Ce dernier, après avoir eu la tâche relativement facile dans les deux premières périodes, à quelques exceptions près, a été superbe au 3e vingt pour s'attirer les applaudissements de 3,059 spectateurs, enregistrant son 2e blanchissage consécutif, alors que les Castors de Sherbrooke ont défait les Vics de Granby 4 à 0.

Vendredi soir, Gagnon n'avait pas été moins sensationnel, alors qu'il blanchissait les Saguenéens de Chicoutimi, dans leur château fort, 3 à 0. Il a répété sa performance hier soir et malgré les efforts soutenus des Vics en 3e période, Gagnon restait parfait.

Il devient ainsi le premier gardien à réussir un tel exploit cette saison. André a maintenant 3 "0" à son crédit. Pendant ce temps, les Castors, à la suite de cette 5e joute consécutive sans défaite devant les Vics, ont rejoint les Gaulois de St-Hyacinthe au 4e rang, tout en se rapprochant à 2 points des Vics de Granby, et de la 3e place. Il faut noter que Sherbrooke a disputé une partie de moins que Granby, et deux de plus que St-Hyacinthe. Les Vics ont encore une visite à rendre aux Castors, soit dimanche prochain, alors que Sherbrooke disputera 3 joutes à Granby d'ici la fin de la saison, dont une jeudi soir.

DEMAIN...GRATUIT

Les Vics reviendront à Granby pour 2 joutes d'affilée, avant de repartir pour deux joutes consécutives à l'étranger. Demain soir, ils auront la visite des Tigres de Victoriaville, alors que l'entrée sera gratuite au Palais des Sports. Jeudi soir, ils recevront Sherbrooke. Vendredi, ils se rendront à Chicoutimi, et dimanche à Sherbrooke, Les Castors, de leur côté, recevront St-Hyacinthe demain soir.

Pour revenir à la joute d'hier soir, c'est encore le trio de André Lagueux, Ronnie Racette et Jim Beckman qui a mal fait paraître les Vics. Tous trois ont marqué chacun un but. René Pépin, a réussi l'autre.

Les Vics ont été "emboutteillés" dès le départ, alors que Sherbrooke pratiqua un jeu de position déroutant pour les Vics. Mais, Lagueux devait refroidir l'enthousiasme des Vics après 20 secondes seulement, en lançant dans un filet bien couvert, à la surprise de tous. René Pépin portait le compte à 2-0 à 13.18.

Les Vics ont retrouvé leurs ailes en 2e période, mais Gagnon et les Castors étaient trop parfaits dans tous leurs mouvements...surtout Gagnon. Jim Beckman compléta une superbe descente de Lagueux et Racette à 15.21. Ronnie Racette complétait le pointage à 16.59 de la 3e période, alors que Granby jouait à court d'un joueur.

ABSENTS

Les Vics étaient privés de Jean-Pierre Lafond, retenu à ses employeurs, et Roger Bélisle, toujours sous le coup d'une suspension par la QAHA. Michel Ortuso était de retour au jeu; il a joué régulièrement. On a cru qu'il se soit blessé de nouveau à la 3e période, mais il est revenu au banc des siens.

La défensive des Vics a joué une autre magistrale partie hier. Claude Houde en particulier a fait quelques descentes spectaculaires, et a vu Gagnon lui voler au moins deux buts. Pierre Roy a aussi été malchanceux avec deux lancers de la ligne bleue. Dubuc et Papineau ont cogné avec force..

Yvan Letarte n'est sûrement pas à blâmer dans la cage des Vics. Il a repoussé 33 rondelles contre 21 pour Gagnon.

PREMIERE PERIODE

1- Sherb: Lagueux (Racette Lévesque) .20

2- Sherb: Pépin (Dupré-Robidas) 13.18

Punitions: Lévesque 8.57

DEUXIEME PERIODE

3- Sherbrooke: Beckman (Lagueux-Racette) 15.21

Punitions: Roy 8.40 Robidas 11.30, Houde 15.44

TROISIEME PERIODE

4- Sherb: Racette (Lévesque Beckman) 16.59

Punitions: Tessier et Roy 8.05, Papineau 15.25

ARRETS: Letarte 33
Gagnon 21

Canadien jr. gagne 4-3

GRANBY -- Un but de Réjean Houle avec 52 secondes à jouer seulement dans la partie, a donné hier soir au Canadien junior de l'instructeur Roger Bédard, une victoire de 4 à 3 sur les Red Wings de Hamilton, devant 16,541 spectateurs, au Forum de Montréal. C'était la 2e victoire consécutive du Canadien junior, remportée dans la dernière minute du match. Vendredi soir, devant plus de 18,000 personnes, Perreault marquait à 19.44 pour donner un gain de 5-4 à son club.

Hier soir, le Canadien avait pris une avance de 3-0 dans les deux premières périodes, sur des buts de Guèvremont, Perreault et Bordeleau. Mais, Hamilton égalisa en moins de 2.31 minutes au milieu du 3e vingt... Houle fit sursauter la foule à 19.08...

Canadien junior demeure en tête avec St-Catharines, ayant toutefois disputé 4 parties de moins.

St-Damase gagne le championnat

GRANBY - La ligue des Monts a terminé sa cédule régulière par un programme de deux joutes. Dans le premier match, Marieville a triomphé de St-Damase par la marge de 4-2. S. Frenette et M. St-Jean ont enregistré chacun deux filets en plus de préparer chacun un autre but pour les vainqueurs. A Jodoin, et P. Hamel ont touché le fond du filet pour St-Damase. Laflamme et Bessette ont purgé chacun une majeure pour s'être battus.

St-Paul a difficilement vaincu St-Pie par le compte de 4-3. Les compteurs des gagnants ont été A. Robert, D. Galipeau, R. Tardif, et R. Chaussé. J. D. Roy et P. Larocque ont enregistré les filets des perdants. Poirier et Lapalme ont écopé d'une majeure chacun pour s'être battus.

St-Damase a remporté le championnat de la ligue avec un total de 27 points, suivi de St-Paul qui en a 24. Le meilleur compteur de la ligue est G. Lecompte qui a 25 buts et 13 assistances pour un total de 38 points à son actif.

La semi-finale débutera dimanche dès 1h.30 p.m. au Palais des Sports. A 1h30, St-Damase rencontrera Marieville tandis que St-Paul devra affronter St-Pie, à 3h00.

Voici les dernières statistiques de la ligue.

Equipes

St-Dama.	21	13	7	1	88	58 27
St-Paul.	21	11	8	2	72	74 24
M'Ville.	21	10	9	2	73	75 22
St-Pie.	21	4	14	3	65	91 11

Gardiens

J.R.Morier S.D.	10	22	
H.Lussier S.D.	11	36	
	21	58	2,5

Meilleur compteur

G. Lecompte S.Paul	b.	a.	tot	
	25	13	38	

NOUVELLE BREVE

GRENOBLE, France (PA) — Lasma Kauniste, professeur russe âgée de 26 ans, a remporté dimanche le titre mondial de patinage de vitesse pour dame aux dépens de la championne défendante Stein Kaiser, de la Hollande.

HOCKEY

LIGUE PROVINCIALE

V'Ville	23	17	4	166	131	50
Chicoutimi	24	18	2	158	154	50
Granby	19	24	3	146	153	41
St-Hyac.	19	23	1	149	177	39
Sherbrooke	18	24	3	144	160	39
Ottawa	7	4	1	52	40	15

HIER

Granby 0 Sherbrooke 4
Chicoutimi 2 Victoriaville 2

SENIOR "B"

Iberville	29	8	4	204	144	62
Cowans.	28	11	5	213	159	61
Laprairie	19	17	8	164	144	46
J. Cartier	12	20	11	168	174	35
Dr'Ville	13	25	4	182	218	30
St-Michel	9	29	4	154	276	22

HIER

Cowansville 0 vs Laprairie 2
Iberville 3 vs J. Cartier 3
Dr'Ville 6 vs St-Michel 15

DEMAIN

J. Cartier vs Dr'Ville
St-Michel vs Iberville

JUNIOR "B"

Asbestos	19	7	4	165	96	42
Waterloo	18	10	4	119	94	40
Mégantic	17	8	5	141	88	39
Windsor	11	15	4	118	134	26
Granby	11	16	4	101	132	26
Magog	3	23	3	65	165	9

HIER

Asbestos 3 vs Granby 5
Windsor 0 vs Mégantic 8
Waterloo 5 vs Magog 1

JEUDI

Granby vs Magog

Classements

Dvision Est

	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	30	8	11	193	127	71
Montréal	29	14	7	175	136	65
New York	28	19	4	144	127	60
Chicago	25	20	5	192	154	55
Toronto	22	16	10	145	130	54
Détroit	23	20	8	158	147	54

Division Ouest

St. Louis	26	14	11	143	105	63
Oakland	18	27	7	133	172	43
Los An.	17	24	6	114	146	40
Philadel	12	26	13	109	153	37
Minnes	12	31	8	118	173	32
Pittsb	10	33	8	125	179	28

Hier

New York 2 Montréal 6
St. Louis 2 Détroit 0
Chicago 5 Minnesota 5
Philadelphie 2 Pittsburgh 2
Oakland 5 Los Angeles 8

Dimanche

Montréal 6 Chicago 4
Toronto 4 St. Louis 5
Pittsburgh 3 New York 7
Détroit 2 Boston 4
Minnesota 3 Philadelphie 2

Béliveau brille et Canadien gagne

CHICAGO (PC)—Le capitaine Jean Béliveau a réussi le tour du chapeau et a mérité une mention d'assistance sur un autre filet, hier après-midi, conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 6-4 aux dépens des Black Hawks de Chicago.

Béliveau, qui en est à sa 16e saison avec le Tricolore, est arrivé à Chicago, après avoir marqué, la veille, un but qui fera époque dans son illustre carrière, alors qu'il affrontait les Rangers de New York.

En effet, son but réussi au cours du premier vingt constituait le 450e de sa carrière. Il franchissait du même coup l'étape des 20 buts pour la 12e fois.

Grâce à ce gain, les Montréalais s'étaient hissés temporairement à quatre points des meneurs de la division Est de la ligue Nationale de hockey, les Bruins de Boston, qui rencontraient hier soir les Red Wings de Détroit à Boston.

Un autre membre de l'équipe montréalaise a également fait belle figure durant le match, soit Yvan Cournoyer, qui a enfilé ses 29e et 30e buts de la saison en plus de récolter une mention d'assistance.

Hull blessé

Les 16,666 partisans en plus de la défaite, ont eu une autre raison d'être déçus: leur étoile Bobby Hull a dû passer presque tout le match assis au banc des joueurs après avoir subi une coupure à une main dès le premier engagement. Les Hawks, qui menaient 3-2 à un moment donné, n'ont pu par la suite profiter d'un avantage numérique de deux hommes.

La foule ne cessait de crier "Nous voulons Hull" au cours du deuxième vingt.

Au chapitre des lancers, Montréal a surclassé Chicago par 34 à 31.

CHICAGO (PC) — LNH — SOMMAIRE

Première période:

1. Montréal, Duff 10 (Rousseau, Laperrière) 6:29
2. Montréal, Cournoyer 29 (Lemaire) 10:37
3. Chicago, Martin 15 (Nesterenko, D. Hull) 12:49

Punitions — Lemaire 0:39, D. Hull 2:18, Reid 4:01, Lemaire 11:26, Béliveau 14:18.

Deuxième période:

4. Chicago, Mohns 18 (Mikita, Stapleton) 9:22
5. Chicago, Pappin 25 (Martin, D. Hull) 11:57
6. Montréal, Béliveau 21 13:29
7. Montréal, Béliveau 22 (Cournoyer) 17:57

Punitions — Maki 2:17, Redmond 4:20, Laperrière 5:34, Schmautz 6:59, Harris 15:18.

Troisième période

8. Chicago, Mohns 19 Mikita, Ravlich 1:07
9. Montréal, Béliveau 23 J.C. Tremblay 3:30
10. Montréal, Cournoyer 30 Ferguson, Béliveau 9:17

Punitions - Stapleton 1:39. Laperrière 17:17, Nesterenko, Richard 19:11, Mikita 19:11.

Lancers

Montréal	3	13	8	—34
Chicago	9	8	14	—31

Buts-Montréal, Vachon; Chicago, Dejordy.

Assistance: 16,666.

St-Louis 5 Toronto 3

ST-LOUIS (PC) — LNH — SOMMAIRE

Première période:

1. St-Louis, Cameron 11 (McCreary, Schock) 14:40

Punitions — Pronovost 2:19, B. Plager 7:36.

Deuxième période

2. St. Louis, St-Marseille 11 McDonald, Berenson 5:20
3. Toronto, Ullman 25 Henderson, Smith 11:05
4. Toronto, Pulford 6 Walton, Armstrong 13:28

Punitions - Picard 2:34, 5:54, 10:40, Dorey 4:29, Horton 9:22, 13:02, McDonald 9:53, Pelyk 14:57.

Troisième période

5. St. Louis, Sabourin 17 St. Marseille, Picard 10:39
6. St. Louis, Arbour 1 St. Marseille, B. Plager 12:05
7. Toronto, Keon 14 Pulford, Mickey 16:28
8. St. Louis, Talbot 3 B. Plager, Berenson 17:41

Punitions-Smith mineure mauvaise conduite 2:11, McCreary 8:47, Sabourin 15:11.

New York humilie Pittsburgh

NEW YORK (PA) — Brad Park, une recrue à la ligne bleue des Rangers, a récolté quatre mentions d'assistance, hier soir, alors que le New York a écrasé les Pingouins de Pittsburgh 7-3, dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Jean Ratelle y est allé de deux filets pour les Rangers qui ont obtenu leurs autres buts de Rod Gilbert, Bob Nevin, Ron Stewart, Vic Hadfield et Arnie Brown. Val Fonteyne, Jean Pronovost et Ken Schinkel ont été les francs-tireurs des perdants dans cette joute disputée devant 17,250 partisans.

Pour les Pingouins, la série de matches sans victoire est donc portée à neuf. Mais il a fallu que les Newyorkais reviennent de l'arrière pour vaincre le club tenace du Pittsburgh.

Fonteyne, qui a participé aux trois filets des Pingouins, s'est vu accorder un but lorsque le cerbère newyorkais Ed Giacomin a balayé la rondelle dans sa propre cage. Puis Pronovost a porté le compte à 2-0.

C'est Ratelle qui a amorcé le retour des Rangers vers la fin du premier vingt. Gilbert a ensuite trompé la vigilance du gardien Les Binkley, des Pingouins pour égaler le compte, en deuxième période. Puis ce fut à tour de rôle Nevin, avec son 21e de la saison, et Ratelle, avec son 17e.

Schinkel a réduit la marge à un seul but au cours de la dernière minute de jeu de la médiane.

Mais Park a brillé en troisième période, effectuant des passes parfaites tantôt à Stewart, tantôt à Hadfield, et enfin, Brown complétait le pointage des vainqueurs.

SOMMAIRE

Première période:

1. Pittsburgh, Fonteyne 10 (Angotti, Woytowich) 7:08
2. Pittsburgh, Pronovost 8 (Fonteyne, Harris) 17:07
3. New York, Ratelle 16 (Hadfield, Park) 18:25

Punitions — Goyette :30, Swatbrick, mineure double, Brown mineure, 2:31.

Deuxième période:

4. New York, Gilbert 17 Hadfield, Ratelle 7:12
5. New York, Nevin 21 Goyette 13:21.
6. New York, Ratelle 17 Park, Gilbert 17:09
7. Pittsburgh, Schinkel 8 Boyer, Fonteyne 19:19

Punition — Neilson 1:00.

Troisième période

8. New York, Stewart 10 Park, Fleming 4:18
9. New York, Brown 5 Hadfield, Gilbert 4:49
10. New York, Hadfield 20 Ratelle, Park 10:09

Punitions - Seiling 5:21, Rupp 8:55.

Elus au Temple de la Renommée

NEW YORK (PA) — Les lanceurs Waite Hoyt, des Yankees de New York et Stanley Koveleski, des Indians de Cleveland, ont été nommés dimanche au Temple de la Renommée du baseball par le comité des vétérans.

Hoyt, droitier et spécialiste de la balle rapide, a joué aux côtés de Babe Ruth et a pris part à sept Séries Mondiales.

Il a joué de 1918 à 1938 et a connu sa meilleure saison en 1927 avec une fiche de 22-7, meilleure dans la Ligue américaine.

M. Gaston Fausse s'en prend à la QAHA pour le cas Bélisle

GRANBY - M. Gaston Fausse, gérant général des Vics de Granby était furieux hier soir à Sherbrooke. Il était préférable qu'il ne rencontre pas le président Henry Crochetière de la QAHA, car la dispute aurait été violente.

M. Fausse s'en est pris à la QAHA, pour la lenteur avec laquelle elle traite le cas de Roger Bélisle, sous le coup d'une suspension depuis son altercation avec Andy Payette, voilà déjà une semaine. Tout indique que le cas de Bélisle sera étudié seulement samedi prochain, à la réunion mensuelle de l'organisme, qui régit le hockey amateur au Québec.

M. Fausse a qualifié cette situation de ridicule. Il a déclaré: "La QAHA se moque de nous. Lorsqu'elle veut notre argent, ça presse, mais, lorsqu'il s'agit de régler un cas, ce n'est plus la même chose. Elle se moque de nous. Roger Bélisle ne joue pas depuis une semaine, et son cas n'a même pas été étudié encore. La ligue Provinciale est la plus importante au pays, et pourtant on ne lui attache pas plus d'importance qu'une ligue de calibre "Moustiques", a déclaré le gérant général des Vics.

M. Fausse n'a sûrement pas tort, car il est nettement impensable qu'un club doive attendre aussi longtemps pour connaître le sort d'un de ses membres. L'absence de Roger Bélisle complique l'existence des Vics et de l'instructeur Jean-Paul Gladu. M. Fausse a ajouté: "Nous devons faire face à des budgets de $80,000 et plus. La QAHA ne cesse d'ajouter à nos difficultés. Avant de qualifier la ligue Provinciale d'organisation de broche à foin, on ferait mieux de regarder agir la QAHA, qui est triplement plus une organisation de broche à foin", a ajouté M. Fausse en terminant..

M. Fausse a ensuite parlé de la joute que venait de perdre les Vics. "Les Castors ont été parfaits sur toute la ligne, mais je reste convaincu que nous participerons aux séries de fin de saison. La pression est forte. Mais, la cédule nous favorise nettement, et nos joueurs sauront en profiter", a-t-il dit. M. Fausse avait un bon mot pour la défensive qui connaît des rencontres formidables depuis quelques semaines. "Nous allons reprendre le terrain perdu", a-t-il prédit.

CE SOIR

M. Fausse a dit regretter d'avoir accepté de prêter Claude Houde et Bob Bédard aux Castors, pour la partie de ce soir contre les Russes, à Sherbrooke. Il a expliqué cette attitude en ces termes: "Je regrette d'avoir accepté de prêter deux joueurs, car c'est la joute de la QAHA, et elle ne mérite pas qu'on lui aide, dans les circonstances. J'ai donné ma parole, et Claude et Bob seront à Sherbrooke lundi soir. Je souhaite qu'ils connaissent un bon match. Je suis persuadé qu'ils représenteront bien les Vics de Granby. Mais, je ne cache pas que si j'avais su que cette partie était organisée par la QAHA, j'aurais refusé la demande", a déclaré M. Fausse.

Une 17e sans défaite pour Boston

V'Ville et Chicoutimi annulent

GRANBY -- Les Tigres de Victoriaville et les Saguenéens de Chicoutimi sont demeurés sur un pied d'égalité en tête de la ligue Provinciale hier soir, en faisant match nul 2 à 2.

Labrosse et Drouin ont marqué pour les Tigres, tandis que Desgagné et Munger répliquaient pour les Saguenéens. Les deux clubs ont marqué chacun un but en surtemps.

Mais, la grande vedette du match a été le cerbère Claude Cyr, avec une performance miraculeuse devant les Tigres.

Toronto et Montréal sont vainqueurs

QUEBEC (PC) — Les deux principaux trophées du 56e Bonspiel international de Québec, qui a pris fin samedi, le "Lieutenant gouverneur" et le "Grand Aggregate", ont été remportés par des équipes de Toronto et Montréal.

Le "Lieutenant gouverneur" est allé au Toronto Royals, qui a défait en finale le Oshawa, de l'Ontario, 11-7, cependant que le "Grand Aggregate" a été attribué au Lachine, de Montréal. Sa fiche était de 9-1.

Rappelons par ailleurs que le 56e Bonspiel international de Québec a attiré 128 équipes, venant des Etats-Unis, du Nouveau - Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. D'autre part, au cours du tournoi, qui avait débuté le 24 janvier, il s'est joué 574 parties sur les 20 glaces des différents clubs de la capitale.

BOSTON (PA) — Les Bruins de Boston ont porté, hier soir, à 17 leur série de joutes sans défaite, soit à six seulement du record de la ligue Nationale de hockey, en disposant des Red Wings de Détroit 4-2.

Glen Sather, Phil Esposito, Johnny McKenzie et Eddie Westfall ont été les francs-tireurs du Boston. Gordie Howe et Dean Prentice ont marqué les filets des Wings au cours de ce match disputé devant 14,659 spectateurs.

Les Bruins, qui n'ont subi qu'un seul revers au cours de leurs 24 derniers matches, ont pris une avance de 3-0, mais ont dû résister à une attaque furieuse du Détroit pour obtenir leur gain.

Lorsque Prentice a compté son but durant la période médiane, il faisait scintiller la lumière rouge pour les Red Wings pour la première fois en 172 minutes, 12 secondes de jeu.

Howe en était à son 25e filet de la campagne, tandis que Phil Esposito, lui, enfilait son 32e.

Les Bruins jouaient sans les services de leur as défenseur, Bobby Orr, pour la première fois cette saison.

SOMMAIRE

Première période:

Aucun but.

Punitions — Baun, Cashman :10, Sanderson 6:04, 14:55, Douglas 11:49.

Deuxième période:

1. Boston, Esposito 32 (Cashman, Hodge) :56
2. Boston, McKenzie 18 (Bucyk, Green) 3:35
3. Boston, Westfall 15 (Awrey) 9:59
4. Detroit, Prentice 9 (Stemkowski, McGregor) 17:09

Punitions — Douglas 1:42, Douglas, Sather 4:26, D. Smith, Stemkowski 8:25, Sanderson 8:47.

Troisième période

5. Détroit, Howe 25 Stemkowski, Prentice 1:33
6. Boston, Sather 3 Sanderson, Green 18:19

Punitions-Popiel 3:40, Bucyk 10:17. Greene 12:31.

1,000 personnes à la finale du tournoi O'Keefe de St-Jean hier

Cowansville 6 St-Ignace 5

COWANSVILLE (PAD) -- Une foule record a témoigné, hier soir, d'une éclatante victoire de 6-5 des Dynamiques de Cowansville aux dépens des Copains de St-Ignace, détenteurs de la deuxième position du circuit Jules Lussier.

Lionel Luneau qui oeuvra de trois filets et une mention d'assistance, fut le véritable "leader" des troupiers d'Alain Laroche. Réjean Dufour amassa, lui aussi, quatre points, s'illustrant avec deux buts et deux mentions d'assistance; Gaouette compléta le compte pour les Dynamiques. Germain Ouellette contribua plus que largement à cette victoire, avec quatre aides.

La partie fut chaudement disputée et ce n'est vraiment qu'au troisième engagement que les Dynamiques sont venus à bout de leurs visiteurs....La première période se termina par un compte égal de 2-2, alors que le deuxième vingt se termina de 3-3.

SAINT-JEAN (M.G.) --- Près de mille spectateurs ont assisté hier à la grande finale de ballon sur glace du tournoi Claude Genest qui se disputait à l'Aréna de Saint-Jean. Et comme les finalistes, le Motel Préville et l'équipe de Sainte-Anne des Plaines, avaient les yeux rivés sur la bourse O'Keefe d'une valeur de $1,000.; aucune trace de fatigue accumulée n'a pu être décelée de part et d'autre, en raison du dernier effort à accomplir pour chacun. C'est un but de Raymond Roy lors d'une mêlée devant le filet qui a procuré la victoire au Motel Préville alors qu'il restait moins de cinq minutes à jouer dans la joute.

Le Sainte-Anne des Plaines a eu beau jeu par la suite, voyant l'opportunité de profiter de la pénalité à leurs adversaires et comptant sur un coéquipier en plus à la faveur du retrait de leur gardien de but. Dans les dernières secondes, les tirs bombardaient le cerbère et les spectateurs également se bombardaient de nervosité. Mais le mal était déjà fait; l'oeuvre de Roy s'avéra suffisante pour apporter la liasse de billets verts à la chambre des joueurs de la Rive-Sud.

Dans la finale féminine, les artistes du balai de Lorettville avaient réussi à l'emporter au compte de 2-1 sur les Lynx de Laval.

Or, dans la grande finale, les gagnantes devaient seconder les éventuels vainqueurs par leurs cris et encouragements. Le Motel Préville avait disposé du Restaurant Saint-Jean dans la semi-finale "A", non sans difficultés, alors que les gilets marrons de Sainte-Anne des Plaines faisaient de même avec les troupiers du Cabaret Saint-Albert le Grand.

Chose qui paraîtra surprenante, la liste des meilleurs compteurs du tournoi n'apporte aucun nom des finalistes. C'est plutôt deux représentants du Restaurant Saint-Jean qui dominent la liste. Gaston Lamarche finissant avec le meilleur compte, composé de 3 buts et quatre assistances, et Raymond Therrien, le meilleur franc-tireur avec cinq buts en plus d'avoir contribué à un filet.

Par cette contribution à ce tournoi de ballon sur glace de prestige, le grand sportif qu'est M. Jean Pépin disait ses adieux à titre de dépositaire de la maison O'Keefe pour épauler le sport régional, sur tous ses angles. La population amassée dans les gradins hier soir ne laissait aucun équivoque sur la gratitude qu'elle entendait apporter à ce grand sportsman.

Pour couronner le tournoi, une réception suivait la grande finale au restaurant la Galoche.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

7up
Phil Pinard prop. de
SEVEN-UP GRANBY INC.
Hires-root-beer et orange Honee Gold Pure Spring
présente les activités du
Palais des Sports - Granby

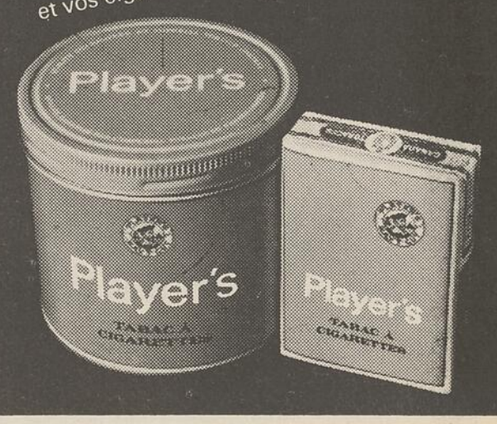
Lundi 3 février

Petite patinoire

5 h. 30 Mosquitos Notre-Dame vs High School
6 h. 30 Junior Aigles vs Elans
8 h. Junior Bisons vs Lynx
9 h. 30 Société Arès

Grande patinoire

6 h. Junior Alouettes vs Tigres
7 h. 30 IGA Laval vs Leclerc Asphalte
9 h. Rebel Speedway vs Papineau

Player's va plus loin pour vous plaire
Vous allez plus loin avec le tabac à cigarettes Player's. Maintenant, vous en roulez plus pour votre argent et vos cigarettes sont encore plus agréables à fumer.


SPORTS

Les Guépards de Granby montent en 4e place

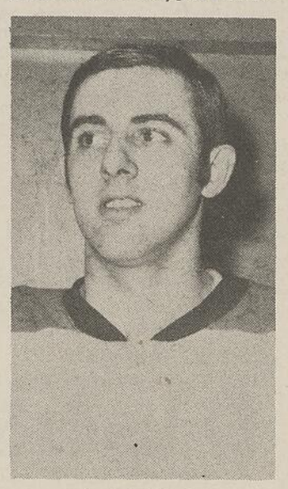
4e victoire en 5 joutes pour les Guépards

GRANBY --- Devant une foule encore inégalée dans l'histoire des Guépards, les porte-couleurs de Granby dans la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est se sont hissés à la quatrième position du classement en triomphant des détenteurs de la première position, Asbestos, au compte de 5-3. Ils sont désormais sur un pied d'égalité avec les Athlétiques de Windsor Mills qui ont subi hier une cuisante défaite de 8-0 aux mains du Mégantic. Il s'agissait de la quatrième victoire en cinq joutes pour les Guépards, dont trois contre les clubs de premières positions. Granby est l'équipe du circuit qui a connu les meilleurs résultats depuis le début du mois de janvier.

Hier, les Guépards ont profité, surtout à la deuxième période, du jeu erratique du Asbestos pour se gagner deux points au classement. Contrairement à la dernière rencontre ici-même au Palais des Sports entre les deux équipes, les clubs ont tour à tour démontré de la faiblesse, surtout à la défensive qui se montra souvent perméable. André Pitre a été l'inspiration des Guépards en complétant un tour du chapeau. A lui seul, le trio Daniel Authier - André Pitre - Réal Gamache a enfilé les cinq buts de l'équipe.

PREMIERE PERIODE

Comme il leur arrive souvent, les Guépards ont fait preuve de confusion au début de la partie et c'est Asbestos, par l'entre-



André PITRE

mise de Yvan Pinard, qui a ouvert le pointage à la douzième minute de jeu du premier engagement. Ce fut le seul but de ce premier vingt, après lequel Granby sembla retrouver quelque peu de son aplomb.

DEUXIEME PERIODE

Dès la mise au jeu, Réal Gamache s'empara de la rondelle, fila dans la zone adverse et prit Gaston Viens en défaut en enrégistrant le premier filet des Guépards. Cinq minutes plus tard, André Pitre ajoutait au pointage du Granby mais D. Boisvert répliqua à la treizième minute de jeu pour égaliser les chances du Asbestos. Pitre termina la période en marquant à nouveau en deux occasions. L'engagement se termina au compte de 4-2 en faveur des Guépards.

TROISIEME PERIODE

Le troisième engagement fournit du jeu beaucoup plus rapide et plus partagé et il a fallu attendre la neuvième minute de jeu avant qu'un but ne se produise. N. Defossé a réduit la marge à 4-3 en touchant le fond du filet pour Asbestos. Quatre minutes plus tard, Réal Gamache enrégistra un but spectaculaire après avoir endormi le défenseur droit et déjoué magistralement le gardien Gaston Viens. Le match se termina à l'avantage des Guépards au compte de 5-3.

Réal Gamache, le diminutif joueur des Guépards, a excellé tout au long du match tant à la défensive qu'à l'offensive. Il est l'un des joueurs les plus réguliers de l'équipe. A part le trio Authier-Pitre-Gamache, Marc Courtemanche et Yvan Laliberté ont rendu d'excellentes performances pour Granby. Pour Asbestos, le gardien Gaston Viens a failli à la tâche, tandis que Paul Dion et D. Patry jouaient un très bon match.

Jeudi, les Guépards tenteront de soutirer une victoire à Magog, équipe qui occupe le dernier échelon du classement.

SOMMAIRE

Première période:

1- Asbestos Yvan Pinard (S. Fréchette) 11.13

Punitions: Y. Pinard: 5.23 ; Y. Lallier: 9.21 ; D. Harbec: 8.36 Y. Pinard: 12.31

Deuxième période:

1- Gran. Réal Gamache 0.06
2- Gran. André Pitre (R. Gamache, D. Authier) 6.50
3- Asbestos: D. Boisvert (R. Défossé) 12.28
4- Gran. André Pitre (J. Authier, D. Authier) 15.10
5- Gran. André Pitre (D. Authier) 18.33

Punitions: Hamel: 5.30; D. Patry: 13.34.

Troisième période:

1- Asbestos N. Défossé (J. Hamel) 8.43
2- Gran. Réal Gamache 12.74

Punitions: Courtemanche: 4.51; Defossé: 17.36 ; Théberge 2 min et 1 maj. 18.33 ; Dion: min et maj. 18.33.

Junior "A"

THETFORD-MINES (PC) — Stuart Irving y est allé de trois buts, hier soir, pour conduire les Canadiens de Thetford-Mines à un gain facile de 5-1 aux dépens des As de Québec, dans un match de hockey de la ligue Junior A du Québec.

Pierre Gagné et Paulin Bordeleau ont complété le pointage des vainqueurs, alors que Dave Boeda évitait le blanchissage des perdants.

SOREL (PC) — Les Black Hawks de Sorel ont écrasé hier les Bruins de Shawinigan par un compte de 6 à 2, hier, dans un match de hockey de la ligue Junior A du Québec.

Alain Langlais a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux filets, alors que ses co-équipiers Warren Harrison, Leslie Blain, Ronald Legault et Pierre Guite ont contribué un but chacun.

Claude Charbonneau et Mike Morton ont marqué les deux filets des perdants.

DRUMMONDVILLE (PC) — Les Rangers de Drummondville ont surclassé hier les Maple Leafs de Trois-Rivières par un compte de 7-4, dans un match de hockey de la ligue Junior A du Québec.

Pierre Plante, Michel Archambault et Pierre Henry y sont allés de deux filets chacun pour les vainqueurs, alors que Christian Audy complétait le pointage des Rangers.

Les sommaires de samedi

LIGUE NATIONALE
Par la PRESSE CANADIENNE
SOMMAIRES

Chicago 5 Minnesota 5
Première période:
1. Minnesota, Grant 18 (Larose, Nanne) 1:24
2. Chicago, R. Hull 32 (Nesterenko, Jarrett) 5:26
Punitions — McCord 2:39, Marotte 6:46, Pappin 9:52, McCord 11:11, Nanne 13:10.
Deuxième période:
3. Chicago, Mikita 19 0:46
4. Minnesota, Parisé 14 (Cullen, McMahon) 7:57
5. Minnesota, Larose 17 (Grant, O'Shea) 9:47
6. Chicago, Mohns 16 (Mikita, Wharram) 18:27
Punitions — Vasko 3:13, Chicago, punition de banc, 6:02, Jarrett 6:54, O'Shea 6:54.
Troisième période:
7. Minnesota, Grant 19 (Larose, Nanne) 1:42
8. Chicago, Schmautz 9 (Mikita, Orban) 2:57
9. Chicago, Mohns 17 (Wharram, Mikita) 4:42
10. Minnesota, O'Shea 10 (Larose, Grant) 9:11.
Punition — Ravlich 0:24.
Lancers:

Chicago	11	10	9—30
Minnesota	11	10	9—30

Gardiens: DeJordy, Chicago; Maniago, Minnesota.
Assistance: 14,597.
— — —
Philadelphie 2 Pittsburgh 2
Première période:
1. Pittsburgh, Rupp 3 (McCreary, Boyer) 8:54
2. Philadelphie, Peters 5 (Stanley, Gendron) 11:25
3. Pittsburgh, Schinkel 6 (Burns, Dea) 16:37
Punitions — Swarbrick 2:09, Watson, double mineure, 4:30, Kennedy, Stankiewicz 4:30, McCallum 9:56.
Deuxième période:
4. Philadelphie, Lacroix 11 (Rochefort) 18:08
Punitions — Woytowich, Stankiewicz 6:34, McCallum 12:34, Peters 13:20, McCallum 17:41, Van Impe 18:37.
Troisième période:
Aucun but.
Punitions — Gendron 3:49, Swarbrick, Dornhoefer 16:09, Boyer, Kennedy 19:11.
Lancers:

Philadelphie	6	13	9—28

Gardiens: Parent, Philadelphie; Binkley, Pittsburgh.
Assistance: 5,866.
— — —
New York 2 Montréal 6
Première période:
1. Montréal, Ferguson 17 (Béliveau, Cournoyer) 2:02
2. Montréal, G. Tremblay 9 (Rousseau) 6:05
3. Montréal, Béliveau 20 (Harris, Ferguson) 7:05
4. New York, Nevin 20 (Neilson, Hadfield) 14:18
Punitions — Richard 9:28, Savard 12:29, Brown 15:35, Cournoyer 16:59.
Deuxième période:
Aucun but.
Punitions — Ratelle 1:04, Neilson 4:04, Béliveau 10:07.
Troisième période:
5. Montréal, Lemaire 18 3:18
6. Montréal, Rousseau 20 (Lemaire) 7:15
7. Montréal, Provost 11 (Duff, Savard) 7:37
8. New York, Ratelle 15 (Neilson) 9:52
Punition — Savard 8:48.
Lancers:

New York	14	8	8—30
Montréal	8	13	14—35

Gardiens: Giacomin, New York; Worsley, Montréal.
Assistance: 18,024.
— — —
St-Louis 2 Detroit 0
Première période:
1. St-Louis, Berenson 23 (McDonald, B. Plager) 13:48
Punitions — Harris 4:46, 14:16.
Deuxième période:
Aucun but.
Punition — Popeil 11:35.
Troisième période:
2. St-Louis, Roberts 9 19:38
Punitions — Harvey 5:49, Stemkowski 9:25.
Lancers:

St-Louis	7	8	8—23
Detroit	6	9	7—22

Gardiens: Hall, St-Louis; Crozier, Detroit.
Assistance: 14,761.
— — —
Oakland 5 Los Angeles 8
Première période:
1. Los Angeles, H. Hughes 11 (Cahan, Rolfe) 8:15
2. Los Angeles, Labossière 7 (MacDonald, Irvine) 11:13
3. Oakland, Ubriaco 17 (Hampson, Ehman) 11:34
4. Oakland, Laughton 9 (Perry) 14:48
5. Oakland, Laughton 10 (Perryl, Hicke) 15:18
6. Los Angeles, Joyal 20 (Lemieux, Amadio) 19:37
Punitions — Lacombe 1:44, Rolfe 12:13.
Deuxième période:
7. Los Angeles, Labossière 8 (Irvine, Amadio) 3:25
8. Los Angeles, Flett 17 (Joyal, Lemieux) 5:37
9. Oakland, Ferguson 20 (Dillabough) 8:04
10. Los Angeles, Lemieux 7 (Joyal, White) 15:00
11. Los Angeles, Joyal 21 (Lemieux, Flett) 19:26
Punitions — Cahan 15:39, Flett 20:00.
Troisième période:
12. Los Angeles, H. Hughes 12 (Wall, White) 5:54
13. Oakland, Hicke 19 (Roberts, Lacombe) 14:16
Punitions — Ménard 13:42, Hicke, Rolfe, match, 14:54, Desjardins 18:11.
Lancers:

Oakland	15	8	7—30
Los Angeles	14	12	8—35

Gardiens: Smith, Hodge, Oakland; Desjardins, Los Angeles.
Assistance: 8,402.

Iberville tenue à une nulle, 3-3

IBERVILLE (M.G.) - "Pourtant, nous avons eu l'avantage des lancers. Nous sommes conscients d'une trop grande confiance mais nous ne réagissons pas pour nous prouver qu'on la mérite. C'est en étant trop certains du gain qu'on doit parfois se contenter d'une joute nulle comme celle de cet après-midi". Maurice Perreault ne pouvait mieux dépeindre la situation chez les Renards d'Iberville qui jouent présentement à cache-cache avec les Castors de Cowansville pour l'obtention exclusive du premier rang.

"Si nous sommes en belle position pour aller chercher le championnat en raison des trois joutes en mains, il ne faudra pas s'arrêter à consulter cet indice. Nous devrons le vaincre", a renchéri le mentor des gilets pourpres. Les choses ne vont pas à son goût, mais il sait demeurer calme. Après tout, il lui reste encore dix joutes à disputer et Cowansville sept. Encore hier, Perreault a affronté une équipe affamée, qui se doit d'ouvrir toute grande "la machine". Les Marquis ont connu trois excellentes poussées qui chacune leur a assuré un filet. On ne pourrait en dire autant des Renards. Ils ont nettement dominé le jeu mais encore hier, leur achèvement de jeux semblait manquer de synchronisme près du filet.

Au début de la troisième période, les protégés de Perreault tiraient de l'arrière par 3-1, résultat des buts de Maurice Boivin, René Breton et Denis Picard comparativement au filet de Raymond Cadieux qui jusque là avait été le seul à prendre André Daoust en défaut. Au troisième engagement Gilbert Lapalme devait réduire l'avance et avec 43 secondes à faire dans le match, Jean-Noël Audette atteignait la cible alors que Perreault avait retiré son cerbère Villemure en faveur d'un sixième attaquant.

Pour une rare fois cette saison, les Renards étaient au grand complet mais la réunion de famille n'a pu rendre les choses plus compatibles. Si les Marquis sont dangereux aux dires de Perreault, il n'en reste pas moins qu'il préférerait affronter les Eperviers de Laprairie en première ronde éliminatoire. Pour ce faire, il se doit de terminer la saison au premier rang. C'est pourquoi toutes les joutes à disputer sont importantes, quel que soit l'adversaire.

Avec cette réflexion, les Renards feront un sérieux examen de conscience avant de rencontrer les Rockets de Saint-Michel à l'aréna de Saint-Jean demain soir, mardi, lors de la fameuse joute du carnaval d'Iberville. Les Renards devront assurer à leurs partisans qu'ils n'entendent plus se heurter à leur propre gêne. Dans le camp ibervillois, on redoute les Rockets, métamorphosés depuis quelque temps. Nous aussi.

St-Jean perd 7 à 3

SAINT-JEAN (M.G.)- Les Aigles de Saint-Jean ont raté une magnifique occasion de se rapprocher du troisième rang de la ligue Montréal Junior en s'inclinant 7-3 hier après-midi devant les Rapides de Lachine.

Selon la version de Roger Vigneault, les Aigles ont paru ternes à cause de l'état lamentable de leurs patins. On sait que leur service d'aiguisage leur a été interdit précisément à cause de la tenue du tournoi de ballon sur glace à l'aréna hier. Par ailleurs, le cerbère Michel Bourdeau a été fort malchanceux, devant céder sous des tirs ricochés ou voilés. Même si André Tougas connaissait la défaite pour la troisième fois seulement à la barre des Aigles en quinze joutes, la haute direction demeure convaincue que l'équipe a encore d'excellentes chances de terminer au deuxième rang du classement final. " Il ne faudra plus perdre de joutes. La rencontre la plus sérieuse de la saison aura lieu mardi soir à Roussin, et elle déterminera l'allure de la course" a conclu Vigneault.

Pour les Aigles, Alain Lord, et Bruno Guay avec deux filets ont compté. Denis Lamoureux a amassé trois aides et a encore grimpé dans la liste des compteurs.

Vainqueurs à la coupe Pontiac

MONT-TREMBLANT, Québec (PC) — Le Montréalais Mike Culver et Susan Graves, d'Ottawa ont remporté les honneurs de la descente samedi dans les compétitions Taschereau de ski, première épreuve de la division Est des Séries pour la coupe Pontiac.

Culver a complété le parcours de deux milles en 1:53.62 minutes, tandis que Jack Creed, d'Ottawa, terminait deuxième en 1:54.79 et son compatriote Bill Honeywell troisième en 1:55.09.

Le temps de Mlle Graves a été de 2:10.63, cependant que Denise Creighton, de Saint-Sauveur, Qué., championne de l'année dernière, terminait avec un temps de 2:14.09.

Diane Culver s'est classée troisième en 2:16.19, suivie de Wendy Laughlin, de la zone sud-ontarienne, 2:19.49 et de Michèle Bernier, de la Vallée du Saint-Laurent, 2:20.02.

Le parcours rapide et très glissant a causé la chute de nombreux participants, dont le Québécois Marc-André Girard.

Minnesota 3 Flyers 2

PHILADELPHIE (PA)— Jean-Paul Parisé a enregistré le but victorieux en deuxième période, puis la défensive des North Stars du Minnesota s'est montrée invincible durant le reste de la rencontre, hier soir, alors que les Stars ont défait les Flyers de Philadelphie 3-2, dans un match de la ligue Nationale de hockey.

Les autres filets des Stars ont été obtenus par Danny O'Shea et Danny Grant. Britt Selby et Forbes Kennedy ont riposté pour les Flyers dans cette joute disputée devant 13,294 spectateurs.

Cesare Maniago a brillé dans la cage du Minnesota, effectuant 31 arrêts. Les Stars se sont ainsi approchés à cinq points des Flyers qui occupent la quatrième position dans la division Ouest.

SOMMAIRE

Première période:

1. Philadelphie, Selby 10 (Rochefort, Van Impe) 14:08
2. Minnesota, O'shea 11 (McMahon, Grant) 19:09

Punitions — Cullen 2:21, Parisé 5:59, Van Impe 8:34, 18:04, McMahon, mineure, Larose, mauvaise conduite, 8:44, Kennedy 16:08.

Deuxième période:

3. Minnesota, Grant 20 (Larose) :59
4. Minnesota, Parisé 15 (Larose, Connelly) 11:15

Punitions — Selby 9:54, Nanne 17:24, Vasko 17:58.

Troisième période

5. Philadelphie, Kennedy 7 Peters, Stankiewicz 2:26

Punition-McCord 18:32.

NOUVELLE BREVE

VANCOUVER (PC) — Le Canadien Roy Gerela, frère de Ted qui a établi un record de 30 placements au Canada la saison dernière, a été choisi par les Oilers de Houston lors de la 4e ronde du repêchage mardi et c'est la première fois qu'un joueur originaire du Canada est choisi aussi rapidement.

Waterloo conserve le 2e rang

WATERLOO (GP) - Les Maroons de Waterloo ont conservé l'exclusivité de la deuxième position de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est, hier après midi, alors qu'ils ont vaincu les As de Magog au compte de 5 à 1 dans une joute régulière du circuit Boileau.

C'est de nouveau le trio Hébert, Nantel et Ekdon qui a capté la vedette de la partie disputée à vive allure. Luc Hébert et Alain Nantel, ont pour leur part, amassé 6 points, Hébert a trouvé le fond du filet à deux reprises en plus de fournir une assistance sur le point de Nantel, qui, lui a récolté deux passes sur les buts de Hébert. Les autres compteurs des Maroons ont été Paul Hamm et Michel Lussier. Pour les perdants, Michel Boisvert a évité le blanchissage aux siens.

Les Maroons ont pris l'initiative dans la partie dès la première mise au jeu. Cependant, contrairement à la joute de jeudi la brigade défensive des As a démontré une meilleure autorité et les troupiers de Malouin ont dû travailler plus fort pour récolter un triomphe. Luc Hébert avait placé les Maroons en avance, avec le premier but de la partie à la cinquième minute du premier tiers; puis six minutes plus tard, Michel Lussier donnait une avance de deux buts aux Maroons. Alors qu'il ne restait que deux minutes à faire dans cet engagement, Magog riposta avec son unique filet.

Fait assez inusité dans la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est, aucune punition n'a été décernée durant cette première période. Même si l'officiel Béliveau a été témoin d'infractions flagrantes, il a fermé les yeux.

Au deuxième vingt, les Maroons ont ajouté deux points à leur crédit, et c'est Luc Hébert avec son deuxième filet de la partie qui a scellé l'issue du match au début du dernier tiers.

Jacques Malouin, le jeune mentor des Maroons a dû remanier ses formations, vu l'absence de Daniel Courtemanche et Yves Leduc. Il a donc flanqué John Ekdon avec Hébert et Nantel et visiblement, cette combinaison a été la plus efficace. Tant qu'à Alain Nantel, il s'est avéré une menace constante pour le cerbère Lamontagne. A deux reprises, Nantel a percé la défensive adverse pour parvenir seul devant Lamontagne qui a repoussé 34 rondelles durant la rencontre marquée de 15 punitions.

Gilles Lessieur, le brillant cerbère du Waterloo a de nouveau tiré son épingle du jeu avec des arrêts dignes de mention. Lessieur a été blessé au genoux à la cinquième minute de la dernière période, et il a mis du temps à revenir au jeu, à un certain moment Malouin craignait pour le pire alors que Lessieur avait du mal à marcher.

Waterloo est inactif jusqu'à dimanche prochain alors que le Royal de Lac Mégantic sera à l'aréna pour affronter les Maroons. Incidemment, la joute en sera une de 4 points, et il est évident que Malouin préparera ses hommes en prévision de ce match.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1- W'loo: L. Hébert (G. Normandin et A. Nantel) 5.26
2- W'loo: M. Lussier (Lafrance et Dupont) 11.37
3- Magog: M. Boisvert (Jutras et Langevin) 18.04

Aucune punition

DEUXIEME PERIODE

4- W'loo: Paul Hamm (R. Pagé) 9.11
5- W'loo: A. Nantel (L. Hébert et Pierre Russell) 10.23

Pun.: Picard 5.16, Lafrance 13.35, Nantel et Cournoyer Min et Maj. à 16.34, Lafrance et Touchette 16.50, Ekdom 17.23.

TROISIEME PERIODE

6- W'loo: L. Hébert (Nantel et Ekdom) 4.13

Pun.: Fortin 9.11, Picard 15.03 et 17.34, Boisvert 18.35, Picard 18.55; Lafrance 19.35.

Laprairie blanchit Cowansville

COWANSVILLE (PAD) - Les Hawks de Laprairie, qui peuvent maintenant être attitrés de "bête noire" des Castors de Cowansville ont arrêté les chances des Castors de se mériter seuls la première position de la ligue Senior "B" du Québec, alors qu'ils ont freiné, par une victoire de 2-0, une série de sept parties sans défaite , que poussaient les Castors.

Les deux équipes se livrèrent un duel étourdissant, mais rien n'alla pour les Castors dans la zone défensive de leurs hôtes. Les Hawks se replièrent tout au long du match, et ont plutôt porté l'accent sur la défensive.

C'était le président des Castors, M. Robert Miclette, qui était à la barre de direction du Cowansville, hier soir, Roland Morrisseau effectuant un voyage... M. Miclette tenta le tout, mais les siens ne semblaient pas disposés à trouver le fond du filet devant Houle du Laprairie, qui excelle particulièrement contre les Castors.

A l'issue de la partie, les quelque cent-cinquante spectateurs qui s'étaient rendus à Laprairie, n'avaient , avec raison, qu'une pauvre opinion de l'officiel de la rencontre. En effet, il est très regrettable qu'un autre officiel n'ait arbitré la partie, car le spectacle aurait été beaucoup plus intéressant.

La première période donna lieu à un jeu spectaculaire de la part des deux camps et seuls les Hawks ont réussi à marquer. Les Castors ont souffert deux punitions au cours de ce premier vingt tandis que Laprairie en écopait d'une seule. C'est d'ailleurs sur une punition à Rochon que Claude Paul, du Laprairie, ouvrit le pointage à la dix-neuvième minute de jeu, pendant que tous les spectateurs croyaient déjà à une première période sans pointage.

Les Hawks qui ont tout fait au deuxième tiers pour conserver leur avance, n'ont pas eu beaucoup de peine à soutenir les attaques du Cowansville, qui manquait de précision devant les filets. La mise en échec prit une part solide dans l'engagement, même si une seule mineure fut décernée.

O'Brien marqua ce qui devait être l'assurance de la victoire pour les siens, alors qu'il prit Fortin en défaut à 13.19; Les contre-attaques se multiplièrent par la suite, mais rien n'aboutissait.

Les Castors ont manqué, au troisième engagement, de nombreuses chances de compter devant les Hawks, qui ne s'aventurèrent pas trop loin dans la zone voisine; Laprairie eut l'opportunité de l'avantage numérique en deux occasions durant cette dernière période mais, tout comme leurs visiteurs , qui ont eu trois fois cette chance, ils se résignèrent d'attaques incomplètes.

Les Castors qui seront inactifs jusqu'à jeudi prochain, rencontreront, à cette occasion, les Marquis de Ville Jacques Cartier, qui en seront à leur dernière présence à Cowansville pour cette saison.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1: Lap: Paul (Beauregard & Poirier) 19.10

Punitions: Trudeau 4.45; Perreault 14.15; Rochon 18.49

DEUXIEME PERIODE

2: Lap: O'Brien (DesFossés & Belzile) 13.19

Punition: Ducharme 13.19

TROISIEME PERIODE

Aucun point

Punitions: Renault 3.39; Perreault 7.24; DesFossés 12.48; Bergeron 14.18; Beauregard 18.28.

Rencontre de 12 rounds entre Chuvalo et Mathis, ce soir

NEW YORK (AFP)—Le poids lourd canadien George Chuvalo rencontrera Buster Mathis en 12 rounds et Emile Griffith, ancien champion du monde des poids welters et moyens, affrontera Doyle Baird en 10 reprises lundi soir au Madison Square Garden de New York dont ce sera la deuxième réunion cette année.

Plus de 13,000 spectateurs sont attendus et une recette de $150,000 est escomptée pour ces deux combats dont les vainqueurs seront assurés d'un contrat immédiat avec les promoteurs newyorkais.

Stanley Hayward sera en effet l'adversaire du poids moyen victorieux, le 24 février, tandis que le gagnant du match de poids lourd sera opposé au Californien Jerry Quarry, le 10 mars.

Selon Teddy Brenner, promoteur du Madison Square Garden, le vainqueur, le 24 février, aura de fortes chances d'affronter l'Italien Nino Benvenuti vers la fin de l'année pour le titre mondial et celui du 10 mars s'imposera comme l'adversaire de Joe Frazier et de Jimmy Ellis qui se partagent la couronne toutes catégories.

TOUT GENRE D'ANNONCE EXECUTE UN SERVICE PUBLIC; L'ANNONCE CLASSEE l'exécute PLUS DIRECTEMENT, PLUS IMMEDIATEMENT, POUR PLUS DE GENS.





Quel que soit votre âge, qu'il s'agisse de bébés ou de personnes d'âge mûr, en passant par les jeunes, grâce aux P.M.A. (Programmes Modernes d'Assurances) des Forestiers Canadiens, les besoins essentiels de votre famille seront garantis et vous connaîtrez la sécurité, si recherchée en ces temps modernes. Le représentant des Forestiers Canadiens — la Sté. d'assurance-vie, est parfaitement à l'unisson avec les temps présents. Il aborde d'une façon absolument moderne le rôle de premier plan joué par l'assurance dans votre vie. Très versé dans la question, il vous présentera un éventail de contrats d'assurance à la mesure de vos besoins; ces contrats étant tout à fait d'actualité ils seront un atout de plus dans votre existence. Téléphonez-lui sans plus tarder. Apprenez comment les P.M.A. des Forestiers Canadiens vous permettront d'envisager l'avenir avec sérénité.

ORDRE CANADIEN DES FORESTIERS
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE / B.P. 850, BRANTFORD, ONTARIO
BUREAUX DANS TOUT LE PAYS
Bureau - Succursale à Granby
346 rue St-Jacques, Granby Plaza
Téléphone 378-9039

SPORTS

Nouveau sommet pour Béliveau

Par la PRESSE CANADIENNE

Jean Béliveau est devenu en fin de semaine membre d'une fraternité exclusive de la ligue Nationale de hockey, celui des compteurs de 450 francs buts, se joignant ainsi à l'ancienne étoile des Canadiens, Maurice Richard, et Gordie Howe, des Red Wings de Detroit.

Ce 450e but qui s'inscrira sûrement dans les annales du hockey majeur, il l'a réussi samedi soir au cours de la défaite de 6-2 que le Canadien infligeait aux Rangers de New York. Béliveau est donc le troisième marqueur de francs buts et le deuxième, après Howe, pour le nombre de points, dans les annales de la LNH.

Il avait accumulé jusqu'alors au cours de sa carrière un total de 1,068 au regard de 1,647 pour Howe.

Dans les autres matches à l'affiche, samedi, Chicago et Minnesota ont fait match nul 5-5, St-Louis a porté à 11 son total de blanchissages de la saison en disposant des Red Wings 2-0, Los Angeles a eu raison d'Oakland 8-5 et Philadelphie et Pittsburgh se sont livré un match nul 2-2.

Le Tricolore domine

Les Canadiens ont pris une avance de 2-0 au cours des sept premières minutes de jeu, grâce aux buts de John Ferguson et de Gilles Tremblay.

Puis, devant 18,024 partisans, Béliveau a marqué son filet historique, son 20e de la saison, en trompant la vigilance du gardien Ed Giacomin, Bob Nevin, des Rangers, a également enfilé son 20e but de la campagne plus tard au cours du premier engagement.

Les Montréalais y sont ensuite allés de trois buts au cours des huit premières minutes du troisième vingt. Les marqueurs furent Jacques Lemaire, Robert Rousseau, qui enregistrait, lui aussi, son 20e de la campagne, et Claude Provost.

Jean Ratelle a été l'auteur de l'autre filet des Rangers.

La joute opposant les Stars aux Hawks a vu les deux équipes s'échanger des buts tout au long de la rencontre.

Danny Grant a ouvert le pointage pour Minnesota. Bobb Hull a répliqué avec son 32e filet de la campagne. Son co-équipier Stan Mikita a donné l'avance aux Hawks au début du deuxième vingt.

Jean-Paul Parisé a égalé le compte à 2-2, puis Claude Larose a redonné l'avance aux Stars devant 14,597 partisans.

Doug Mohns et Danny Grant ont ensuite compté à tour de rôle au dernier vingt. Puis Cliff Schmautz, du Chicago a créé l'égalité à nouveau. Mohns a redonné l'avance aux Hawks, et enfin, Danny O'Shea a permis aux Stars de faire match nul.

Glenn Hall

Il n'a fallu qu'un seul but, celui de Red Berenson vers la fin du premier engagement, pour que le vétéran Glenn Hall, derrière une défensive efficace, blanchisse les Red Wings de Detroit. Jim Roberts a scellé l'issue pour le St-Louis, comptant dans un filet désert devant 14,761 partisans.

Hall en était à son sixième blanchissage de la saison et à son 72e au cours de ses 16 ans dans la LNH.

A Los Angeles, Howie Hughes a enfilé un but au début du deuxième vingt pour briser une égalité de 3-3 et les Kings ont par la suite vaincu Oakland 8-5.

Hughes avait d'abord ouvert le pointage, puis Gord Labossière a porté le compte à 2-0. Mais Steve Ubriaco a répliqué pour les Seals, puis Mike Laughton a enfilé deux buts pour donner l'avance à Oakland avant qu'Eddie Joyal n'égalise les chances 3-3.

Labossière a donné l'avance aux Kings, et Bill Flett a porté le compte à 5-3. Norm Ferguson a ensuite compté, mais Réal Lemieux et Joyal ont donné une avance insurmontable de 7-4 aux Kings.

Hughes et Al Hicke ont marqué les deux derniers filets de la rencontre.

Pittsburgh a mis fin à une série de sept revers consécutifs samedi en faisant match nul, 2-2, avec le Philadelphie.

Duane Rupp, des Pingouins, a ouvert le pointage, mais Gary Peters a répliqué pour les Flyers. Pittsburgh a encore une fois pris l'avance avec un but de Ken Schinkel, mais André Lacroix a par la suite créé l'égalité.

HORIZONTALEMENT

de St-Jean



avec Michel Gervais

A quoi bon moraliser sur une situation aussi ridicule que l'ère des festivals régionaux? Pour tout observateur que l'on s'efforce d'être, le malaise ne manque pas de nous échapper. Car il n'y a pas un seul juste dans la région qui osera m'avouer la logique franche et impartiale qu'on peut attendre d'une pléiade de festivals simultanés. Il n'y a pas un seul juste qui trouvera sensé la présentation de sept carnavals d'hiver différents pour une région entourant six milles carrés. Il n'y a pas un seul homme, une seule femme qui me donnera une explication satisfaisante à cet anachronisme, à ce palmarès trop disparate d'une telle manifestation.

Je n'ai guère l'intention de faire des procès de desseins à la période même où tous les membres d'une organisation sont à célébrer, à remiser leurs banderolles et costumes ou encore à lancer la dernière phase de leur campagne de publicité. Je serai le premier à reconnaître leur travail, leurs efforts, leur entrain. Pour tous ces gens - là, un carnaval c'est une époque d'euphorie collective. Bien d'accord sur le principe, je ne saurais l'être en pratique. Je déteste faire preuve de chauvinisme. Ainsi, je trouve matière à proposer l'établissement d'un nouveau concept de ces organisations sportives dont l'orientation pourrait être regroupée sous un même toit et qui jouira d'un tel comportement dans l'opinion publique et les média d'information que l'expérience doit à tout prix être tentée. Dans le contexte actuel chacun en voulant tirer son épingle du jeu devient aussitôt le dindon de la farce.

Parce que farce, il y a à St-Grégoire, le moule est bien formé pour ce genre de célébrations puisque d'année en année, les citoyens se passent le mot et n'hésitent pas à supporter les responsables des mouvements. A St-Blaise, les organisateurs centrent toutes leurs activités sur le couronnement de la Reine, dont les recettes relatives à l'évènement sont versées au profit des activités de loisirs de la paroisse. A St-Luc, le choix des candidates est réduit de moitié mais l'accent du festival est porté sur le rayonnement de la cité effervescente. A L'Acadie, des éloges brefs et des heures d'amusement pour les jeunes cadrent mal dans de telles perspectives. A St-Jean, le club italo - canadien se garantit son propre prestige depuis que l'idée d'un carnaval à saveur lombarde ou vénitienne s'amalgame à celui d'un théâtre québecois. La réalisation de leur chars allégoriques à constitué une source d'admiration pour le public l'an dernier mais leurs efforts sont soustraits à une trop forte concurrence dans les municipalités de la région. Tony Contarella a su dessiner un programme fort lucide et intéressant; sans manquer d'imagination et de vigueur, sa création connaîtra à brève échéance un plafonnement de popularité à tort ou à raison de l'insuffisance des ressources. A Iberville, où Jacques Brunelle travaille de concert avec des hommes entraînés pour ce genre d'activités, la situation est légèrement différente. En ce sens que le carnaval de l'endroit est peut - être le mieux accepté dans l'esprit des gens. N'oublions pas que leur plan d'ébauche suit un parcours bien étudié. Depuis six ans, on procède à des modifications, à des améliorations techniques, à des renouvellements dictés par l'expérience des années creuses. Ainsi, on a retranché certaines activités de semaine pour les concentrer au cours des trois fins de semaine de la durée totale du carnaval. Cette prise de position a été adoptée en vertu de l'obstacle que représente le retour au travail du gagne - pain pour tous les citoyens chaque jour de semaine. De plus, l'aspect historique de Pierre Lemoyne d'Iberville apporte à leur oeuvre un certain fantaisisme qui ne manque pas de nous frapper. Mais encore là, les âmes des projets se heurtent consciemment à un empire ceinturé. En dehors de la ville, la réaction est moins favorable puisque la majeure partie de la population est sollicitée de tous côtés pour souscrire à cette trop grande multitude de carnavals.

Pour nous, la période des carnavals est viable et peut se ranger du côté des perspectives heureuses. Mais sûrement pas dans la forme actuelle de présentation. La zone de publicité atteint des sommets trop bas à cause du trop grand nombre de ces festivités. La participation, la collaboration et l'esprit d'animation ne trouvent pas toujours de bons auxiliaires. Les dépenses s'avèrent parfois trop onéreuses, non pas parce que les idées manquent mais que les gens se laissent de plus en plus aller à l'indifférence la plus choquante. A la vue de telles possibilités, il est temps que tous réagissent. Et brutalement, semble-il. S'il faut louer l'esprit de création de la plupart, il les faut réprimer pour ne pas tenter de convertir toute la région à l'idée d'un carnaval-monstre, englobant toutes les municipalités. La réalisation d'un tel projet serait applaudie et soutenue par des milliers de contribuables qui ne détestent pas se réchauffer le gargoton dans la cohue se frotter les mains de verve. Que d'enthousiasme face aux possibilités multiples de loisirs qu'entrainerait un tel travail. Chaque paroisse pourrait connaître sa propre journée de réjouissance et toutes les villes ainsi comprises pourraient faire l'objet d'un concours d'originalité dans la réalisation de leurs kiosques ou chars.

Chaque ville, pourrait envoyer une députation quelconque tôt à l'automne pour participer à un colloque visant à former de tels cadres puis désigner une duchesse éligible au concours du carnaval, envoyer des équipes pour effectuer la traversée du Richelieu, pour se joindre aux équipes de pêcheurs sous glace, aux groupes sportifs sur moto-neige et ainsi de suite. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que la mise sur pied d'un tel marché obtiendrait plus que sa part d'intérêt partout en province et obtiendrait un succès similaire au carnaval du Québec, quoique non comparable à cause de la diversité des activités présentées.

Les sources de perspection pourraient être établies au prorata, laissant le soin à chaque paroisse de créer un comité dont la tâche serait de ramasser un fonds lui permettant de se joindre au carnaval. Les activités de la journée spéciale pourraient être illimitées et une commission pourrait veiller à préparer un calendrier équitable pour tous. On pourrait intégrer des journées communes où nous serions témoins de joutes de hockey, de bals de coton ou de réceptions civiques et folkloriques avec chanteurs et artistes invités. Les possibilités sont énormes et peuvent être exploitées à bon escient.

Face à l'ordre présent, il nous fait suggérer une telle ligne de conduite. Sinon, les carnavals seront bientôt remisés aux boules à mites et nous serions les premiers à déplorer un tel état de choses.

Les Expos de Montréal mettent une dernière main aux préparatifs d'usage avant de s'envoler à West Palm Beach où ils s'entraîneront pendant une période de six semaines. Notre confrère Jacques Doucet est un homme chanceux; il aura l'occasion de surveiller de près la valeur de chacun des aspirants à l'équipe. Le président de l'Association des scribes de baseball à Montréal, Jean-Paul Sarrault, aura également l'occasion d'effectuer le même travail pour aller se faire bronzer sur les plages ensoleillées de la Floride par après. Le premier aura l'occasion de me fournir certains renseignements précieux directement de son hôtel dans la ville des palmiers. En compagnie de son épouse et de Gérard Champagne, ils nous tiendront en haleine si des développements intéressants se produisent. L'arrangement verbal pourra plaire à un grand nombre de partisans.

Les Expos, si l'on se fie à des gens hautement renseignés, seront un succès complet. Beaucoup d'hommes d'affaires de la Métropole ont souscrit à l'opération passes de saison et Claude Raymond nous apprenait que près de 5,000 de ces passes avaient été vendues jusqu'au début de janvier et ce nombre pourrait doubler lorsque les Expos sauteront sur le terrain du parc Jarry le 14 avril prochain. Raymond, lui aussi, nous écrira du même endroit puisqu'on sait que les Braves d'Atlanta se sépareront chacun trois des six losanges de baseball existant à West Palm Beach. Il sera intéressant d'établir des comparaisons pour le bénéfice de tous Personnellement, je crois sincèrement à la réussite du nouveau club de baseball majeur de Montréal. Montréal réussira où Milwaukee a échoué. Parce que la Métropole est une ville sportive, avide de couleurs et de spectacles.

NOUVELLE BRÈVE

FALUN, Suède (AFP) — Une équipe de skieurs juniors canadiens a participé à l'épreuve junior de 10 kms disputée vendredi à l'ouverture des Jeux de ski de Falun, dans la Suède centrale.

L'épreuve a été remportée par le Suédois Thomas Magnusson, en 33'20, devant son compatriote Bernt Davidsson, en 33'55.

Dans l'épreuve de 5 kms dames (juniors), remportée par la Suédoise Eva Olsson, en 18'02, la Canadienne Chirley Firth s'est classé 9e, en 19'29, ses compatriotes Roseanne Allen, 21e en 20'18, et Anita Allen, 25e en 20'38.

Les Olympiques ont consolidé leur emprise en 1ère position

COWANSVILLE (PAD) - Une victoire de 4-2 des Olympiques aux dépens du Barsalou Sport leur a permis de consolider leur emprise sur la première position de la ligue Commerciale "Dow" de Cowansville, trois points devant leurs plus sérieux compétiteurs, la Ferronnerie Cowansville. Steingrover et Lapointe des Olympiques, qui occupent respectivement la première et la troisième position des compteurs de la ligue, se sont montrés les artisans de cette victoire, alors qu'ils se sont mérité chacun deux points... Pendant que Lapointe réussissait deux francs buts, Steingrover y allait de son côté avec un but et une mention d'assistance. François DeGuire fut l'inspiration du Barsalou avec un but et un aide.

Dans l'autre match qui mettait aux prises les Blues de l'Albany et la Ferronnerie Cowansville, la Ferronnerie s'est assurée une victoire de 3-1.

Raymond Bouchard et Carol Gaudette ont récolté chacun un but et une mention d'assistance pour conduire la Ferronnerie à la victoire, tandis que Claude Côté sauva l'humiliation complète des Blues avec le seul point des siens. Voici les dernières statistiques de la ligue...

CLASSEMENT

	JJ	G	P	N	PP	T	PUN.
Olympiques	13	9	3	1	52	19	95
Ferronnerie	13	6	3	4	39	37	16	87
Barsalou Sport	13	3	7	3	30	40	9	123
Albany Blues	13	3	8	2	32	45	8	80

COMPTEURS

		B.	A.	T.
Steingrover H.	Oly.	9	12	21
Bouchard R.	Fer.	8	11	19
Lapointe V.	Oly.	11	7	18
Côté C.	Alb.	7	9	16
Kemp D.	Alb.	4	10	14
Noiseux Y.	Fer.	8	5	13
Dostie G.	Oly.	4	10	14
Parcel J.P.	Fer.	6	7	13
DeGuire F.	Bar.	8	4	12
Dubuc R.	Oly.	8	3	11
Gaudreau D.	Oly.	8	3	11

MOYENNE DES CERBERES

	JJ	BC	BL.	M. M.	TOT.
Olympiques: Paul Jeanson	13	32	1		2.46
Ferronnerie: J. Goulet	2	5		2.50	
J. Leduc	11	32		2.90	
Total	13	37			2.85
Barsalou: J.G. Gingues	13	40			3.07
Albany: P. Champagne	2	9		4.50	
D. Leeavitt	11	36		3.27	
	13	45			3.46

PUNITIONS:

Jacques-Alain Deragon	Alb.	28 min.
Roland Dubuc	Oly.	26 min.
Sylva Marchessault	Bar.	22 min.

Les Russes gagnent encore

QUEBEC (PC) — Grâce à trois buts comptés en l'espace d'une minute l'équipe nationale de la Russie a défait celle de l'Est du Canada, 7-4, dimanche après-midi dans un match hors-concours disputé devant 5,506 amateurs, au Colisée de Québec.

Les Russes se sont assurés d'une neuvième victoire d'affilée au cours de leur présente tournée au Canada lorsque Boris Mikailov, Vitoly Davidov et Alex Naltssev ont déjoué Steve Rexe dans les filets du Canada à la seconde période, brisant une égalité de 3-3.

Le Canada a ouvert le pointage quand Jim Adair a pris Victor Zinger en défaut au premier 20. Alex Naltsev a nivelé les chances à 12.30 minutes. Jean Cusson a redonné l'avance aux siens à 14.38 mais moins d'une minute plus tard, Anatoly Eirsov portait le pointage 2-2.

Les Russes ont pris l'avance pour la première fois dans le match avec un but de Vladimir Vikulov dans la 2e période mais à 13.32. Ritchie Bayes égalisait le compte 3-3.

La troisième période a donné lieu à du jeu plutôt monotonne et ce n'est qu'à la toute fin que la Russie a brièvement pris une avance de quatre buts, quand Valery Kharlanov a compté à 18.30. Steve King a porté le pointage final 7-4, à 27 secondes avant la fin du match.

Les Russes ont nettement dominé leurs adversaires et ils ont forcé Rexe à effectuer plusieurs arrêts spectaculaires en le bombardant de 34 lancers.

Les joueurs de l'équipe du Canada, pour leur part, ont effectué 21 lancers.

Les arbitres Frank Daigneault et Marcel Vaillancourt ont décerné seulement huit punitions mineures, dont 5 aux Soviétiques.

NOUVELLE BRÈVE

LONDRES (AFP)—L'Australien Johnny Famechon, qui a battu l'Espagnol Jose Legra aux points, est devenu champion du monde des poids plume au cours de la réunion de boxe qui s'est déroulée hier soir au Royal Albert Hall de Londres.

Legra, qui est âgé de 25 ans, défendait son titre pour la première fois après l'avoir remporté, en juillet dernier, à Porthcawl, en battant Howard Winstone. Famechon détenait déjà le titre de champion de l'Empire britannique ainsi que celui de champion d'Australie. On confirme à l'hôpital St. George où Legra s'est rendu aussitôt après son combat contre Famechon pour se faire radiographier la main, que l'ancien champion du monde souffre d'une fracture du pouce droit.

Guy Dufresne, meilleur compteur

WATERLOO (GP)--- Les dernières statistiques de la ligue de ballon sur glace Laurentide de Waterloo démontrent que Guy Dufresne, porte couleur de l'équipe Roxton Mills est en voie de répéter son exploit de la saison dernière, Guy a pris une confortable avance de 7 points au sommet des compteurs du circuit Sanschagrin pour ainsi s'avérer l'aspirant par excellence au titre. Au fait, Guy Dufresne a 37 points à son actif, soit 17 buts et 20 assistances pour ainsi devancer de 7 points Eddie Cuthbert de la Lines et Marcel Langevin de St-Joachim tous deux sur un pied d'égalité au second rang avec 30 points Guy Dufresne a le plus de francs buts du circuit, soit 20, tandis que dans le domaine des assistances, il partage la première position avec Eddie Cuthbert, chacun 17. Le joueur le plus puni du circuit Laurentide de Waterloo est Kevin Sanschagrin de la Vilas.

G. Hémond	22	12	13	25	3
L. Poulin	22	13	11	24	18
R. Sicotte	20	10	11	21	6
R. Wheeler	22	6	14	20	12
R. Benoit	21	7	10	17	9
J.G. Brien	22	10	27	17	12
Y. Gariepy	22	9	7	16	3
G. Foisy	22	10	6	16	0
A. Dufresne	15	5	11	16	3
A. Sanschagrin	21	7	8	15	0
L. Wilson	22	4	11	15	0
R. Gagné	18	9	5	14	3
A. Langevin	21	6	8	14	9
R. Cabana	22	3	11	14	18
P.E. Fontaine	22	0	13	13	3
Jerry Poulin	19	3	9	12	12
A. Little	20	7	4	11	3
R. Monty	13	6	5	11	9
G. Morin	20	3	8	11	12
K. Sainschagrin	12	8	2	10	26
J.Y. Renaud	20	2	7	9	21
T. Sanschagrin	21	6	3	9	6
G. Langevin	15	2	7	9	3
J. Auclair	22	3	5	8	42
C. Petit	22	4	4	8	9
N. Demers	17	3	4	7	0
J.P. Blais	22	0	7	7	9
J. Berlinguette	16	2	5	7	24
M. Béland	16	6	1	7	3

Voici les statistiques détaillées du ircuit, compilées par Jos Fortin:

Noms	cl.	pj.	ba.	p.	pu.
G. Dufresne	21	17	20	37	6
E. Cuthbert	27	17	13	30	15
M. Langevin	22	14	13	30	6
A. Lachapelle	21	12	16	28	3
N. Norris	22	9	19	28	3

CLASSEMENT

	pj.	g.	p.	n.	pc	pp	pu
St-Joachim	22	16	4	2	34	61	27
Roxton	22	13	7	2	28	59	38
Slack Bros.	22	12	7	3	27	50	33
Lines	22	8	9	5	21	47	48
Warden	22	7	11	4	18	38	48
Vilas	22	0	18	4	4	72	182

Gerry Proulx seul en tête

WATERLOO (GP) --- La lutte devient de plus en plus intéressante dans la ligue de hockey Haute Pression, afin de savoir qui aura le dernier mot dans la course au championnat des compteurs. Depuis le début des hostilités, Gerry Groulx et Jeannot Petit se sont livré une lette sans merci, Gerry Groulx a donc obtenu le meilleur dans les deux dernières semaines pour ainsi devancer Petit de deux points. Cependant, un autre joueur semble vouloir prendre part à la course; il s'agit de Marcel Gagné du Roxton Falls qui a fait une ascension assez remarquable dans les trois dernières semaines pour ainsi prendre la troisième position avec seulement trois points d''infériorité sur Groulx qui a 42 points suivi de Petit avec 40 points, et incidemment, Marcel Gagné avec 39. Le joueur qui a passé le plus de temps au banc des pénalisations est toujours Keith Sanschagrin avec 39 minutes.

Voici les statistiques du circuit, après 14 joutes:

CLASSEMENT DES CLUBS

Noms	p.j.	G.	P.	N.	b.p.	b.c.	points	pun.
Warden	14	9	3	2	83	57	20	97
Gailurons	14	8	5	1	74	55	17	80
Camaros	14	5	0	0	62	85	10	185
Roxton	14	4	9	1	66	94	9	57

Noms	p.j.	buts	asst.	pun	points
Gerry Groulx W.	14	14	28	6	42
Jean Petit G.	14	16	24	6	40
Marcel Gagné R.	13	23	16	2	39
A. Deschamps W.	13	17	18	2	35
A. Sanschagrin G.	11	13	14	2	27
Jacques Malouin C.	12	16	10	22	26
G. Gingras R.	12	8	17	0	25
J. Yves Renaud W.	13	9	15	0	24
Claude Malouin C.	11	12	11	2	24
Keith Sanschagrin W.	11	9	14	39	23
G. Dufresne W.	12	9	12	2	21
F. Beaulieu G.	14	14	6	2	20
C. Bernard G.	13	8	10	12	18
Jeannot St-Louis G.	13	5	13	0	18
Joe Sanschagrin W.	10	11	6	2	17

L. Tétreault domine la ligue

COWANSVILLE (PAD) - Les activités vont bon train dans la ligue Bonne-Entente et déjà, après onze parties régulières, l'équipe d'Adamsville semble bien en voie de s'approprier tous les honneurs; nous les comptons, présentement, en tête de la ligue au classement des équipes, des compteurs et des moyennes pour les gardiens de but. Les parties au programme pour ce soir mettront aux prises dès 7 h. P.M. précises, les équipes du Journal le Yamaska et d'Adamsville; le Club Sportif disputera la victoire à Brigham dans l'autre match, qui doit avoir lieu à 8 h. 30 précises.

Voici les dernières statistiques de cette ligue...

CLASSEMENT DES EQUIPES

	JJ	G	P	N	T
Adamsville	11	8	1	2	18
Journal Le Yamaska	11	5	3	3	13
Brigham	11	2	6	3	7
Club Sportif	11	2	7	2	6

COMPTEURS

L. Tétreault Adamsville 15 points
P. Décelles Adamsville 14 points
R. Tétreault Adamsville 14 points
M. Labrecque Brigham 14 points
M. Choinière Adamsville 13 points
C. Dion Yamaska 12 points
P. Turner Yamaska 12 points

MOYENNE DES CERBERES

M. Hinse Adamsville 2.1, - 2 blanchissages
R. Bouchard Yamaska 2.8 -
J. Jourdain Brigham 4.0 -
M. Larocque Sportif 5.6 -

C. Trudel au 1er rang des compteurs

GRANBY --- St-Joseph détient la première position du classement dans la ligue Pee Wee "A" avec un total de 25 points, suivi de St-Eugène avec 23. Les gardiens Y. Harnois et D. Masse conservent la meilleure moyenne, soit 1.15. Au classement individuel des compteurs, C. Trudel vient en tête grâce à 43 buts et 5 assistances. M. Gingras détient le second rang ayant accumulé 40 points. Voici les dernières statistiques de la ligue.

CLASSEMENT

Equipes	jg	jp	jm	Tot
St-Joseph	12	0	1	25
St-Eugène	11	1	1	23
St-Luc	10	3	0	20
Ste-Famille	9	3	1	19
St-Benoit	7	6	0	14
Assomption	3	6	4	10
High-School	3	9	1	7
Im-Conception	3	10	0	6
Notre-Dame	2	10	1	5
St-Patrick	0	12	1	1

GARDIENS

Noms	j.j.	p.c.	Moy
Harnois Y.	1		
Masse D.	12		
Tot:	13	15	1.15
Courtemanche M.	13	16	1.23
Dion Y.	13	21	1.61

COMPTEURS

Noms	B.	A.	tot	pun
C. Trudel	43	5	48	16
M. Gingras	14	26	4-	4
Y. Ares	23	16	39	12
R. Moison	27	10	37	10
G. Desroches	22	11	33	2
G. Rheault	23	9	32	10
Y. Desroches	19	13	32	2
D. Quintal	24	4	28	12
A. Couture	15	12	27	2
G. Troie	9	16	25	0
J. Beauchemin	9	16	25	0

Les Américains gagnent les 24 heures de Daytona Beach hier

Par MICHEL HENAULT

DAYTONA BEACH (Floride (AFP) — Les Américains Mark Donahue et Chuck Parson, sur Lola-Chevrolet ont remporté les 24 Heures de Daytona Beach, dimanche devant leurs compatriotes Scooter et Ed Leslie, également sur Lola-Chevrolet.

Le Montréalais Jacques Duval et son coéquipier Georges Nicolas, sur Porsche 911 Grand Tourisme ont complété l'épreuve en neuvième position à 55 tours des meneurs, alors que seulement 29 voitures ont terminé l'épreuve sur les 63 qui ont pris le départ.

La Lola-Chevrolet sport 5 litres des vainqueurs, qui durant la nuit avait passé plus d'une heure à son puits de ravitaillement pour réparations, comptait 50 tours de retard sur les premiers à plus de six heures de la fin. Parson et Donahue ont néanmoins triomphé avec une trentaine de tours d'avance sur l'autre Lola-Chevrolet.

La Pontiac Firebird tourisme de Jerry Titus et de John Ward a terminé au troisième rang à 35 tours des vainqueurs, suivie de deux Porsche 911 inscrites par des Américains.

Echec

La puissante équipe Porsche, forte de cinq nouveaux prototypes de 3 litres, qui se portèrent tous en tête dans la deuxième heure, se démantela progressivement à cause surtout de la mauvaise étanchéité du système d'échapement (Gherard Smitter dut recevoir de l'oxygène en raison des gaz morts qui s'infiltraient dans la cabine de pilotage) et la fragilité des arbres à cames.

En vedette cette semaine

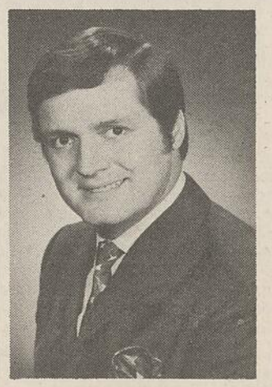
Donald CHARLEBOIS
Chanteur, m.c.
Suzy PEARL
Danseuse
Gypsy JOE
Nouveauté

Hôtel WINDSOR
Granby



en grande vedette
LIZA
Vedette des disques et de la TV

Un spectacle à ne pas manquer



Hôtel ROYAL
Granby

En grande vedette
NORMAN KNIGHT
Populaire chanteur vedette de la TV
Algisa Di Carlo
Chanteuse, m.c.
Pierrette
Danseuse

la semaine prochaine Claude STEBEN vedette de la TV et du disque

La perfection sur quatre roues en '69



la fièvre DODGE
MAHEU Auto. Inc.
Chemin St-Paul Granby
378-7474
378-6283
Dodge Chrysler Camions Dodge
Achète mieux, qui achète chez Maheu
Chemin St-Paul Granby 378-7474 378-6283

5 Démonstrateurs '69 Prix spécial	CHRYSLER 1967 New Yorker, 4 p. H.T. 3 ans de garantie	CHRYSLER 1967 Newport, 4 p. sedan 3 ans de garantie	CHRYSLER 1966 2 p., H.T., vrai bijou	PONTIAC 1966 Parisienne, 2 p. H.T. Moteur 327
DODGE 1968 Coronet, NEUF H.T., 2 portes SPECIAL DE LA SEMAINE	CORONET 1966 4 portes, sedan V 8, auto. radio 2 ans de garantie	DODGE 1965 2 portes, H.T. Comme neuf	CHEVROLET 1966 4 portes, sedan Comme neuf	FORD 1964 28,000 milles $750.

L'institution peut accueillir 1,200 élèves

M. J.-G. Cardinal inaugure une polyvalente érigée au coût de $2,400,000 à Acton Vale

ACTON VALE- Le ministre de l'Education du Québec et député de Bagot, M. Jean-Guy Cardinal, a inauguré le nouvel ensemble polyvalent d'Acton Vale dont le coût a été de $2,600,000. La cérémonie a eu lieu hier après-midi en présence de quelque 300 invités et de plusieurs dignitaires.

La bénédiction a été officiée par M. l'abbé Zoïle Lussier, curé de la paroisse Saint-André, d'Acton Vale. Après avoir visité l'Ecole polyvalente Robert-Ouimet, le ministre a signé le livre d'or de l'institution.

DIGNITAIRES

On notait parmi les dignitaires MM. Robert Ouimet, président de la Commission scolaire régionale Saint-François; Louis-Philippe Bédard, directeur général de la Régionale; Fernand Lefèbvre, président de la Régionale Carignan, à Sorel et président de la Fédération des Commissions scolaires du Québec; le Révérend Frère Camille Gagnon, directeur de la Polyvalente; M. Fernand Blais, architecte de la Polyvalente; les commissaires d'écoles MM. Marcel Proulx Marcel Brault, Mme Alain Paul-Hus, M. Bernard Messier; M. Henri Boisvert, maire d'Acton Vale; M. Lucien Leclerc, ingénieur en mécanique et structure de la nouvelle polyvalente et M. Jean-Yves Desjardins, directeur de la Régionale Saint-François.

On notait pami les invités des représentants des 21 paroisses membres de la Commission scolaire régionale Carignan.

Après la bénédiction les invités se sont rendus dans l'auditorium de l'institution pour entendre les allocutions de circonstance. L'architecte du projet polyvalent, M. Fernand Blais, a profité de l'occasion pour remettre en cadeau à M. Robert Ouimet les clefs de l'école.

M. Louis-Philippe Bédard a été le premier orateur, suivi de MM. R. Ouimet, et Fernand Lefèbvre et enfin du ministre Cardinal.



BENEDICTION - M. l'abbé Zoïle Lussier, curé de la paroisse St-André d'Acton Vale, a procédé à la bénédiction de l'Ecole polyvalente locale. On reconnaît sur la photo dans l'ordre habituel MM. Fernand Blais, architecte de la Polyvalente; Robert Ouimet, président de la Régionale St-François; Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education; et l'abbé Zoïle Lussier.

Selon M. Cardinal,

Une collaboration très étroite doit exister entre l'Ecole et le milieu

ACTON VALE - Parlant devant les trois cents invités de la cérémonie inaugurale de la nouvelle Polyvalente d'Acton Vale, M. Jean-Guy Cardinal, ministre québécois de l'Education a déclaré hier après-midi qu'il doit exister une collaboration très étroite entre la Polyvalente et son milieu à Acton Vale.

M. Cardinal envisage que les employeurs de la région doivent faire connaître leurs désirs et leurs besoins avec la plus grande précision possible. De son côté, l'école doit en permanence rester à l'affût de tous les développements et changements éventuels dans la vie économique régionale. Ceci permettra de rencontrer les besoins du marché sans risque de saturation.

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Dans l'optique du ministre, cette école peut devenir pour Acton Vale, un centre de vie sociale et communautaire où la population locale pourra venir fraterniser en se livrant à des manifestations de loisirs, de détente et de culture.

"Enfin, a conclu le député de Bagot, à cause de son caractère polyvalent, votre nouvelle école secondaire constituera sans doute un facteur de développement économique de votre région.

"En effet, les cours professionnels qui y sont donnés dans les ateliers nombreux, variés et bien équipés permettront à vos enfants qui en ont les aptitudes et le désir de se bien préparer à l'exercice d'un éventail considérable de métiers ou occupations".

"Cependant, pour que ces cours professionnels atteignent leur but, il importe au plus haut degré que l'école soit bien informée des besoins du marché du travail de la région, qu'elle donne la priorité aux spécialités qui offrent les meilleurs débouchés et qu'elle prenne les moyens d'y attirer un nombre suffisant d'élèves."

Le député de Bagot a ajouté: "Une étroite collaboration assurera une exploitation de ces ressources qui sera profitable à chacun et à la population entière.

"Ce n'est pas seulement aux niveaux supérieurs qu'il doit y avoir coordination et adaptation réciproques de la vie économique et de l'éducation mais dès le niveau secondaire.

"Grâce à ce nouvel établissement, tous vos enfants auront maintenant une plus grande facilité de poursuivre leurs études jusqu'à la fin du cours secondaire, en disposant de locaux et d'une organisation des plus modernes. Quels que soient leurs aptitudes et leurs intérêts, ils trouveront tout ce qu'il faut pour les exploiter et les satisfaire de manière à être bien préparés aux fonctions et responsabilités qu'ils assumeront bientôt au sein de la société.

"Avec ses vingt-six locaux pour l'enseignement régulier, ses neuf laboratoires divers, ses neuf ateliers spécialisés adaptés, je l'espère, à la fois aux besoins des jeunes et à ceux de la région, les élèves qui fréquenteront cette école, trouveront tous les moyens nécessaires à l'acquisition d'une formation complète, d'autant plus que ses locaux de base sont complétés par d'autres éléments non moins essentiels dont le gymnase, la bibliothèque, l'amphithéatre et l'auditorium.

"C'est cependant le désir du ministère de l'Education que ces grandes écoles secondaires érigées et équipées à grands frais ne servent pas seulement à la préparation des jeunes, même si c'est là leur principale fonction, mais aussi au perfectionnement culturel de toute la population de la région.



SIGNATURE - Le ministre Cardinal a bien voulu apposer sa signature dans le livre d'or de l'école polyvalente. On reconnaît, de droite à gauche, MM. Fernand Blais, architecte de la Polyvalente; le ministre Jean-Guy Cardinal; et M. Robert Ouimet, président de la Régionale St-François.

411 contribuables voteront pour élire un échevin à Cowansville

COWANSVILLE --- Des contribuables de Cowansville iront aux urnes, aujourd'hui, afin d'élire un conseiller. Les électeurs qui ont droit de vote sont au nombre de 411.

Deux candidats briguent les suffrages, soit MM. Paul Miclette, conseiller sortant de charge, lequel sollicite un renouvellement de mandat, et M. Hubert Chalifoux, un nouveau venu sur la scène politique municipale locale.

M. Jean Leduc, gérant municipal qui agit en qualité de président d'élection, fait remarquer que les bureaux de votation, situés à l'hôtel de ville, seront ouverts de 9 heures, ce matin, à 6 heures, cet après-midi.

Les sous-officiers rapporteurs sont MM. Josaphat Morrisseau et Omer Daniel alors que Mmes Omer Fillion et Michel Domingue agissent en qualité de greffiers.

229 contribuables s'étaient prévalus de leur droit de vote au siège numéro six, lors des dernières élections municipales, à Cowansville.

M. Paul Miclette, qui était alors candidat, avait obtenu 128 voix alors que son adversaire, M. M. Montagne, en obtenait 101.

La réunion régulière mensuelle que le conseil municipal devrait normalement tenir ce soir sera vraisemblablement reportée au 10 février à cause de cette élection.

C'est au cours de cette assemblée que seront assermentés les dirigeants municipaux élus ou réélus

Les nouveaux CEGEP seront connus en mars

ACTON VALE - Pressé par quelque 1,500 étudiants de Drummondville et de la région, venus manifester à Acton Vale pour réclamer un CEGEP dans leur localité, M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education, a pris la parole pour affirmer que les nouveaux CEGEP seront connus au mois de mars.

Une délégation d'étudiants et professeurs a réussi tant bien que mal à traverser les barrages de police durant la cérémonie d'inauguration de la nouvelle Polyvalente, hier après-midi à Acton Vale, et a rencontré M. Jean-Guy Cardinal pour lui faire part des doléances des jeunes de Drummondville, de leurs parents et de plusieurs enseignants.

Après que les chefs de file étudiants lui eurent promis que les étudiants seraient paisibles, M. Cardinal a alors décidé de rencontrer les 1,500 jeunes à l'entrée de la Polyvalente.

"Je viens de rencontrer une délégation de représentants de professeurs et étudiants et je connais déjà en partie votre problème a-t-il déclaré.

"Vous devez comprendre que la décision de la création de chaque nouveau CEGEP dépend du conseil des ministres, sur consultation, je l'admets, du ministre de l'Education. Le gouvernement termine maintenant son budget d'Education et les noms des nouveaux CEGEP seront annoncés par les autorités au début de mars.

"Je serai franc, je ne peux dire si, à Drummondville, un CEGEP sera installé puisque je n'ai pas vu le budget en question.

"Comme cela a été le cas pour les autres CEGEP si la corporation qui a été formée indique dans son rapport un besoin urgent des possibilités pédagogiques, vous pouvez en espérer un."

Au moment où le ministre a prononcé les mots "besoin urgent," l'assertion de M. Cardinal a été accompagnée des cris des étudiants qui ont d'ailleurs chahuté durant toute l'allocution.

M. Cardinal a admis auprès des jeunes qu'une telle manifestation le sensibilisait à l'idée d'un CEGEP Drummondville. "Le meilleur moyen reste, a-t-il répété, que votre groupe local de formation présente le meilleur mémoire pour l'obtention d'un CEGEP."

La fin de l'allocution du ministre a visiblement été mal reçue des étudiants et après avoir copieusement hué M. Cardinal, ils ont repris le chemin de Drummondville avec un certain mécontentement.

Nécrologie

M. Alfred Bessette
409, rue St-Jacques, Granby
J. - A. LeSieur Enrg.,
411, rue Notre-Dame, Granby
Mardi, 4 février, 2 heures
St-Eugène, rue Dufferin

Mme Hector HUBERT
134, Boul. Montcalm, Granby
Girardot et Ménard Ltée
170, rue Dufferin, Granby
Lundi, 3 février, 2 hres
Eglise Saint-Benoit
Cimetière rue Dufferin

Mme Rolland SICOTTE
112, Saint-Charles sud, Granby
Girardot et Ménard Ltée,
223, rue Principale, Granby
Mercredi, 5 février, 3 hres
Eglise Saint-Eguène
Cimetière rue Dufferin

Mme Ovila FONTAINE
Racine
J.-H. Fleury Inc.
Valcourt
Mardi, 4 février, 9.45 hres
Eglise paroissiale de Racine
Cimetière paroissial de Racine

M. Lionel HAMEL
Sainte-Madeleine
J.-R. Poirier
1523, rue Saint-Paul, St-Césaire
Lundi, 3 février, 10.30 hres
Eglise Saint-Césaire
Cimetière Saint-Césaire

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309

Mlle Raymonde Beaudry est couronnée reine des loisirs de Saint-Césaire

SAINT-CESAIRE (AP) -- Mlle Raymonde Beaudry fut élue et couronnée reine des loisirs de Saint-Césaire au terme d'une soirée qui a rassemblé quelque huit cents personnes à la salle Horizon de Saint-Césaire.

La nouvelle reine, dont le nom fut tiré au sort, remplace donc sur le trône l'ex-reine Madeleine première. Les autres demoiselles qui convoitaient cet honneur étaient Mlle Jacinthe Bienvenue et Mlle Ginette Deschamps.

C'est l'ex-reine Madeleine première qui s'est elle-même chargée d'accueillir la nouvelle élue en lui remettant les objets symboliques de son autorité, soient le manteau rouge, le sceptre et la couronne.

Une quantité de présents furent ensuite remis à l'ancienne et à la nouvelle reine. C'est la petite Josée Lussier qui offrit une magnifique gerbe d'oeillets rouges à la nouvelle majesté qui a reçu l'ovation de l'assistance.

Parmi les personnalités qui ont ensuite pris la parole, mentionnons l'ex-reine Madeleine première qui remercia les donateurs du présent qu'elle venait de recevoir.

La nouvelle reine, pour sa part, remercia les gens qui ont contribué à son élection et à la vente de billets qui avait précédé. Les duchesses de la soirée remercièrent également la population pour son encouragement.

Prenant à son tour la parole, le président des loisirs de Saint-Césaire, M. Germain Paquette, remercia chaleureusement toutes les personnes qui ont manifesté un appui empressé à la cause des loisirs ainsi que l'ancienne reine, félicita la nouvelle élue et remercia les duchesses. M. Paquette a enfin souhaité à la nouvelle reine des loisirs de Saint-Césaire le plus heureux des règnes.

Parmi les invités d'honneur de la soirée, on remarquait la présence de M. Gilbert Rondeau, député fédéral du comté de Shefford; M. J.B. Bergeron, pro-maire de la ville de Saint-Césaire; M. Marcel Viens, maire de la paroisse de Saint-Césaire; M. J.-Amable Lemieux, président de la Commission scolaire de Saint-Césaire; M. Gérard-A. Alix, échevin; M. François Rocray, échevin; Mme Bernadette Gaboriault; M. Marc Lamoureux, chef de police de Saint-Césaire; M. Gérard Denicourt, président du Club d'auto-neige de Saint-Césaire; M. l'abbé Jacques Noiseux, vicaire à Saint-Césaire. On remarquait également la présence de Mlle Pierrette Coiteux, reine du carnaval de Saint-Damase.

C'est aussi au cours de cette soirée que furent remis 43 trophés aux gagnants des compétitions organisées par le club d'auto-neige de Saint-Césaire.

La soirée se termina par une grande danse au son de l'orchestre Les Mixo.



REINE DES LOISIRS-- C'est Mlle Raymonde Beaudry qui fut élue reine des loisirs de Saint-Césaire au cours d'une soirée tenue à la salle Horizon, de Saint-Césaire. Cette photo fut prise au moment où l'ex-reine des loisirs de cet endroit, Madeleine première, couronnait la nouvelle élue. Nous remarquons la présence de M. Germain Paquette, président des loisirs de Saint-Césaire ainsi que la petite Josée Lussier qui offre une gerbe de fleurs à la nouvelle majesté. (Photo Anita Paquette)

Soirée récréative de la JC de Cowansville

COWANSVILLE --- Dans le cadre de leurs activités sociales, les membres de la Jeune Chambre de Cowansville, tiendront une soirée hivernale samedi le 15 février au centre de ski de Bromont.

Plus de 150 membres et leurs invités sont attendus à cette soirée qui débutera vers 6 heures p.m. et au cours de laquelle tous les sports d'extérieur seront au programme.

En plus de pratiquer le ski, les adeptes des sports d'hiver pourront se balader en auto-neige, en traîne-sauvage ou encore patiner avant la promenade en traîneau qui précédera une soirée dansante avec orchestre.

Une bonne planification de votre succession vous fait conserver pour vous et les vôtres ce que vous avez et ce que vous gagnez



Gilles Desrosiers
389 Est Principale Tél. Bur. 293 - 5368
FARNHAM, Qué. Tél. Rés. 293 - 5228
(édifice Caisse Populaire)
■ Assurance-vie individuelle ■ Assurance-vie commerciale ■ Assurance-vie collective ■ Régimes de pension et d'épargne enregistrés. ■ Assurance-santé individuelle, collective, commerciale.
LA Great-West, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

POUR MIEUX VOUS SERVIR A GRANBY
votre succursale
de la Banque Provinciale
vous offre de nouvelles heures d'affaires:

lundi, mardi et mercredi: de 10h. a.m. à 3h. p.m.
jeudi: de 10h. a.m. à 6h. p.m.
vendredi: de 10h. a.m. à 8h. p.m.

banque provinciale

MADAME

Joindre l'utile à l'agréable

Depuis quelques années nous retrouvons sur le marché de la poudre de lait écrémé. On la qualifie "d'instantanée" puisqu'il s'agit d'ajouter légèrement le produit, dans la quantité d'eau requise, pour obtenir du lait écrémé. Cet ingrédient magique n'est pas un succédané du lait, mais du lait véritable.

La poudre de lait écrémé provient du lait frais pasteurisé dont on a enlevé l'eau, la matière grasse et aussi la vitamine A puisque cette dernière est contenue dans le gras.

De plus, il est intéressant de noter que toute la poudre offerte en vente est classée Canada première catégorie. Lors du classement, on considère la teneur en matière grasse, en humidité et en bactéries, la saveur et la solubilité, c'est-à-dire la vitesse à laquelle le produit se dissout dans l'eau.

N'oubliez pas que la poudre de lait écrémé possède de nombreux avantages: économique, elle se conserve facilement et n'exige aucune réfrigération. Sans oublier que vous pouvez l'utiliser dans la préparation de nombreux mets et toujours le produit est à votre service pour parer à l'imprévu.

Si vous manquez, Mesdames, de lait nature à la maison, la poudre de lait écrémé est là pour vous dépanner en un clin d'oeil. Ne tardez pas à en bénéficier!

Aussi les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada vous invitent à joindre l'économie à l'agréable en vous suggérant quelques plats vraiment savoureux: "Boeuf nouveau-genre", "Fromage au gratin" et "Macaroni au fromage". Bonne cuisine et bons repas!

BOEUF "NOUVEAU-GENRE"
3 c. à table de beurre fondu
1/2 tasse d'oignon haché
1/2 tasse de céleri en dés
1 livre de boeuf haché
1/4 tasse de persil haché
1 c. à table de sauce Worcestershire
1/2 tasse de farine
2/3 tasse de poudre de lait écrémé
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de marjolaine
2 oeufs battus
2 tasses d'eau

Sauter au beurre oignon et céleri jusqu'à ce que l'oignon soit transparent, environ 5 minutes; y brunir le boeuf. Ajouter persil et sauce Worcestershire. Mêler farine, poudre de lait et assaisonnements. Ajouter graduellement eau et oeufs, puis le mélange de viande. Verser dans un plat à four beurré ou une poêle à frire de 10 pouces de diamètre. Dorer à 375 degrés F jusqu'à ce que le tout soit pris, 35 à 40 minutes. Tailler en pointes et napper de sauce aux tomates.

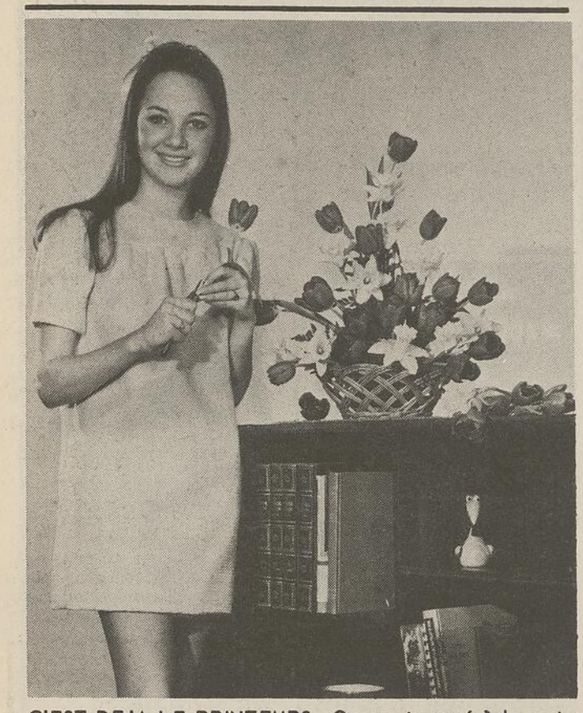
6 portions.

FROMAGE AU GRATIN
8 tranches de pain blanc, beurrées
2 tasses (8 onces) de cheddar râpé
1 1/2 tasse de poudre de lait écrémé
1 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de moutarde sèche
Pincée de cayenne
3 tasses d'eau
3 oeufs battus
4 tranches de bacon cuit, émietté

Placer 4 tranches de pain dans un plat à four beurré. Parsemer de la moitié du cheddar. Recommencer. Mêler poudre de lait et assaisonnements; y ajouter eau et oeufs. Verser sur le pain et dorer à 350 degrés F, 30 à 35 minutes. Au moment de servir, parsemer de bacon. 6 portions.

MACARONI AU FROMAGE
2 tasses (8 onces) de macaroni
3 c. à table de beurre
3 c. à table de farine
3/4 c. à thé de moutarde sèche
3/4 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de paprika
Pincée de cayenne
1 1/2 tasse d'eau
3/4 tasse de poudre de lait écrémé
2 tasses (8 onces) de cheddar râpé
1/3 tasse de chapelure beurrée

Cuire le macaroni dans l'eau bouillante salée (10 tasses, 2 1/2 c. à thé de sel) jusqu'à ce qu'il soit tendre, environ 15 minutes. Fondre le beurre, incorporer farine, assaisonnements et poudre de lait. Ajouter l'eau graduellement et cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce épaississe (environ 5 minutes). Ajouter le fromage et brasser pour fondre. Mêler macaroni et sauce au fromage et verser dans un plat à four beurré. Dorer à 350 degrés F, 20 à 25 minutes; parsemer de chapelure et dorer 5 minutes de plus. 6 portions.



C'EST DEJA LE PRINTEMPS-- On serait porté à le croire en voyant ce charmant déploiement de fleurs printannières aux côtés d'une non moins charmante jeune fille. Les bulbes hollandais que vous avez eu la sagesse de planter l'automne dernier dormiront encore pendant plusieurs semaines dans leur couche de neige. Toutefois, on peut déjà se procurer des fleurs printannières obtenues par le truchement de la culture forcée. Ces tulipes et ces jonquilles, qui semblent se rire des rigueurs de l'hiver, se conserveront plus longtemps si l'on garde le bout de la tige dans l'eau et si l'on prend soin de la couper avec un couteau aiguisé, non avec un ciseau. Il faut placer les tiges dans trois ou quatre pouces d'eau et la changer à tous les deux ou trois jours. Il est préférable de les garder loin des rayons du soleil ou d'une chaleur trop intense. Arroser souvent les bulbes hollandais cultivés dans des pots.

(Photo MALAK)

Votre horoscope

BELIER — du 21 mars au 20 avril

Surveillez les dépenses inutiles. Fiez-vous à votre intuition. Vous ferez une rencontre importante.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Ne gaspillez pas votre argent. Ne donnez pas tout ce que vous possédez. Réprimez vos désirs.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin

D'anciens projets sont maintenant d'actualité. C'est le temps de faire preuve de loyauté envers l'être aimé.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet

La semaine n'est pas propice aux affaires. L'égoisme d'une personne qui vous influence trop, vous fera du tort.

LION — du 23 juillet au 23 août

Il ne doit rien vous arriver de spécial sur le plan des affaires. Surveillez votre santé et dormez bien.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Les affaires seront bonnes cette semaine. Des gens vous aiment; ne les repoussez pas.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.

Méfiez-vous des gens trop polis avec vous. Vous jouez trop avec les coeurs.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Quelques divergences d'opinion. Un froid subsistera mais essayez de rétablir les bonnes relations.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

Faites preuve de fermeté dans vos décisions d'affaires. Votre vie privée sera troublée par un malentendu avec un proche parent.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

Un être veut vous dominer à tout prix. Ne vous laissez pas faire. Très bonne semaine sur le plan social.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

Une affaire aura une conclusion satisfaisante. Vos mérites seront reconnus. Montrez votre reconnaissance envers une personne qui vous a rendu service.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars

Essayez de provoquer une rencontre entre deux personnes qui vous sont chères. Nouvelles favorables sur le plan des affaires.

Patrons de la Voix de l'Est



Une petite robe toute simple, ceinturée ou non, rehaussée d'une petite collerette rappelant les pétales d'une fleur. Manches courtes ou manches longues. Les grandeurs disponibles sont de 8 à 16. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 75 cents.

Faire une poupée et sa garde-robe complète pour une fillette, c'est passionnant, et il y a la joie de donner un tel cadeau. En tout, cinq ensemble très jolis. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 75 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres), à: SERVICE DES PATRONS, La Voix de l'Est, 136, rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (en lettres moulées de préférence), vos nom, adresse et grandeur désirée. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter un mois pour la livraison.

Un gâteau au chocolat avec glace mousseuse à l'abricot

1 1/4 tasse de sucre
1 tasse de farine
1/2 tasse de fécule de maïs
1/2 tasse de cacao
1 c. à thé de soda à pâte
1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de crème de tarte
2/3 tasse de margarine
1 tasse de lait
1 1/2 à thé de vanille
2 oeufs

Graisser 2 moules à gâteau étapes de 8 pouces. Tapisser l'intérieur de papier ciré. Tamiser ensemble les 7 premiers ingrédients. Dans un bol à mélanger, crémer la margarine jusqu'à ce qu'elle soit légère. Tamiser les ingrédients secs au dessus de la margarine. Ajouter le lait et la vanille. Remuer jusqu'à ce que les ingrédients secs soient complètement humides, battre ensuite 150 coups à la main ou pendant 1 minute à la vitesse moyenne du malaxeur électrique. Nettoyer souvent les bords du bol et les batteurs. Ajouter les oeufs; battre 30 coups manuels ou pendant 2 minutes à vitesse moyenne du malaxeur. Verser dans les moules préparés. Cuir à four modéré (350oF.) pendant 30 à 40 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent piqué dans le gâteau en ressorte propre.

GLACE MOUSSEUSE A L'ABRICOT
2 blancs d'oeufs
2/3tasse de sirop de maïs
1/2tasse de conditure d'abricot
Quelques gouttes d'essence d'amande.

Battre les blancs d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient fermes sans être secs. Vombiner le sirop de maïs et la confiture d'abricot. Ajouter graduellement aux blancs d'oeufs en continuant de battre jusqu'à ce que la glace forme des pics fermes lorsque les batteurs sont levés. Ajouter l'essence d'amande et mettre au réfrigérateur quelques minutes avant de verser sur le gâteau pour empêcher de couler.

Rendement: quantité suffisante pour couvrir le dessus et les côtés d'un gateau étagé de 8 pouces.

Les femmes chrétiennes de St-Luc prépareront la tombola annuelle

GRANBY-- Le Mouvement des femmes chrétiennes de la paroisse St-Luc de Granby, tiendra son assemblée mensuelle, jeudi le 6 février, à 7.30 heures p.m., au sous-sol de l'église St-Luc.

La présidente, Mme Valmore Patenaude, demande à tous les membres d'être présents, car il sera question de l'organisation de la tombola annuelle de la paroisse St-Luc, en mars.

Le programme de la réunion régulière précédera la discussion sur les préparatifs de la tombola. Bienvenue à toutes.

LES ANNONCES CLASSEES FONT TOUT LE TRAVAIL POUR VOUS.

Démonstrations à l'A.F.E.A.S.

ST-GUILLAUME (DNC) - Plusieurs démonstrations partiques ont eu lieu lors de la dernière assemblée des membres de l'A.F.E.A.S. de St-Guillaume.

Mme S. Tessier a expliqué la façon de monter un tricot et sa finition. Mme C. Villiare et Mme Maurice Roger ont démontré la fabrication de lampes et d'abats-jour, ainsi qu'une poupée de fantaisie. Mme Clément Labonté, pour sa part a expliqué comment faire des pantouffles.

Mme Bonin gagna le prix de présence; Mme O. Poirier remporta une paire de pantouffles donnée par Mme J. Labonté. Un support rembourré donné par Mme E. Cardin a été gagné par Mme G.E. Cyr.

La soirée se termina par un goûter.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS – C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

Baptêmes

ST-PIE (DNC)-- M. et Mme Noel Bernier (Huguette Beaudry) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Linda, Nancy. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gérard Beaudry, de St-Pie.

M. et Mme René Guilbert (Jocelyne St-Pierre) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Line, Lucille. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Marcel St - Pierre, de St - Pie, grands-parents de l'enfant.



M. et Mme Bernard Chaput (Nicole Ménard) dont le mariage fut béni en l'église St-Luc de Granby. La mariée est la fille de M. et Mme Arthur Ménard, de Granby. Le marié est le fils de M. et Mme Pierre-Paul Chaput, de St-Valérien. Les nouveaux époux habitent à Granby.

(Photo Claude Champagne N.Y.I.)

Prompt rétablissement

ST-THEODORE (DNC) - Meilleurs voeux de prompt rétablissement à MM. Jules et Lucien Miclette, hospitalisés à Ste-Croix de Drummondville.

FLEURS
POUR
NAISSANCE . MARIAGE
HOPITAL . RECEPTIONS
MORTALITE



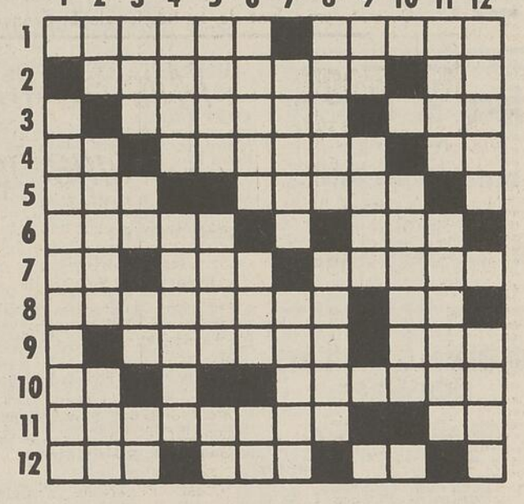
Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.: 378-1191

PROBLEME 250

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	U	N	I	V	E	R	S	E	L	L	E	
2	N	O	T	E	R	A	■	N	I	E	C	E
3	I	T	E	R	A	T	I	F	■	V	O	S
4	T	E	■	I	B	E	R	E	■	I	S	■
5	I	R	■	T	L	■	E	R	R	E	S	■
6	F	■	J	A	E	N	■	M	I	R	E	R
7	■	L	E	B	■	A	M	E	N	■	O	■
8	J	E	■	L	E	V	E	■	C	O	U	T
9	E	■	R	E	T	I	R	E	E	S	■	U
10	U	S	A	■	E	G	I	D	E	■	M	R
11	N	E	■	F	L	U	T	E	■	P	I	E
12	E	T	A	L	■	E	E	■	L	I	E	S

Mots Croisés

PROBLEME 251



HORIZONTALEMENT

1—Méchante demeure. — Plume légère.
2—Attouchements doux. — Conseil de la reine.
3—Du verbe citer. — Tranquille.
4—Reçu. — Espérance. — Pron. pers.
5—Volonté. — Lagune côtière de la Côte-d'Ivoire.
6—Genre de myriapodes (pl). — Petite prairie.
7—Notez bien. — Action de rire. — Du sexe féminin
8—Qui aime la guerre. — Chiffre romain.
9—Prén. fém. — Bruit de l'horloge.
10—Avant-midi. — Qui aime la lecture.
11—Etat de ce qui est désagréable à voir (pl). — Aussi.
12—Epais, touffu. — Du verbe avoir. — Grande-Bretagne.

VERTICALEMENT

1—Petit vin aigrelet.
2—Prép. lat. — Espèce de vautour. — Ouvrage de maçonnerie.
3—Petite poche. — De l'espagnol. — Dans. — Ce qui est dû à quelqu'un.
4—Mari de Bethsabée. — Qui contient des erreurs.
5—Filet pour prendre les oiseaux. — Titre de noblesse. — Pron. pers.
6—Fabuliste grec. — Argile jaune. — Connaissance d'une chose.
7—Qui font preuve de snobisme. — Pron. pers. (pl).
8—Mouvement de l'âme. — Débours.
9—Coutumes. — Outil du tailleur de pierre.
10—Qui vit seul.
11—Quote-part. — Bourg de Judée.
12—Sélectionner. — Hurlé.

Woolco

DE NOUVEAU...
GRANDE VENTE ANNUELLE
DuBARRY

ÉPARGNEZ 20-26% SUR CES PRODUITS RENOMMÉS



		Ord.	Spécial
Pour embellir			
	NOUVEAU ROUGE À LÈVRES "ROYAL"		$1.50 $1.10
Pour nettoyer			
	CLEANSING CREAM FOR DRY SKIN	8 oz.	$4.00 $3.20
	PENETRATING CLEANSER	10 oz.	$3.00 $2.40
	SKIN FRESHENER	10 oz.	$3.25 $2.50
Pour adoucir			
	CRÈME SUPERBE	1⅞ oz.	$2.75 $2.05
	NOUVEAU "ROYAL SMOOTHIE"		$1.50 $1.10
Pour protéger			
	MOISTURE PETALS	4 oz.	$5.00 $3.95
	FOUNDATION LOTION	10 oz.	$3.00 $2.40
	FIRMING LOTION	10 oz.	$3.25 $2.50
	VIBRANCE CRÈME MASQUE	2 oz.	$2.75 $2.05
et sur le marché pour la première fois			
	VELVET BATH —HUILE LUXUEUSE POUR LE BAIN	8 oz.	$5.00 $3.95

DuBARRY

370 rue St-Jacques, Plaza Granby



MODELES A CARREAUX-- Sur la gauche, un modèle de la collection Cojona de Londres: une cape Sherlock Holmes en laine d'agneau double à carreaux, portée sur une robe sans manches assortie. Au centre, un nouveau tailleur droit en tweed léger avec des poches sur les côtés. Les couleurs sont des bruns fondus. Modèle de Munrospun d'Edimbourg. Sur la droite, un autre modèle: nouveau thème de coordination dans ce manteau léger en laine à carreaux et cette jupe, portés avec un chandail en laine d'agneau assorti.

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

TARIFS DE NOS **ANNONCES CLASSEES**

UNE INSERTION (maximum 25 mots)	$1.25
TROIS INSERTIONS	3.50
MOTS Supplémentaires	.05
SIX INSERTIONS	6.00
CARACTERE GRAS	.30
LIGNE AGATHE	.13
1 POUCE x 1 COLONNE	1.82
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	35.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	6.00
AVIS, SOUMISSIONS etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES — REMERCIEMENTS	4.00

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont espacées sur 2 colonnes, avec cadre, au tarif régulier de $1.82 du pouce. Le cadre est gratuit ainsi que le service de casiers, si désiré.

En tout temps vous pouvez obtenir six insertions pour le prix de cinq.

REGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(59891)

Jean H. Massey
AVOCAT
80 rue Principale, suite 1-5
Bureau le soir sur rendez-vous
Tél.: 372-5431 — Granby
(52238)

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. 372-3805 - 372-6022
(59925)

GRANBY

7 Commerces à vendre

MAISON avec épicerie-restaurant, avec logements 3 et 4 appartements. Située dans le centre commercial, très bon chiffre d'affaires. Cause de vente: Quitte le pays. Pour informations: tél.: 563-1728. (60204)

14 Locaux à louer

LOCAL à LOUER, situé à 7 rue St-Joseph. Aussi 7 chalets à vendre à Roxton. Cause: Santé. S'adresser à Edouard Daudelin 372-2313 ou 372-3921. (59865)

23 Logements à louer

LOGIS de 6 pièces, plancher de bois franc à la grandeur, chauffé, eau chaude à l'année. Dans un bas. Pour logis, place commerciale ou bureau d'affaires. Libre le 1er février. Pour informations, après 6.00 p.m. tél. à 378-3226 ou 378-4812. (60214)

LOGIS de 7 pièces, Duplex dans un quartier résidentiel, ménage fait à neuf. $125. par mois. S'adresser à 71 rue Lorne. Tél. 372-4870. (60225)

LOGIS, 4 pièces non chauffées, dans un bas, situé à 559 rue Principale. S'adresser à 37 rue Gill. Tél. 372-4318. (60266)

LOGIS 5½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, $110. par mois, taxe d'eau comprise. Bloc neuf, situé à 455 Calixa-Lavallée. Et aussi un appartement neuf de 2½ pièces, meublé, chauffé, électricité fournie, $85.00 par mois. Pour informations, tél. 378-8947. (60169)

23 Logements à louer

LOGIS de 4 pièces, neuf, chauffé et eau chaude fournie, tapis dans le salon et tuile dans les autres pièces. Libre pour le 1er mars. Aussi 1½ pièce, meublé, situé à Place Tourraine. S'adresser à 378-7849. (60279)

24 Logements demandés

MAISON DEMANDEE

DEMANDE à LOUER avec option pour acheter, Bungalow 5 pièces ou plus, de préférence avec sous-sol fini. Téléphonez frais renversés à tél. 347-3662, St-Jean. (60248)

On DEMANDE un LOGIS de 4 pièces, dans un bas si possible, pour dame de Montréal; seule avec deux enfants, 3 et 6 ans. Paierait entre $50.00 et $70.00, électricité 220. Tél. 378-5285. Granby. (60343)

25 Appartements à louer

2½ PIECES meublées, chauffées, éclairées; tapis et draperies fournis. Situé dans le centre de la ville. S'adresser à 37 rue Gill. Tél. 372-4318. (60265)

APPARTEMENT à louer de 3½ pièces, meublés, neufs, chauffés, laveuse et aspirateur fournis. Tapis dans le salon et les chambres. Libre le 1er février. S'adresser à 450 Boul. Leclerc, tél. 378-1961 après 6:00 P.M. (60316)

60 Fourrures

AUBAINE SUR TOUTE MARCHANDISE
Tous les MANTEAUX de cuir **$87.00**
CHAPEAUX de cuir et de suède **$5.00**
CHAPEAUX de fourrure **$10.00**
CHAPEAUX de vison canadien **$20.00**
GANTS DOUBLES de fourrure **$10.00**
MANTEAUX de chat sauvage **$225.00**
Lemoine
73 Drummond Tél.: 372-3811
Lucille Guertin, prop.
(50806)

79 Modistes, Couturières

LIQUIDATION TOTALE
TOUT DOIT ETRE VENDU !
chez
GABRIELLE DE FRANCE
137 rue Principale, Granby
CHAPEAUX :
Hiver, printemps, été, automne, feutre, paille, fleurs velours et en tissu. Prix jamais vus auparavant. A partir de 75¢ jusqu'à $4.95. — Tous faits à la main — Modèles de saison à la mode. Profitez-en !
COUPONS DE TISSUS VARIES :
A 9 ¢ — 29¢ — 59¢
79¢ LE COUPON.
Réduction de 50% sur les tissus à la verge.
A VENDRE également : Têtes à chapeaux en plastique ou autres convenant pour ranger les perruques, à partir de $1.25. — Couronnes de mariées et voiles, à partir de $2.50. — Gants Ferrin et Kayser réduits de ¼ PRIX. Gants de Kid ½ PRIX. — Bourse du soir ½ PRIX. — Fleurs pour garniture, rubans de velours ou cordé, 10¢ et 15¢ la verge. — Dentelles et guipure, à partir de 5¢ la verge.
Tous les après-midi de 1:00 à 6:00 p.m. — Fermé le lundi. (60321)

97 A vendre ou à louer divers

A LOUER, une SUCRERIE de 3,700 chaudières, située à Roxton Pond. S'adresser à Gérard Pigeon à 85 Boul. du Séminaire. Tél. 346-6384. (60327)

98 Divers

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT
CHAPEAUX de FEUTRE ou de tissus imprimés avec écharpe assortie, convenant 3 saisons, réduits de 30 à 50% de leur valeur.
GRAND CHOIX de COUPONS réduits de ⅓ prix.
BOURSE DU SOIR — BIJOUX de FANTAISIE au prix les plus bas en ville.
Les premières arrivées auront le plus gros choix — En janvier tous les APRES-MIDI de 1:00 p.m. à 6:00 p.m. Tél. 372-6465.
GABRIELLE DE FRANCE
137 rue Principale — Granby
(59745)

98a) A vendre - Divers

AUBAINE!

AUTO-NEIGE "Snow-Jet" 20 forces, comme neuve, avec garantie de neuve.
AUTO-NEIGE "Bombardier" 16½ forces, électrique.
Cause de vente : maladie. Tél. 378-7370 le jour — ou 378-8571 le soir. (60194)

AVENDRE, une perruque chataine, cheveux mi-longs. Prix $80. Laisserait aller pour $50.00, cheveux humains. Pour informations, tél. 372-5371. (60332)

TRENTE MOTEURS ELECTRIQUES, 1, 1/2, 1/4, 1/3, 1/6 H.P. Cireuse "General Electric", Volt-Ohm-Amper-Meter, chargeur de batteries, machine à souder, train électrique, patins, pardessus pour enfants. Tout à vendre à cause de maladie. 22 ans en affaires à Granby. S'adresser à 19 rue Queen, Granby. (60263)

111 Hommes demandés

FILS DE CULTIVATEUR ou homme d'expérience demandé pour travailler sur ferme laitière à l'année. Logé, nourri, bon salaire. A Ste-Cécile de Milton, tél. 378-6853. (60198)

POMPISTE DEMANDE pour travailler dans Gaz Bar. Doit avoir au moins 25 ans. Pour informations, tél. 378-7065. (60233)

HOMME DEMANDE pour livraison de pain. S'adresser à 118, rue Champlain, LA BOULANGERIE NATIONALE, après 5:00 p.m. (60294)

117 Vendeurs demandés

SI $1,200. PAR MOIS
vous intéresse, vous nous intéressez. Nous possédons ouverture pour homme de 40 ans dans la région de Granby. Aucune expérience requise. Boni comptant. Doit être bilingue. S'adresser par écrit à R.K. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum Corp., Ft. Worth, Texas 76101. (60285)

125 Autos, camions à vendre

A VENDRE un Triumph Bondville 68, 650 C.C., très bonne condition. Tél. 378-4763. (60201)

AUTOS DE PARTICULIERS ECHANGES

- MONZA 1962, 2 portes, Hard Top, 6 automatique, sièges baquets rouges, un vrai bijou (pour amateur de Corvair) $295.00. Pour informations, tél. 372-5688, demandez YVES.
- METEOR 1959, Rideau sedan, incroyablement beau pour l'année, $200.00. Pour informations, tél.: 378-2923, demandez REJEAN. Ces chars nous ont été laissés pour vendre.
- FARGO 1956, Pick-Up, ¾ de tonne, transmission 4 vitesses, roues de 17 po., $200.00. Communiquez directement avec le propriétaire au tél. 546-7935 Acton Vale et demandez RENE.
- STUDEBAKER 1963, Station, V-8, automatique. Cette minoune a beaucoup de coeur, mais le "body" est usagé. Communiquez directement avec le propriétaire. South Stukely 539-1436 demandez GASTON.

Après avoir fait vos marchés, communiquez avec moi pour le financement. Tél. 372-4013 et demandez ROBERT. (60305)

AUTOS USAGEES (minounes)

- CHEVROLET 1959, 4 portes, 6 standard, mécanique très bonne, $85.00.
- PONTIAC 1961, Bonneville convertible, carrosserie bien belle, pas de moteur, $160.00.
- OLDSMOBILE 1958, convertible, beau char, $145.00.
- FORD 1962, convertible Galaxie 500, transmission neuve, $350.00. Termes faciles. Pour informations, tél. 372-4013, demandez ROBERT. N.B. Nos "minounes" sont en vente avant 10:00 a.m. seulement. (60302)

Robert dit : "C'EST PLAT DE SE PROMENER A PIED"

- CHRYSLER 1967, Newport Custom, complètement équipé, radio AM/FM conditionné, avec téléphone, $2,795.00, financable $25. par semaine, pas d'argent requis.
- FORD 1964, Galaxie 500 XL, 2 portes Hard Top, sièges baquets, toit en vinyle, moteur 390, grosse transmission au plancher, $1,395., financable $12.50 par semaine.
- MONACO convertible, 1968, power brakes, power steering, power finance, $2,995. Pas de blague, c'est quelque chose de bien. Financable $26.00 par semaine.
- GALAXIE 500, 1963, 4 portes, hard top, moteur 352, transmission automatique, toute servo, bon char propre, $465.00, financement personnel $7.00 par semaine, taxes et licences compris.
- VALIANT 1964, 4 portes, 6 penché automatique. Ce char est vraiment propre, $695.00, financement facile.
- FORD 1964, Galaxie 500, convertible, sièges ordinaires, moteur 390 automatique, vraiment propre, $1,450, financable comme d'habitude.
- PONTIAC GTO 66, gros moteur, convertible, transmission automatique au plancher, sièges baquets, bleu métallique, intérieur bleu $1,950, aucun comptant requis, $1,950, aucun comptant requis.
- PLYMOUTH 1966, 4 portes, sedan jaune, peinturé en neuf, (ancien taxi). Posez un moteur neuf de votre choix avec 6 panché, $965. avec 318 V-8, $1,095, termes faciles comme d'habitude.

Nos chars sont tous financés avec des prêts personnels, aucun comptant requis. Pour informations, tél. 372-4013, demandez ROBERT. (60303)

142 Maisons à vendre

CHARMANTE MAISON
ancienne, de 6 pièces, remodelée. Possédant foyer ouvert. Bon grenier pouvant être transformé en pièces additionnelles. Jardin avec parterre et arbres fruitiers, pommiers. Terrain de 4 acres assurant la tranquilité et la vie privée. Situé à 5 milles de Granby près des centres de ski et du terrain de golf de Bromont, ¾ d'heure de Montréal. $36,000.00. G.A. Rotherham, tél. 243-5712. (59647)

BUNGALOW de 3 ans, avec abri d'auto, cour en asphalte, parterre fini, ainsi que tout le ménage à vendre. Cause: Départ. Pour informations, tél. 378-1954. (60207)

A VENDRE, magnifique bungalow de 5 pièces, avec "Carport", construction de 4 ans, situé sur terrain de 108' x 71' à 112 rue St-Gabriel, Granby, tél. après 6:00 p.m. 378-6466. Cause de vente : Départ. (60228)

A VENDRE maison de 2 logis de 5½ pièces, chauffage central, eau chaude, tapis mur à mur, sous-sol fini, garage double, installation laveuse-sécheuse. Logement du bas libre le 1er mars, situé sur terrain de 60 pi. x 134 pi., au 406 rue Laurier, Granby. Tél. 378-5145. (60293)

A VENDRE
Magnifique SPLIT - LEVEL, sept pièces, foyer, garage, piscine, salle de séjour. — BUNGALOW, brique, six pièces, sous-sol fini, foyer, garage, système de chauffage eau chaude. Tél. 372-7866.
P. CLERMONT, C.C.S.
178 Cartier 372-7866
(60337)

ST-PAUL D'ABBOTSFORD
MAISON de 5 pièces, très propre, en bois, chauffage central, grande terrasse, garage, très belle vue sur la montagne, environ 5 arpents de l'école. Pour informations, tél. 379-5673 après 6:00 p.m. (60257)

142a) Maisons à louer

BUNGALOW à louer 5 pièces, chauffage automatique, grande cave cimentée. Disponible maintenant. Situé sur le chemin Irwin, R.R. No 4. Pour informations, tél. 378-8801. (60296)

145 Débentures

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PROTESTANTE DES CANTONS DE L'EST
Rendement 7.50%
Echéance 10 ans



Je ne manque pas mon coup!

Pour réaliser de meilleures transactions d'achats, ventes, toutes valeurs mobilières et échanges de vos bons d'épargne du Canada, ayez recours à des conseils experts.

DUNN & RABOUIN
308 York, Tél. 378-4586
Granby
Jean-Luc Dunn, Rés. 378-4854
Guy Rabouin, Rés. 378-2519
Représentants
Crédit Québec Inc
(52352)

148 Gardiennes d'enfants

JEUNE FEMME, garderait des ENFANTS à la semaine ou à la journée, de la naissance à 3 ans. Expérience: a travaillé 5 ans dans une pouponnière d'enfants. Pour informations, tél. 378-7169. (60311)

ST-CESAIRE

30 Chambres et pensions à louer

CHAMBRES et PENSIONS pour une ou deux personnes (filles). Toutes commodités. S'adresser à Mme Noël Forand à St-Césaire, tél. 536-3904. (60110)

98a) A vendre - Divers

MOBILIER provincial français, comprenant 1 lit et 2 bureaux. Ayant très peu servi. Appelez après 6:00. Tél. 536-3016. (60324)

FARNHAM

142 Maisons à vendre

MAISON à VENDRE ainsi que vaste TERRAIN, pommiers, pruniers ainsi que 3 garages, en parfait ordre. Très bonne condition. Si intéressé, tél. 293-6350. (60344)

WATERLOO

23 Logements à louer

LOGIS de 3½ pièces, meublé, chauffé, à sous-louer pour le 1er mars, situé rue Foster. Pour informations, tél. 539-2110. (60340)

98a) A vendre - Divers

MOTOCYCLETTE à VENDRE. Marque "Allis Scrambler", 1967, moteur 750 cc., millage 6,000 milles, en très bonne condition, roues de magnésium. S'adresser à 539-0815, Waterloo. Prix suggéré: $800. (60256)

125 Autos, camions à vendre

OLDSMOBILE "Cutloss" 1966, en très bon état. Prix raisonnable. Excellentes conditions de paiements. Cause de vente: Départ. Pour informations, tél. 539-1234, Waterloo. (60304)

AUTOMOBILE Ford 1967, V-8, automatique. En parfaite condition. Cause de vente: Achat d'auto neuve. Tél. 539-0796, après 6:00 Waterloo. (60320)

COWANSVILLE

25 Appartements à louer

APPARTEMENT MODERNE de 5 pièces, chauffé, eau chaude fournie à l'année. Pour informations, tél. 263-3808. (60133)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, une REPASSEUSE "Beatty", en très bonne condition. Très bon prix. Pour informations, appelez 263-2535. (60312)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW NEUF, situé sur la rue Villas, 5½ chambres, chauffage central, chambre de bain en céramique et planchers en chêne, revêtement extérieur en brique, approuvé par la Société Centrale, rabais provincial de 3%. Prêt pour visiter.
Pour des informations, appelez:
Orbit Construction
263-3808. (60091)

148 Gardiennes d'enfants

DAME garderait des ENFANTS à la journée. De préférence de 1 à 4 ans. Pour informations, tél. 263-4380. (60258)

ST-HYACINTHE

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, une sécheuse automatique de marque "Simplicity", en très bon état, vendrait pour $75.00. Cause de vente: Changer pour 2 de même modèle. Pour informations, tél. 772-2965. (59897)

117 Vendeurs demandés

VENDEUR dans l'imprimerie et les décalques. Tél. 774-7707. (60338)

SAINT-JEAN

142 Maisons à vendre

BUNGALOW
sept pièces, plus salle de lavage finie et garage.
Pour information :
Téléphoner 372-2761
après 5.00 P.M.
Cause de vente : départ. (60323)

Vente, location, évaluation.
PRETS HYPOTHECAIRES
1ère et 2e disponibles
Service d'immeuble complet.
DANIEL ROBERGE, COURTIER
279, MORRIS — 567-9522
GR. 372-5785 (60276)

A BROMONT
Résidences disponibles
à des prix très avantageux à un taux d'intérêt aussi minime que 7%. Comptant requis : $500.00 et plus.
Téléphone : 372-6616
(60117)

T.V. à LOUER
• NOIR et BLANC
• COULEUR
(Spéciaux sur location de T.V. de couleur)
CENTRE ELECTRONIQUE ENR.
247 Principale, Granby
Tél.: 372-3120
(59861)

VENTE ABANDON DES AFFAIRES
CAUSE : MALADIE
Confection pour hommes, femmes et enfants. Tissus à la verge, coupons, sous-vêtements pour toute la famille, bas, collants, tapis, laine de toutes les sortes, corsets, gaines, brassières, etc.
25 - 50 - et cent pour cent.
Tout doit être vendu sans réserve.
Magasin LEONA BOUCHER
1402 rue St-Paul
St-Césaire Tél. 536-2839
(60121)



'D'après cette augmentation des ventes, le patron n'est pas aussi fou qu'il en a l'air.
Il a appris à utiliser les Annonces Classées de La Voix de l'Est !".

Cartes d'affaires

ARGENT A PRETER
* Résidentiel
* Commercial
* Industriel
Premières hypothèques;
Deuxièmes hypothèques jusqu'à concurrence de 90% de la valeur marchande.
Me J. P. MATTON, notaire,
Tél. 378-4112

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ère, 2ième, 3ième hypothèques
S'adresser à :
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237, rue Principale
Granby Tél. 372-3377
(57771)



Comptez sur nos longues années de service et de satisfaction apportée.
• NOUS NETTOIERONS vos meubles et tapis sur les lieux mêmes.
• TAPIS - DRAPERIES
Vente et pose.
Les tous derniers modèles.
Bénéficiez des services de décoratrice intérieure diplômée.
Horner Cleaning
32, Lansdowne, Granby
Tél.: 372-5907
(59939)



Pour vous :
une eau saine, fraîche, de meilleur goût.
PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON — TEL.: 243-6454

CHIROPRATICIEN
MARCEL LEDUC D.C.
— A GRANBY —
561 Principale
Lundi, Mercredi, Vendredi
10:00 a.m. à 12:00 p.m.
1:30 p.m. à 5:30 p.m.
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
Tél. 378-9023
— A ST-CESAIRE —
1337 Notre-Dame
Mardi et Jeudi
10:00 a.m. à 12:00 p.m.
2:00 p.m. à 5:30 p.m.
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
Le Samedi
9:00 a.m. à 12:00 p.m.
Tél. 536-3222

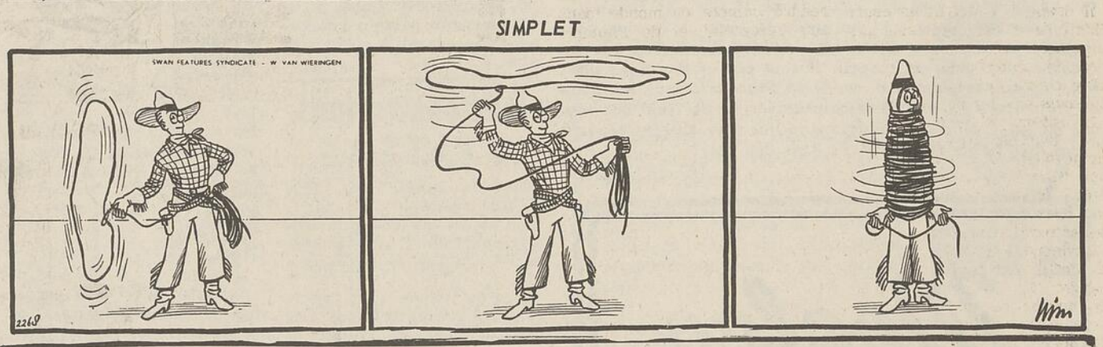
SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
spécialiste
(20 années d'expérience)
• Ajustement personnel à chaque client
• Ajustement parfait
• Empreinte des pieds
• Correction pour pieds malades, affaisés, démarche difficile
• Chaussures correctives
• Prix modiques.
Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél. 372-5292
(59810)

LES ANNONCES CLASSEES FONT TOUT LE TRAVAIL POUR VOUS.

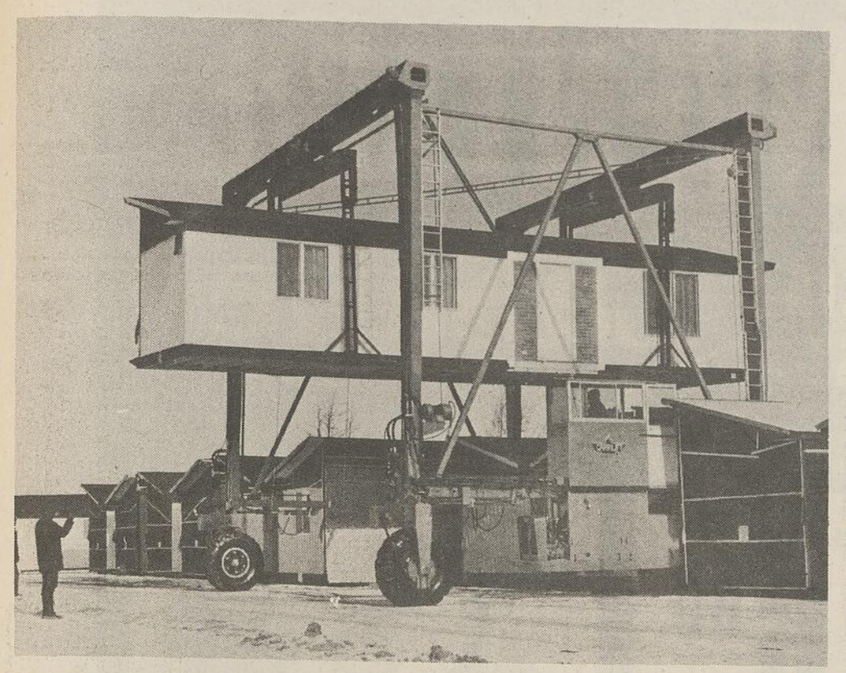
SIMPLET



LES ANNONCES CLASSEES PERMETTENT D'ECONOMISER



SOIT par leur service
SOIT par les aubaines
peu dispendieux et spéciaux
et qualifié qu'elles renferment



Portique roulant géant levant et déplaçant une moitié de Maison Universelle Alcan dans la cour de l'usine de Woodstock (Ontario). Construit à Brantford (Ontario) conformément aux spécifications de l'Alcan, ce portique est l'un des plus gros engins de levage utilisés au Canada. Sa force de levage est de 30,000 livres. La technique de montage de la maison est assez semblable à la technique de montage à la chaîne des automobiles. La maison est transportée par route, en deux moitiés, jusqu'au lieu où elle doit être installée sur ses fondations. Les maisons sont livrées meublées, munies des principaux appareils ménagers et prêtes pour l'aménagement immédiat.

Certaines poteries en vente sur le marché seraient empoisonnées

OTTAWA (PC)—Des examens faits récemment aux laboratoires de la direction générale des Aliments et Drogues à Ottawa montrent que certaines poteries contiennent des quantités de plomb capables de causer l'empoisonnement.

Dans une communication émanant du ministre de la Santé nationale, remise aujourd'hui à la presse, on précise que des quantités dangereuses de plomb ont ainsi été extraites de la glaise d'une certaine poterie japonaise importée. Des examens similaires faits sur certaines poteries de fabrication canadienne ont révélé également qu'elles contenaient certaines quantités de plomb mais de beaucoup inférieures.

On explique que la poterie japonaise en question est une vaisselle très glaisée, de couleur verte, comme le houx, et décorée de bouquets de baies rouges.

Les pièces examinées portent la marque: ESD Japan hand painted, en lettres noires au-dessous.

Le Dr R.A. Chapman, directeur des Aliments et Drogues, note que le plomb dans la glaise de cette poterie peut se dissoudre dans les liquides ou autres aliments et conduire à l'empoisonnement.

"Cette infiltration est accélérée si des aliments acides sont utilisés comme les jus de fruits citronnés, les liqueurs douces et les cornichons," explique le Dr Chapman.

Selon lui, les aliments servis dans ces pièces de poterie pendant plusieurs mois peuvent produire une forte concentration de plomb dans le sang et l'urine, notamment chez les enfants ou les adultes dont le poids est faible.

ESSAYEZ
UNE PETITE ANNONCE
en y insérant votre
NUMERO
de
TELEPHONE



CE DERNIER
POURRA A
PEINE SUFFIRE.

SUITE DE:
NEEDHAM

bre de la rue Wellesley, où il vivait depuis 20 ans. Aujourd'hui, comme dirait la police, il demeure "sans adresse connue". Il ne conserve que quelques livres, des vêtements et un viel imperméable dans son bureau.

A la suite de trois opérations aux rétines, récemment, il demeure pratiquement incapable de lire, mais s'en tire philosophiquement.

Il y a quelques années, il avait été invité à parler devant des étudiants et leur avait si bien dit leurs quatre vérités que le courrier des lecteurs fut noyé durant quelques jours de lettres de protestation.

Cela l'intéressa au problème de la jeunesse. Il se mit à visiter les écoles et à parler aux adolescents. Il écrit depuis des articles critiques sur l'étroitesse du système actuel d'éducation.

Il lui arrive souvent de se faire accompagner de jeunes gens dans ses tournées.

Le Japon, gros client de cigares canadiens

MONTREAL --- Le cigare de fabrication canadienne semble rencontrer de plus en plus d'adeptes au pays du Soleil-Levant. Une commande impressionnante de 600,000 cigares canadiens vient en effet d'être passée à la Compagnie General Cigar Ltd. de Montréal par la Société japonaise Taito, fournisseurs officiels de la régie de tabacs du gouvernement japonais.

Cette même Société avait commandé à la General Cigar la quantité de 170,000 cigares en 1967. Cette commande était alors la première passée au Canada par le Japon dans les dernières vingt années. Le cigare spécifié pour ces deux commandes est l'Old Port parfumé au vin.

La General Cigar - le plus gros producteur de cigares au Canada - a augmenté ses ventes à l'exportation de 100 pour cent et ce, chaque année, depuis 1966.

Un philosophe discret

Par TED WHITTAKER

MONTREAL (PC)—Les yeux bleus de Leszek Kolakowski, ex-professeur de philosophie à l'université de Varsovie, ont vu beaucoup mais trahissent peu.

Devenu professeur externe de philosophie à McGill, M. Kolakowski refuse de donner son opinion sur les conditions de vie dans son pays natal, ou même de comparer le Canada et la Pologne, par crainte d'aborder les aspects politiques.

On l'a privé de son poste à Varsovie en mars dernier. Il a réussi à immigrer au Canada avec sa femme et leur fille de huit ans.

Il donnera à McGill un cours d'histoire du développement philosophique du marxisme, et peut-être de philosophie contemporaine ou d'histoire des idées religieuses aux 16e et 17e siècles.

Il entend étudier dans son cours le vaste sujet des moyens par lesquels le marxisme pourrait "donner naissance à plusieurs formes de pensée ou ce qui, chez Marx lui-même, a pu donner pareille variété."

Raymond Klibansky, collègue de McGill qui a réussi à faire engager M. Kolakowski après des années de correspondance, parle d'un "bon coup", car le philosophe polonais a une renommée mondiale et est adulé par les étudiants de son pays.

Rentrera-t-il?

M. Kolakowski a admis avoir en Pologne un bon auditoire; ses oeuvres ont été traduites en neuf langues.

Pour le moment, on ne veut plus de lui en Pologne et il continuera pour un moment d'en être ainsi. Il demeurara à McGill jusqu'en août. Il n'a aucun projet précis par la suite.

Il entend bien cependant rentrer en Pologne éventuellement.

Il avait 12 ans lorsque la Deuxième guerre mondiale fut déclenchée. Réfugié durant quelques mois pendant que son pays changeait de mains, il s'instruisit lui-même en cachette, puis obtint une maîtrise et un doctorat, après la guerre, à l'université de Lodz.

Il est opposé à toute forme de totalitarisme et ne considère pas la philosophie comme scientifique.

"La philosophie, dit-il, tente de rendre compte du monde 'dans son ensemble' et de l'homme tel qu'il existe et non pas seulement comme être empirique."

Au Canada, le philosophe polonais parle surtout français. Il a appris l'anglais dans des livres et parle huit langues plus ou moins couramment, dont l'allement, "essentiel au philosophe."

Il a confié que la pensée de Marx est importante selon lui parce que Marx a allié des efforts pour connaître l'homme par son histoire et dans sa vie quotidienne.

Parmi les oeuvres historiques et philosophiques de M. Kolakowski figurent un ouvrage sur le philosophe hollandais du 17è siècle Baruch Spinoza, et un autre de quelque 600 pages sur "les mouvements anticonfessionnels des principales religions" de l'Eglise chrétienne en Hollande et en Allemagne durant la Réforme.

Quant à lui, M. Kolakowski dit n'appartenir à aucune confession religieuse.

SUITE DE:
L'HEMOPHILIE

"sang bleu" dans les veines. En République fédérale par exemple, on compte aujourd'hui un cas d'hémophilie sur 4,200 naissances de garçons et les médecins s'attendent même à une recrudescence de la maladie.

Cette maladie qui affecte en majorité les hommes fut attribuée à l'absence d'un facteur de la coagulation du sang qui est associé au chromosome sexuel X. On sait que les femmes sont porteuses d'un second chromose X (la garniture chromosomique de leurs cellules contient le couple XX). Elles sont par conséquent mieux armées que les hommes contre cette anomalie car ceux-ci portent dans leurs cellules la paire de chromosomes XY.

DE NOUVELLES DECOUVERTES

On a toutefois aussi observé des cas d'hémophilie chez les femmes. Le Dr G. Landbek a fait un exposé sur ses récentes observations au congrès de la société allemande d'hémophilie qui s'est tenu à Hambourg.

L'apparition de la maladie dont on croyait qu'elle se manifeste seulement chez les hommes oblige par conséquent la médecine à reviser sa théorie. Il doit certainement exister d'autres facteurs qui interviennent dans le processus de transmission de l'hémophilie.

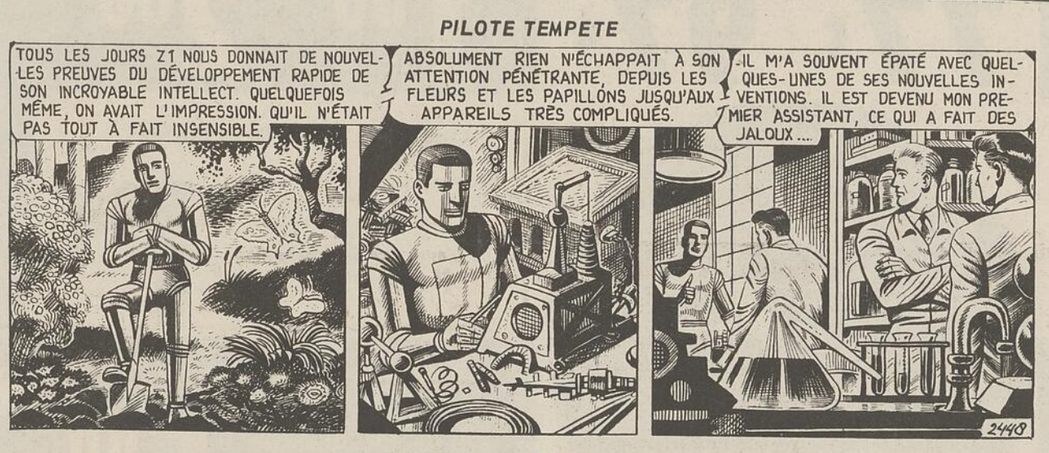
Une autre communication faite au congrès de Hambourg concerne le caractère héréditaire de l'hémophilie. D'après les plus récentes observations, dans 40% des cas l'hémophilie ne se manifeste pas depuis des générations dans une famille. Elle semble être le produit de mutations spontanées lors de l'union des gamètes, les cellules reproductrices des parents. Il en résulte que l'hémophilie peut parfaitement se déclarer dans une famille qui ne peut faire état de précédents. C'est du reste pourquoi on craint que cette maladie qui n'est apparemment pas toujours héréditaire puisse gagner du terrain à l'avenir. La médecine heureusement dispose depuis huit ans environ d'un produit globulin anti-hémophile qui est administré sous forme d'injection aux malades avant toute opération et qui prévient les hémorragies dans la majorité des cas.

Des centres d'hémophilie spécialisés se sont ouverts dans plusieurs grandes villes de la République fédérale, notamment à Hambourg, à Munich, à Dusseldorf, à Fribourg et à Ulm. On recommande à tous les intéressés de venir s'installer, dans la mesure du possible, à proximité des centres ou dans les villes qui possèdent ces centres spécialisés.

J. NAUTHNER

FLASH SUR L'ALLEMAGNE

PILOTE TEMPETE

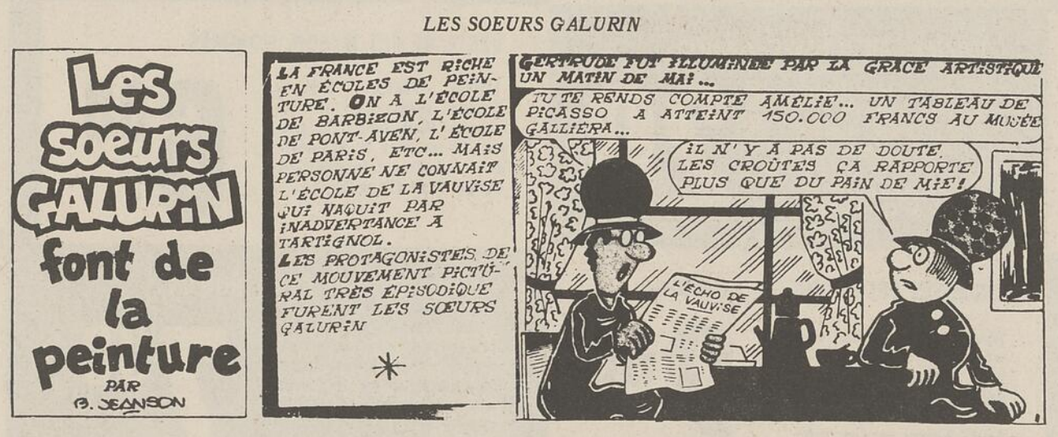


INSPECTEUR FLAIRETOUT

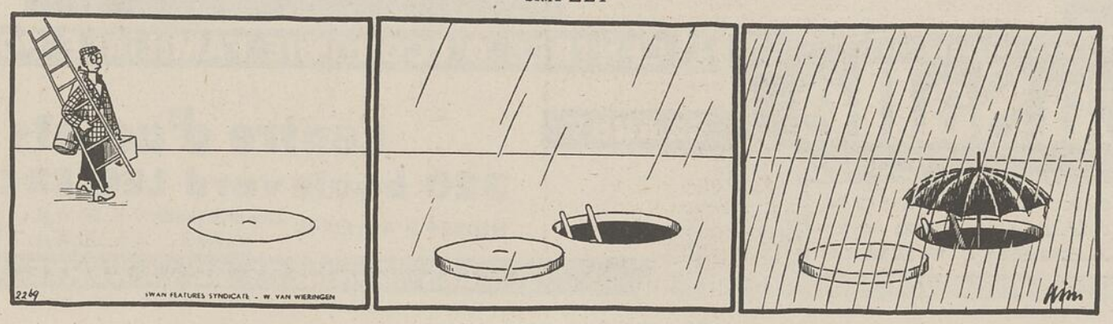


(VOIR SOLUTION DU PROBLEME EN PAGE 6)

LES SOEURS GALURIN



SIMPLET



Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

LUNDI

18h.00 Tour à tour
18h.15 Téléjournal
18h.25 Nouvelles du sport
18h.30 24 heures
18h.45 Aujourd'hui
19h.30 Les belles histoires des pays d'en haut *
20h.30 Ma sorcière bien-aimée *
21h.00 A la seconde *
21h.30 Le paradis terrestre *
22h.00 Les temps changent
23h.00 Téléjournal
23h.20 Nouvelles du sport
23h.30 Cinéma *
A. D. 3 Opération Requin blanc
1h.00 CBFT Téléjournal

MARDI

9h.25 Aujourd'hui à CBFT
9h.30 Petit théâtre
10h.00 Télévision scolaire
10h.15 Ciel des hommes *
10h.30 En mouvement
10h.45 Monsieur surprise présente
11h.00 La souris verte
11h.15 Cinéma
Le Sang d'un poète.
12h.30 L'agriculteur de demain*
13h.00 Cinéma
La Bataille du rail.
14h.30 Ni oui ni non*
15h.00 Femme d'aujourd'hui
16h.00 Bobino*
16h.30 Sol et Gobelet*
17h.00 Linus*
17h.30 La vie qui bat*
18h.00 Tour à tour
18h.15 Téléjournal
18h.25 Nouvelles du sport
18h.30 24 heures
18h.45 Aujourd'hui
19h.30 Cinéma du mardi
Le Géant du Grand Nord
20h.00 CBVT - Esquisse
20h.30 CBVT - La soeur volan.
20h.30 La soeur volante
21h.00 Rue des pignons*
21h.30 Moi et l'autre*
22h.00 Tous pour un*
22h.30 Caméra 69
23h.00 Téléjournal
23h.30 Ciné-Club
Jeux d'été
1h.00 Téléjournal

CBMT CANAL 6

LUNDI

6.00 My Three Sons *
6.31 Hourglass:
7.30 The Doris Day Show *
8.00 Show of the Week *
9.00 Front Page Challenge *
9.30 Carol Burnett Show *
10.31 Teleplay:
"Monica"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Overall:
11.36 Science-Fiction Theatre:
"The Brain that Wouldn't
1.00 Final Report

MARDI

7.45 Test Pattern and Music
8.07 Stand-by Six
8.30 That Morning Show
9.00 Focus:
9.30 Quebec school telecast *
9.45 Quebec school telecast *
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-up
11.26 Pick of the Week
11.55 CBC TV News
12.00 Andy of Mayberry *
12.30 Search for Tomorrow *
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World Turns *
2.00 The Weaker (?) Sex *
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 Efge of night
4.00 The Galloping Gourmet *
4.30 Swing-Around
5.00 Rocket Robin Hood *
5.30 Abbott and Costello*
6.00 Julia *
6.31 Hourglass:
7.30 Sports in Depth
8.00 The Red Skelton Hour *
9.00 Quentin Durgens, M.P. *
10.01 CBC Newsmagazine
10.30 Twenty Million Questions *
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Overall:
11.36 One of a Kind:
Wolper Special:
"Women in the 20th Century"
12.36 Final Report

CHLT CANAL 7

LUNDI

6.00 Troisième édition
6.15 La météo
6.20 Edition sportive
6.30 Bonsoir copains *
7.30 Les belles histoires *
8.30 Ma sorcière bien-aimée*
9.00 A la seconde *
9.30 Le paradis terrestre *
10.30 Cité sans voile *
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"Varsovie, ville indomptée"

MARDI

7.30 Les lève-tôt
8.00 Première édition
8.30 Sentinelles de l'air *
9.00 Cousins-cousines
10.00 Télévision scolaire
10.15 Ciel des hommes
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur Surprise
11.00 La souris verte
11.15 Théâtre des petits *
11.30 L'extravagante Lucie
12.00 Midi 7
12.30 Deuxième édition
12.45 La météo
12.50 Edition sportive
1.00 Pêle-mêle *
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino *
4.30 Sol et Gobelet *
5.00 Walt Disney *
6.00 Troisième édition
6.15 La météo
6.20 Edition sportive
6.30 Avec André Guy *
7.00 Ciné-primeur *
"Le chemin de l'or"
9.00 Rue des pignons *
9.30 Moi et l'autre *
10.00 Tous pour un *
10.30 Caméra '69
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"Le temps de la colère"

CFTM CANAL 10

LUNDI

6.00 Télé-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière Heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 Le Virginien (c)
9.00 Les trois cloches (c)
9.30 Brigade criminelle (c)
10.00 Formi...Formidable (c)
10.30 Piano Bar (c)
10.45 Dernière Heure et Météo (c)
11.00 La Ronde des Sports (c)
11.15 Cinéma
"Mon curé champion du régiment"
12.45 Dernière édition
12.50 Fermeture

MARDI

7.15 Mire- Musique
7.30 Les P'tits Bonshommes
7.45 Métro-Matin (c)
8.45 36-24-36 (c)
9.00 Toast et Café (c)
10.00 Voie de Femmes (c)
10.30 Leçons de beauté (c)
10.45 Coup de dé (c)
11.00 Voie de Femmes (c)
11.30 Eternel Amour
12.00 Les Récits du Capitaine (c)
12.10 Les Manchettes
12.15 Ciné-Roman
12.30 Ciné-Mardi
"L'ordonnance"
2.00 "Le Père Goriot"
3.30 Madame s'amuse (c)
4.00 La cabane à Midas (c)
4.30 L'araignée (c)
5.00 Le 5 à 6 (c)
6.00 Télé-Métro (c)
6.40 Sports-Images (c)
6.50 Télé-Métro (c)
7.00 Dernière Heure (c)
7.15 Télé-Métro (c)
7.30 Les Champions (c)
8.30 Cré Basile (c)
9.00 Bonanza (c)
10.00 Claude Blanchard (c)
10.30 Toute la ville en parle (c)
10.45 Dernière Heure et Météo
11.00 La Ronde des Sports (c)
11.15 Cinéma
"La nuit de tous les mystères"
12.45 Dernière édition
12.50 Fermeture

CFCF CANAL 12

LUNDI

7.00 Family affair *
7.30 Rowan & Martin's Laugh-in *
8.30 Pig & whistle *
9.00 Ironside *
10.00 It takes a thief *
11.00 The national news *
11.18 Pulse *
11.43 The Outsider *

MARDI

8.15 Sing-on & Newsroom 12
8.30 Noranda lectures
9.30 Romper room *
10.00 Magic Tom *
10.30 Ed Allen *
11.00 Bewitched
11.30 Marriage confidential
12.00 In town *
12.30 The Big Spenders *
1.00 The Mike Douglas show *
2.30 Perry's probe *
3.00 People in conflict *
3.30 Doctor's diary *
4.00 Littlest hobo
4.30 Family theatre
6.00 The Pierre Berton show *
6.30 Pulse *
7.00 The flyin nun *
7.30 The Jerry Lewis show *
8.30 Bewitched *
9.00 The beautiful phyllis diller show *
10.00 The avengers *
11.00 The national News *
11.18 Pulse *
11.43 Pajama playhouse
followed by NEWSROOM 12

Vente APRÈS INVENTAIRE

PROFITEZ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRES!

MANUFACTURES LTÉE. La Salle FACTORIES LTD.

Les marchandises annoncées ici ne représentent que quelques-uns des centaines d'articles offerts à grandes réductions durant cette vente. Venez tôt, car vous êtes assurés de bénéficier d'importantes économies dans plus de 40 rayons sur tous les soldes en magasin.

JEANS "TEE KAY" POUR DAMES

Un pantalon dans la note Western fait de beau tissu de 10 on. Poches, fermeture-éclair. Bourgogne seulement. Tailles Jr. 7 à 15.

2.44

COSTUME TWEED 3-PIÈCES, DAMES

Veste ¾, longue et ajustée, à col Nehru, avec chaine et médaillon. Jupe ligne "A" et pantalon tuyau de poêle. Tweed laminé multicolore. Jr. 8 à 14.

9.88

COSTUME ORLON 2-PIÈCES, DAMES

Un tricot Orlon de belle qualité. Chemise à manches longues à rayures et jupe de teinte unie. Combinaisons de couleurs. Tailles: P.M.G.

6.00

JUPES À BRETELLES, POUR DAMES

Un magnifique choix de tissus de teinte unie ou de motifs quadrillés. Les tissus sont laminés pour un meilleur ajustement. Tailles Jr. 8 à 14.

3.00

ROBE DE NUIT COTON, POUR DAMES

Une très jolie robe de nuit en coton fin aux imprimés variés. Garniture dentelle au bas et boucle au cou. Un attrayant modèle. Tailles: P.M.G.

1.00

CULOTTES NYLON POUR DAMES

Jolis dessous de Nylon extensible en un choix de riches nuances pastelles et que vous obtenez à prix très réduit. Conviennent à toute taille.

3 pour $1

DÉBARBOUILLETTES DE RATINE

Une ratine épaisse, absorbante et durable ornée de motifs Jacquard ou fantaisie aux attrayantes couleurs.

5 pour $1

CARPETTE CAOUTCHOUC MOUSSE

Dimensions environ: 17" x 27" - Modèle laminé et multicolore. Si pratiques pour la salle de bain ou la cuisine. Épargnez à ce prix.

2 pour 92¢

TUQUES POUR GARÇONS, FILLETTES

Un vaste choix de tuques, bonnets, chapeaux faits de laine, Orlon, filés acryliques, vinyle ou Nylon. Modèles et couleurs variés. Toutes grandeurs.

1.00 1.50 2.00

PYJAMAS POUR GARÇONS, FILLETTES

Pyjamas deux pièces, bien confectionnés de finnette de coton de qualité. Variété de couleurs et motifs. Manches longues, pantalon à taille élastique. 2 à 6x.

1.00

LÉOTARDS NYLON POUR FILLETTES

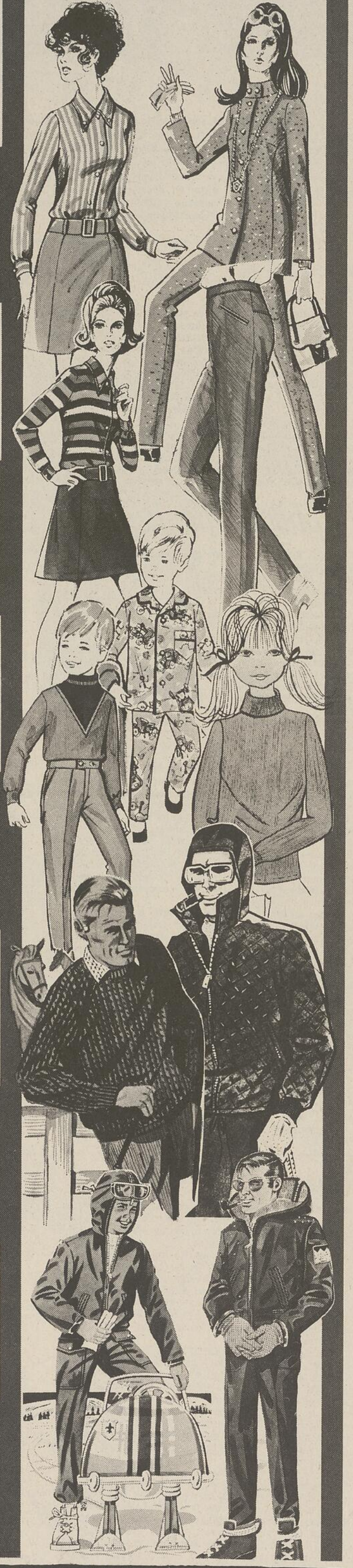
Nylon brossé extensible en marine, brun, vert, beige. Taille élastique

6 MOIS À 3 ANS **77¢** — 4 À 14 ANS **97¢**

PULLOVERS, BAMBINS, BAMBINES

Très beaux pullovers et cardigans, tricots orlon, laine ou acryliques. Tricots unis ou fantaisie, aussi avec broderie.

2 - 3X **1.00** — 4 - 6X **2.00**



PANTALONS BAMBINS, BAMBINES

Excellents tissus de corduroy, chino ou robuste denims en un choix de modèles et nuances. Doublés ou non. Taille élastique. 2, 3x, 4, 6x.

1.00

SKIS ET HARNAIS "Garmisch"

"Mont-Blanc" - Bois à multi-lamination (24 plis), base type "Kofix" et bordures acier entrecroisées. Bout de sécurité Garmish, dispositif automatique de sécurité.

VAL. $49.95 **25.55**

SKIS ET HARNAIS "Garmisch" CORTINA

Bois à multi-lamination (18 plis) base ebonite et bordures acier entrecroisées. Bout de sécurité "Garmisch", dispositif de sécurité type tyrolien.

VAL. $39.95 **19.97**

CHEMISES "T", BAMBINS, BAMBINES

Attrayantes chemises "T" à manches longues, aux imprimés et couleurs variés. Col roulé, similiroulé ou rond. Tailles: 1, 2, 3, 3x, 4, 6x.

1.00

PALETOTS "DUFFLE" LAINE, GARÇONS

Paletôts de très bonne qualité, coupe et confection soignées, tissu tout laine, choix de couleurs et tailles. En solde. Tailles: 8 à 18 ans.

9.97 13.97

VESTES DE SKI NYLON, GARÇONS

Un modèle confectionné avec soin d'un fin tissu de Nylon Schuss, doublure peluche Orlon. Glissière, 2 poches à glissière, capuchon escamotable. 8 à 18 ans.

5.00

COSTUMES AUTO-NEIGE, GARÇONS

Tissu Nylon de Dupont à l'épreuve du vent. Glissière géante, poignets-tempête, doublure matelassée, glissières aux jambes. Choix de couleurs. 8 à 18 ans.

16.00

CHEMISES PRESSAGE PERMANENT, GARÇONS

Chemises habillées faites de tissu 65% Polyester et 35% coton. Manchettes deux façons. Blanc seulement. Pas de repassage. Encolures: 11 à 14½.

2 pour $3

PYJAMAS FINETTE POUR GARÇONS

Modèles 2 pièces en finette de coton aux couleurs et imprimés variés. Nervure contrastante à la veste et pantalon à taille élastique. 8 à 16 ans.

2 pour $3

CHEMISES FINETTE SPORT, GARÇONS

Coupe ample et soignée, finette de coton de qualité aux motifs et tons divers. Manches longues, pochette. Tailles 8 à 16 ans.

2 pour 99¢

PANTALONS SKI "MONT BLANC", HOMMES

Tissu Super-Flex Nylon/Viscose/Laine de Bruck traité au procédé hydrofuge. Glissière de Nylon, bande de taille indéformable, nuances variées. Tailles: 30 à 42.

14.88

PALETOTS "BANLIEUE" LAINE, HOMMES

Tissu 100% laine en brun, bleu ou gris. Doublure matelassée, deux poches à rabat, devant à boutons. Tailles: 36 à 46.

10.00

PALETOTS D'HIVER TOUT LAINE, HOMMES

Tissus tout laine de première qualité. Coupe et fini impeccables. Choix de teintes unies ou de motifs discrets. Noir, marine, gris. 36 à 46.

$35

COSTUMES AUTO-NEIGE, HOMMES

Tissu Nylon traité spécialement contre les intempéries, en marine seulement. Capuchon doublé peluche, 4 poches, doublure matelassée, P.M.G. et EXG.

$20

VESTE DE SKI NYLON, HOMMES

100% Nylon Schuss. Coupe élégante et fini soigné. Capuchon à même, 2 poches à glissières et longue fermeture-éclair. P.M.G. et Ex.G.

6.88

CHEMISES "T", COL ROULÉ, HOMMES

Coton peigné en un choix de couleurs. Coupe généreuse, faciles à laver, pas de repassage. Collet Lycra extensible. Fabrication canadienne. Tailles: P.M.G.

2 pour $3

CHEMISES SPORT COTON, HOMMES

Manches longues, coupe ample, excellente confection, tissu sanforized. Motifs et couleurs variés. Tailles: P.M.G. et Ex.G. Faites au Canada.

2.00

CHANDAILS TOUT LAINE, HOMMES

Magnifiques tricots tout laine, entièrement diminués. Motifs cable sur le devant. Choix de bronze, bleu Lido, vert ou or. Tailles: P.M.G.

7.00



MANUFACTURES LTÉE. La Salle FACTORIES LTD.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

25 CENTRES D'ÉCONOMIE FAMILIALE POUR MIEUX VOUS SERVIR

GRANBY

Centre d'achats FRONTENAC

320 boulevard LECLERC (entre St.Antoine Nord et Deragon)

HEURES D'AFFAIRES: Lundi à jeudi: 9 h. 30 A.M. à 6 h. P.M.
vendredi : 9 h. 30 A.M. à 10 h. P.M. - samedi: 9 h. A.M. à 6 h. P.M.

LES PIONNIERS DE LA VENTE À RABAIS AU CANADA